

ISSN 1831-323X

eurostat
Pocketbooks

Chiffres clés de l'Europe

Édition 2011

Chiffres clés de l'Europe

Édition 2011

*Europe Direct est un service destiné à vous aider
à trouver des réponses aux questions que vous vous posez
sur l'Union européenne.*

Un numéro unique gratuit(*):
00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2011

ISBN 978-92-79-18440-6

ISSN 1831-323X

doi:10.2785/61619

N° de cat. : KS-EI-11-001-FR-C

Thème: Statistiques générales et régionales

Collection: Pocketbooks

© Union européenne, 2011

La reproduction du contenu autre que les photos est autorisée, moyennant mention de la source.

Copyright des photos: préface: © Union européenne; chapitres 3, 4, 7 et 10:

© Phovoir; toutes les autres images (couverture comprise): © Shutterstock.

La reproduction des photos est permise à des fins non commerciales et dans le seul contexte de cette publication.

Printed in Belgium

IMPRIMÉ SUR PAPIER BLANCHI SANS CHLORE ÉLÉMENTAIRE (ECF)

Préface

Notre *pocketbook* « Chiffres clés de l'Europe » vous présente une sélection des statistiques les plus importantes et les plus intéressantes sur l'Europe. Tirant parti de l'énorme volume de données dont nous disposons à



Eurostat, nous voudrions vous aider à mieux comprendre l'économie, la société et l'environnement européens – et vous montrer, par exemple, comment la population de l'Union européenne évolue, quelles sont les performances de notre économie par rapport aux États-Unis ou au Japon, ou comment les conditions de vie varient d'un État membre à l'autre. J'espère que vous trouverez dans ces pages des informations intéressantes pour votre travail mais aussi pour votre vie quotidienne.

Pour la première fois, en 2011, vous pouvez retrouver, sous une forme beaucoup plus riche, le contenu de cette publication mis à jour en ligne dans nos *Statistics Explained*. Comme toujours, les versions les plus récentes et les plus complètes de toutes les données peuvent être téléchargées à partir du site web d'Eurostat.

Eurostat est l'office statistique de l'Union européenne. En collaboration avec les autorités statistiques nationales du système statistique européen, nous produisons des statistiques officielles qui satisfont aux normes de qualité les plus élevées.

Je vous souhaite une agréable lecture !

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'W. Radermacher'.

Walter Radermacher

Directeur général, Eurostat
Statisticien en chef de l'Union européenne

Résumé

La publication « Chiffres clés de l'Europe - Édition 2011 » présente une sélection complète de données statistiques sur l'Europe. Ce pocketbook peut être considéré comme une introduction aux statistiques européennes et sert de guide dans le large éventail de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat, à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat>.

La plupart des données couvrent la période 1999-2009 pour l'Union européenne et certains indicateurs portent sur d'autres pays tels que les pays de l'AELE, les pays candidats à l'Union européenne, le Japon ou les États-Unis (en fonction des données disponibles). Avec un peu plus de 130 tableaux et graphiques statistiques, cette publication traite des domaines suivants : l'économie et la finance ; la population ; la santé ; l'éducation et la formation ; le marché du travail ; les conditions de vie et la protection sociale ; l'industrie, le commerce et les services, l'agriculture, la sylviculture et la pêche ; le commerce international ; les transports ; l'environnement ; l'énergie ; les sciences et les technologies.

Rédacteur en chef

Jukka Piirto
Eurostat, unité D4 - Diffusion

Équipe éditoriale

Annika Johansson, Veronika Lang
Eurostat, unité D4 - Diffusion

Contacts

Eurostat
Bâtiment Joseph Bech
5, rue Alphonse Weicker
2721 Luxembourg
E-mail : estat-user-support@ec.europa.eu

Production

Cette publication a été produite par Informa Sàrl

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

Internet : <http://ec.europa.eu/eurostat>

Extraction de données

De septembre à décembre 2010 (sauf mention contraire)

Remerciements

Le rédacteur en chef et l'équipe éditoriale de ce pocketbook d'Eurostat adressent leurs remerciements à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation. Ce pocketbook a pu être publié grâce à la collaboration et à l'assistance des collègues suivants :

Eurostat (Office statistique de l'Union européenne)

Direction C : Comptes nationaux et européens

C2 Comptes nationaux - production : Daniela Comini, Christine Gerstberger, Andreas Krüger, Olaf Nowak

C3 Statistiques pour la procédure de déficit excessif I : Rasa Jurkonienė

C4 Statistiques pour la procédure de déficit excessif II : John Verrinder

C5 Comptes du gouvernement et des secteurs ; indicateurs financiers : Isabel Gancedo Vallina, Boryana Milusheva, Peter Parlasca, Irena Tvarijonavičiūtė, Laura Wahrig, Ismael Ahamdanech Zarco

Direction D : Coopération extérieure, communication et indicateurs clés

D4 Diffusion : Marc Debusschere, Isabelle Fiasse, Diana Ivan, Ulrich Wieland

D5 Indicateurs clés pour les politiques européennes : Viktoria Bolla, Rosa Ruggeri Cannata, Graham Lock, Iliyana Savova, Vincent Tronet

Direction E : Statistiques régionales et sectorielles

E1 Exploitations, agri-environnement et développement rural : Ludivine Baudouin, Catherine Coyette, Carla Martins, Anne Miek Kremer

E2 Agriculture et pêche : Marco Artico, Steffie Bos, Fausto Cardoso, Giovanni Dore, Matthew Elliott, Henri-François Fank, Annabelle Jansen, Jean-Claude Jeanty, Werner Kerschenbauer, Garry Mahon, Pol Marquer, Angelo Milella, Iulia Pop, Henri Risch, Herta Schenk, Sorina Carmen Vâju, Franco Zampogna

E3 Statistiques sur l'environnement et les forêts : David Duquesnes, Manon Elsen, Jürgen Förster, Christian Freudenberger, Christian Heidorn, Jean Klein, Csaba Mózes, Hartmut Schrör, Marilise Wolf-Crowther

E5 **Énergie** : Antigone Gikas, John Görten

E6 **Transports** : Luciano De Angelis, Jonas Noreland

E7 **Comptes de l'environnement et changement climatique** : Velina Pendolovska, Cristina Popescu, Stela Stamatova

Direction F : Statistiques sociales et société de l'information

F1 **Population** : Monica Marcu, Fabio Sartori

F2 **Marché du travail** : Verónica Álvarez González, Luis Biedma, Simone Casali, Beate Czech, Arturo de la Fuente Nuño, Sabine Gagel, Daniele Giovannola, Hannah Kiiver, Ingo Kuhnert, Hubertus Vreeswijk

F3 **Conditions de vie et protection sociale** : Petrica Badea, Paulina Hojny, Anna Rybkowska

F4 **Éducation, science et culture** : Ilcho Bechev, Marta Beck-Domžalska, Sadiq Kwesi Boateng, Silvia Crintea, Bernard Felix, Dominique Groenez, Ángeles Hermosa-López, Sylvain Jouhette, Lene Mejer, Sergiu Pârvan, Reni Petkova, Fernando Reis, Veijo Ritola, Paolo Turchetti

F5 **Santé et sécurité alimentaire ; délinquance** : Hartmut Buchow, Marta Carvalhido da Silva, Elodie Cayotte, Albane Gourdol, Dorota Kawiorska, Bart De Norre, Jean-Marc Pascal Schaefer, Cynthia Tavares, Geoffrey Thomas

F6 **Société de l'information ; tourisme** : Christophe Demunter, Chryssanthi Dimitrakopoulou, Konstantinos Giannakouris, Anna Lööf, Peter Pospíšil, Petronela Reinecke, Heidi Seybert, Maria Smihily, Albrecht Wirthmann

Direction G : Statistiques des entreprises

G2 **Statistiques structurelles des entreprises** : Aleksandra Stawińska, Brian Williams

G3 **Statistiques conjoncturelles** : Ulrich Eidmann

G4 **Transactions internationales** : Luis Antonio de la Fuente, Gilberto Gambini, Franca Faes-Cannito

G6 **Statistiques des prix ; parités de pouvoir d'achat** : Jarko Pasanen, Tatiana Mrlianová, Paul Konijn, Lars Svennebye

Association européenne de libre-échange (AELE)

Direction générale de la traduction de la
Commission européenne

Office des publications de l'Union européenne

Introduction	8
Le pocketbook d'Eurostat	8
Un guide d'accès pratique aux statistiques européennes	10
Abréviations et acronymes	12
1. L'économie et la finance	17
1.1 Les comptes nationaux – le PIB	18
1.2 Les finances publiques	20
1.3 Les taux de change et les taux d'intérêt	22
1.4 Les prix à la consommation – l'inflation et les niveaux de prix relatifs	24
1.5 La balance des paiements – le compte des transactions courantes	26
1.6 Les investissements directs étrangers	28
2. La population	31
2.1 La population européenne par rapport à la population mondiale	32
2.2 La structure et le vieillissement de la population	34
2.3 La population et l'accroissement de la population	36
2.4 Les mariages et les divorces	38
2.5 La fécondité	40
2.6 La mortalité et l'espérance de vie	42
2.7 La migration et la population migrante	44
3. La santé	47
3.1 Les années de vie en bonne santé	48
3.2 Les causes de décès	50
3.3 Les soins de santé	52
3.4 La santé et la sécurité au travail	54
4. L'éducation et la formation	57
4.1 La scolarisation et les niveaux d'éducation	58
4.2 L'apprentissage des langues étrangères	60
4.3 Les dépenses d'éducation	62
4.4 L'enseignement supérieur	64
4.5 L'éducation et la formation tout au long de la vie	66
5. Le marché du travail	69
5.1 L'emploi	70
5.2 Le chômage	72
5.3 Les salaires et le coût de la main-d'œuvre	74

5.4 Les vacances d'emploi	76
5.5 Les interventions des politiques du marché du travail	78
6. Les conditions de vie et la protection sociale	81
6.1 Les conditions de vie	82
6.2 Le logement	84
6.3 La protection sociale	86
6.4 La criminalité	88
7. L'industrie, le commerce et les services	91
7.1 Les statistiques structurelles sur les entreprises	92
7.2 La production industrielle	94
7.3 L'industrie et la construction – évolution à court terme	96
7.4 Les services – évolution à court terme	98
7.5 Le tourisme	100
7.6 La société de l'information	102
7.7 Les télécommunications	104
8. L'agriculture, la sylviculture et la pêche	107
8.1 La production, les indices de prix et les revenus agricoles	108
8.2 La structure des exploitations agricoles	110
8.3 Les produits agricoles	112
8.4 L'agriculture et l'environnement	114
8.5 La sylviculture	116
8.6 La pêche	118
9. Le commerce international	121
9.1 Le commerce international de biens	122
9.2 Le commerce international de services	124
10. Les transports	127
10.1 Les accidents de transport	128
10.2 Le transport de passagers	130
10.3 Le transport de marchandises	132
11. L'environnement	135
11.1 Les comptes des émissions atmosphériques	136
11.2 Les déchets	138
11.3 L'eau	140
11.4 Les comptes des flux de matières	142
11.5 La gestion des produits chimiques	144
11.6 Les dépenses de protection de l'environnement	146
11.7 Les écotaxes	148
11.8 La biodiversité	150

12. L'énergie	153
12.1 La production et les importations d'énergie	154
12.2 La consommation d'énergie	156
12.3 La production d'électricité	158
12.4 Les énergies renouvelables	160
12.5 Les prix de l'énergie	162
13. Les sciences et les technologies	165
13.1 Les dépenses de R & D	166
13.2 Le personnel de R & D	168
13.3 L'innovation	170
13.4 Les brevets	172

Introduction

Le pocketbook d'Eurostat

La publication « Chiffres clés de l'Europe - Édition 2011 » fournit aux utilisateurs de statistiques officielles une vue d'ensemble des innombrables informations disponibles sur le site Internet d'Eurostat et dans ses bases de données en ligne. « Chiffres clés de l'Europe - Édition 2011 » est une publication présentant un ensemble équilibré d'indicateurs, fondée sur de nombreuses informations transversales.

La structure de la publication

« Chiffres clés de l'Europe - Édition 2011 » comprend une introduction et 13 chapitres principaux. Les chapitres contiennent des données et/ou des informations de fond relatives à tout l'éventail de données d'Eurostat. Les utilisateurs découvriront de nombreuses informations supplémentaires sur le site Internet d'Eurostat, qui propose des publications thématiques plus détaillées et des bases de données en ligne.

L'extraction, la couverture et la présentation des données

Les données statistiques présentes dans le pocketbook ont été extraites entre septembre et décembre 2010 et sont représentatives des données disponibles à cette période. Le texte accompagnant ces données a été rédigé entre octobre et décembre 2010.

Cette publication présente généralement des informations pour l'UE-27 (les 27 États membres de l'UE), la zone euro (sur la base de 16 membres), ainsi que pour chaque État membre. L'ordre des États membres utilisé dans ce pocketbook reprend généralement l'ordre du protocole, c'est-à-dire l'ordre alphabétique des noms de pays, dans leurs langues respectives. Dans la plupart des graphiques, les données sont classées selon la valeur d'un indicateur spécifique.

Les agrégats de l'UE-27 et de la zone euro (ZE-16) sont normalement fournis uniquement lorsque les informations relatives à l'ensemble sont disponibles ou si une estimation remplace les informations manquantes. En cas de total partiel, une note de bas de page est systématiquement créée. Les séries chronologiques réalisées pour les agrégats géographiques reposent sur un ensemble cohérent de

pays, pour la totalité de la période illustrée (sauf mention contraire). En d'autres termes, bien que l'Union européenne ait compté 25 États membres depuis début 2004 et 27 depuis début 2007, les séries chronologiques applicables à l'UE-27 font référence à une somme ou à une moyenne de l'ensemble des 27 pays pour la totalité de la période considérée, comme si les 27 États membres avaient tous fait précédemment partie de l'UE. Dans le même esprit, les données pour la zone euro sont présentées de manière cohérente pour l'ensemble des 16 membres (situation en décembre 2010), malgré l'adhésion postérieure de la Grèce, de la Slovénie, de Chypre et de Malte, ainsi que de la Slovaquie à la zone euro. Au moment de la rédaction du pocketbook (fin 2010), l'Estonie n'avait pas encore rejoint la zone euro. Étant donné que les données pour cette publication avaient déjà été extraites et que le texte d'accompagnement avait déjà été rédigé avant l'entrée de l'Estonie dans la zone euro (1er janvier 2011), ce pays est exclu des agrégats présentés pour la zone euro. Sauf mention contraire, les données pour la zone euro couvrent les 16 États membres qui utilisent l'euro comme monnaie commune au mois de décembre 2010 (la Belgique, l'Allemagne, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, Chypre, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande).

Lorsqu'une année de référence n'est pas disponible pour un pays spécifique, les années de référence précédentes ont été indiquées, dans la mesure du possible, dans les tableaux et les graphiques (ces exceptions font également l'objet de notes de bas de page). En général, cet effort pour combler les données manquantes se concentre sur les deux années de référence précédentes.

Les bases de données en ligne d'Eurostat contiennent d'importantes quantités de métadonnées qui fournissent des informations sur le statut de certaines valeurs ou séries de données. Pour faciliter la lecture, la majorité de ces métadonnées a été omise lors de l'élaboration des tableaux et graphiques. Les symboles suivants sont introduits quand ils sont nécessaires :

- Italique* La valeur est une prévision, une donnée provisoire ou une estimation ; elle est donc susceptible de changer
- : Valeur non disponible, confidentielle ou non fiable
 - Non applicable ou zéro par défaut
 - 0 Inférieur à la moitié du dernier chiffre indiqué ou supérieur au zéro réel

Les ruptures de série sont indiquées dans les notes de bas de page accompagnant chaque tableau et graphique.

Un guide d'accès pratique aux statistiques européennes

Le moyen le plus simple pour accéder au large éventail d'informations statistiques d'Eurostat est de consulter son site Internet (<http://ec.europa.eu/eurostat>). Eurostat met gratuitement à la disposition des utilisateurs ses bases de données et toutes ses publications au format PDF sur l'internet. Le site Internet est mis à jour deux fois par jour et donne accès aux informations statistiques les plus récentes et complètes disponibles sur l'Union européenne, ses États membres, les pays de l'AELE et les pays candidats.

Le(s) code(s) de données Eurostat - accès en ligne simplifié aux données les plus récentes

Les codes de données Eurostat, tels que [tps00001](#) et [nama_gdp_c](#)⁽¹⁾, permettent au lecteur d'accéder aisément aux données les plus récentes sur le site Internet d'Eurostat. Dans ce pocketbook, ces codes ont été insérés dans la mention de la source sous chaque tableau et graphique.

Dans la version PDF de cette publication, le lecteur peut accéder directement aux données les plus récentes en cliquant sur les hyperliens des codes de données en ligne d'Eurostat. Les lecteurs de l'édition papier peuvent aussi y accéder en tapant le lien normalisé http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code>&mode=view, dans la barre d'adresse d'un navigateur web en remplaçant le champ <data_code> par le code de données en ligne concerné. Les données sont présentées soit dans l'interface TGM soit dans l'Explorateur de données.



Les codes de données en ligne peuvent aussi être introduits dans l'outil « recherche » du site Internet d'Eurostat, qui se trouve dans le coin supérieur droit de la page d'accueil, à l'adresse <http://ec.europa.eu/eurostat>. Les résultats d'une telle recherche présentent l'ensemble ou les ensembles de données correspondants et, éventuellement, des publications et des métadonnées en rapport avec le sujet. En cliquant sur ces hyperliens,

(1) Il existe deux types de codes de données en ligne :

- les tableaux (accès à l'aide de l'interface « TGM ») ont des codes à 8 caractères, composés de 3 ou 5 lettres - dont la première est « t » - suivies de 3 ou 5 chiffres, par exemple. [tps00001](#) et [tsdph220](#).
- les bases de données (accès à l'aide de l'interface « Explorateur de données ») ont des codes qui utilisent un caractère de soulignement « _ » dans la syntaxe du code, par exemple [nama_gdp_c](#) et [proj_10c2150p](#).

les utilisateurs accèdent aux pages des produits ⁽²⁾, qui donnent des informations générales sur chaque ensemble de données/publication ou ensemble de métadonnées. Il est possible, par exemple, de passer directement des données à la page des produits en cliquant sur les icônes TGM ou Explorateur de données figurant sous l'intitulé « Voir tableau ».

Veillez noter que les données du site Internet d'Eurostat sont fréquemment mises à jour.

Veillez noter également que la description présentée ci-dessus correspond à la situation au mois de décembre 2010.

Statistics Explained

Statistics Explained est l'une des rubriques du site Internet d'Eurostat qui permet d'accéder facilement aux informations statistiques d'Eurostat. Il est possible d'y accéder à partir d'un lien situé à droite de la page d'accueil d'Eurostat ou directement à l'adresse suivante : http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained.

Statistics Explained est un système de type Wiki, avec une approche quelque peu similaire à Wikipedia, qui présente des thèmes statistiques de manière simple et accessible. Les articles constituent ensemble une encyclopédie de la statistique européenne, complétée par un glossaire statistique qui clarifie les termes utilisés. Il contient, en outre, de nombreux liens vers les données et métadonnées les plus récentes, ainsi que des compléments d'informations, ce qui fait de *Statistics Explained* un portail destiné aussi bien aux utilisateurs réguliers qu'aux visiteurs occasionnels.

En décembre 2010, *Statistics Explained* contenait plus de 1 000 articles et entrées de glossaire. Son contenu et sa convivialité vont être régulièrement améliorés. Les utilisateurs peuvent y trouver des articles à l'aide d'une série de paramètres de navigation dans le menu de gauche. Dans la barre de menu située en haut à droite des pages de *Statistics Explained* se trouvent des options qui permettent, entre autres, d'imprimer, de transférer, de citer ou de partager facilement des contenus.

Statistics Explained n'est pas seulement un outil de présentation d'analyses statistiques, il peut aussi être utilisé pour produire des analyses. Le pocketbook d'Eurostat a été créé en utilisant *Statistics Explained* comme plateforme commune, de sorte que son contenu pouvait déjà être consulté dans *Statistics Explained* quelque temps avant sa publication sur papier.

⁽²⁾ Il est aussi possible d'accéder à la page de produits à l'aide d'un hyperlien, par exemple, http://ec.europa.eu/eurostat/product?code=<data_code>, en remplaçant le champ <data_code> par le code de données en ligne concerné.

Abréviations et acronymes

Codes pays

UE-27	Union européenne à 27 États membres
UE-25	Union européenne à 25 États membres
UE	Union européenne
ZE-16	Zone euro à 16 États membres
ZE-15	Zone euro à 15 États membres
ZE-12	Zone euro à 12 États membres
ZE-11	Zone euro à 11 États membres
ZE	Zone euro
BE	Belgique
BG	Bulgarie
CZ	République tchèque
DK	Danemark
DE	Allemagne
EE	Estonie
IE	Irlande
EL	Grèce
ES	Espagne
FR	France
IT	Italie
CY	Chypre
LV	Lettonie
LT	Lituanie
LU	Luxembourg
HU	Hongrie
MT	Malte
NL	Pays-Bas
AT	Autriche
PL	Pologne
PT	Portugal
RO	Roumanie
SI	Slovénie
SK	Slovaquie
FI	Finlande
SE	Suède
UK	Royaume-Uni
IS	Islande
LI	Liechtenstein
NO	Norvège
CH	Suisse

ME	Monténégro
HR	Croatie
MK ⁽³⁾	ancienne République yougoslave de Macédoine
TR	Turquie
CA	Canada
JP	Japon
RU	Russie
US	États-Unis

Unités de mesure

%	pour cent
CHF	franc suisse
cm ³	centimètre cube
ETP	équivalent(s) temps plein
EUR	euro
GJ	gigajoule
GWh	gigawatt-heure
JPY	yen japonais
kg	kilogramme
kW	kilowatt
kWh	kilowatt-heure
m ³	mètre cube
mm	millimètre
MWh	mégawatt-heure
p/st	pièce/unité
SAU	superficie agricole utilisée
SPA	standard de pouvoir d'achat
TB	tonnage brut
tep	tonne-équivalent pétrole
t-km	tonne-kilometre
TWh	térawatt-heure
UB	unité(s) de bétail
UDE	unité de dimension européenne
USD	dollar des États-Unis

Autres abréviations et acronymes

AELE	Association européenne de libre-échange
BCE	Banque centrale européenne
CH ₄	méthane
CITE	classification internationale type de l'éducation
CO	monoxyde de carbone

⁽³⁾ Code ISO provisoire qui ne préjuge en rien de la nomenclature définitive pour ce pays, qui doit être convenue au terme des négociations en cours à ce sujet aux Nations unies.

CO ₂	dioxyde de carbone
COVNM	composés organiques volatils non méthaniques
DIRD	dépenses intérieures brutes de recherche et développement
EFT	enquête sur les forces de travail
Eurostat	Office statistique de l'Union européenne
FSS	enquête sur la structure des exploitations agricoles (farm structure survey)
IDE	investissement direct étranger
IPCH	indice des prix à la consommation harmonisé
IPD	indice des prix de détail
MTC	mécanisme de taux de change
n.c.a.	non classé ailleurs
N ₂ O	protoxyde d'azote
NACE	nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes
NH ₃	ammoniac
NO _x	oxyde(s) d'azote
NUTS	classification hiérarchique/nomenclature des unités territoriales statistiques (Eurostat) (NUTS 1, 2 et 3)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OEB	Office européen des brevets
ONU	Organisation des Nations unies
PIB	produit intérieur brut
PME	petite et moyenne entreprise
PMT	politique du marché du travail
R & D	recherche et développement
Rév.	révision
SCE	statistiques conjoncturelles sur les entreprises
SMS	service de messages courts (short message service)
SO _x	oxyde(s) de soufre
TIC	technologies de l'information et de la communication
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UE	Union européenne
UEM	Union économique et monétaire
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation)
USPTO	office des brevets des États-Unis (United States patent and trademark office)

L'économie et la finance



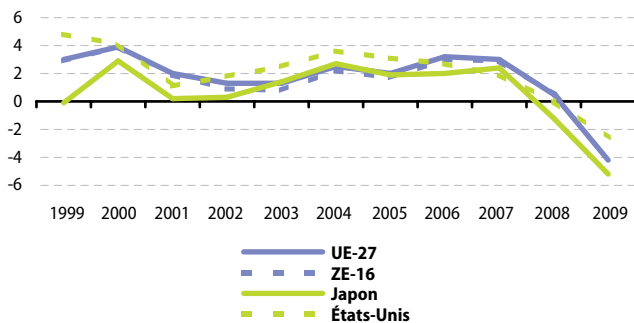
1.1 Les comptes nationaux – le PIB

Le **produit intérieur brut (PIB)** est la mesure la plus fréquemment utilisée pour évaluer la taille globale d'une économie, alors que des indicateurs dérivés tels que le PIB **par habitant** – par exemple, en euros ou corrigé des différences de niveaux de prix – sont fréquemment utilisés pour effectuer une comparaison des niveaux de vie ou pour suivre le processus de convergence dans l'**Union européenne (UE)**.

En outre, l'évolution de composantes spécifiques du PIB et d'indicateurs connexes, notamment ceux relatifs à la production économique, aux **importations** et aux **exportations**, à la consommation intérieure (privée et publique) ou aux investissements, ainsi que les données sur la répartition des revenus et de l'épargne, peuvent donner de précieuses indications quant aux forces motrices d'une économie et, à ce titre, servir de base à la conception, au suivi et à l'évaluation de politiques européennes particulières. Les développements économiques dans le domaine de la production, de la génération et de la (re)distribution des revenus, de la consommation et de l'investissement peuvent être mieux compris s'ils sont analysés par **secteur institutionnel**. Les comptes des secteurs, notamment, fournissent plusieurs indicateurs clés pour les **ménages** et les sociétés non financières, comme le taux d'épargne des ménages et la part de bénéfices des entreprises.

Après une reprise générale du **cycle économique** entre 2003 et 2007, l'impact de la crise économique et financière a entraîné un ralentissement et une récession sévères dans la plupart des pays. En 2008, la croissance du PIB réel dans l'UE-27 et dans la zone euro a ralenti pour s'établir à 0,5 % et, en 2009, le taux de variation est devenu négatif avec une baisse du PIB de 4,2 % dans l'UE-27 et de 4,1 % dans la zone euro.

Graphique 1.1 : Croissance du PIB réel
(en % de variation en glissement annuel)



Source : Eurostat (tsieb020)

Tableau 1.1 : PIB aux prix courants du marché

	PIB (en milliards d'euros)			PIB par habitant (SPA, UE-27=100)		
	1999	2008	2009	1999	2008	2009
UE-27	8 589	12 495	11 791	100	100	100
ZE-16	6 445	9 252	8 963	113	108	108
BE	239	345	339	123	115	116
BG	12	35	35	27	43	:
CZ	56	148	137	69	80	81
DK	163	233	223	131	120	118
DE	2 012	2 481	2 397	122	115	116
EE	5	16	14	42	68	63
IE	90	180	160	126	134	128
EL	132	236	233	83	93	93
ES	580	1 088	1 054	96	103	104
FR	1 368	1 949	1 907	115	108	107
IT	1 127	1 568	1 521	117	102	102
CY	9	17	17	87	96	98
LV	7	23	19	36	57	49
LT	10	32	27	39	62	53
LU	20	39	38	237	277	267
HU	46	106	93	55	64	63
MT	4	6	6	81	77	78
NL	386	596	572	131	134	130
AT	198	283	274	131	124	122
PL	157	362	310	49	56	61
PT	118	172	168	81	79	78
RO	34	140	116	26	42	:
SI	21	37	35	81	91	87
SK	19	65	63	50	72	72
FI	122	185	171	115	117	111
SE	243	334	293	126	122	120
UK	1 410	1 815	1 563	118	116	116
IS	8	10	9	139	121	120
LI	2	3	3	:	:	:
NO	149	306	273	145	189	176
CH	252	343	354	146	141	144
HR	22	47	45	49	63	:
MK	3	7	:	27	34	:
TR	234	499	440	40	46	:
JP	4 102	3 313	3 639	118	109	:
US	8 776	9 770	10 123	163	147	146

Source : Eurostat (tec00001), CH : Secrétariat d'État à l'économie, JP : Economic and Social Research Institute, US : Bureau of Economic Analysis.

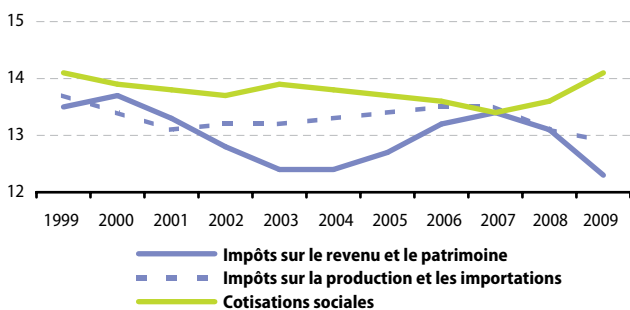
1.2 Les finances publiques

Ces statistiques sont capitales pour déterminer la santé de l'économie d'un État membre et, dans le cadre du **pacte de stabilité et de croissance** de l'UE, les États membres se sont engagés à maintenir leur déficit et leur dette en dessous de certaines valeurs : le déficit public d'un État membre ne peut excéder 3 % de son **produit intérieur brut (PIB)**, tandis que sa dette ne peut excéder 60 % du PIB. Si un État membre ne respecte pas ces limites, la **procédure de déficit excessif** est enclenchée.

Ces mêmes valeurs de déficit et de dette constituent aussi des critères pour l'**Union économique et monétaire (UEM)** et, par conséquent, pour l'adoption de l'**euro**. En outre, la dernière version des lignes directrices intégrées pour l'économie et l'emploi (révisées dans le cadre de la **stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive**) comprend une ligne directrice qui vise à garantir la qualité et la viabilité des finances publiques.

Les principaux types de revenus des administrations publiques sont les **impôts sur le revenu et le patrimoine**, les **impôts sur la production et les importations**, et les **cotisations sociales**. En 2009, le total des recettes tirées de ces impôts et cotisations sociales dans l'UE-27 s'est élevé à 39,3 % du PIB (contre 39,8 % en 2008). Si l'on observe de plus près la structure des **recettes** dans l'UE-27, on peut constater une augmentation relative des rentrées issues des cotisations sociales en 2009, tandis que les deux autres postes principaux, les impôts sur le revenu et le patrimoine et les impôts sur la production, ont diminué (voir graphique 1.2).

Graphique 1.2 : Impôts et cotisations sociales, UE-27 (¹)
(en % du PIB)



(¹) Données extraites le 29.11.2010.

Source : Eurostat ([tec00019](#), [tec00020](#) et [tec00018](#))

Tableau 1.2 : Solde public et dette publique (1)
(en % du PIB)

	Solde public			Dette publique		
	2007	2008	2009	2007	2008	2009
UE-27	-0,9	-2,3	-6,8	58,8	61,8	74,0
ZE-16	-0,6	-2,0	-6,3	66,2	69,8	79,2
BE	-0,3	-1,3	-6,0	84,2	89,6	96,2
BG	1,1	1,7	-4,7	17,2	13,7	14,7
CZ	-0,7	-2,7	-5,8	29,0	30,0	35,3
DK	4,8	3,4	-2,7	27,4	34,2	41,4
DE	0,3	0,1	-3,0	64,9	66,3	73,4
EE	2,5	-2,8	-1,7	3,7	4,6	7,2
IE	0,0	-7,3	-14,4	25,0	44,3	65,5
EL	-6,4	-9,4	-15,4	105,0	110,3	126,8
ES	1,9	-4,2	-11,1	36,1	39,8	53,2
FR	-2,7	-3,3	-7,5	63,8	67,5	78,1
IT	-1,5	-2,7	-5,3	103,6	106,3	116,0
CY	3,4	0,9	-6,0	58,3	48,3	58,0
LV	-0,3	-4,2	-10,2	9,0	19,7	36,7
LT	-1,0	-3,3	-9,2	16,9	15,6	29,5
LU	3,7	3,0	-0,7	6,7	13,6	14,5
HU	-5,0	-3,7	-4,4	66,1	72,3	78,4
MT	-2,3	-4,8	-3,8	61,7	63,1	68,6
NL	0,2	0,6	-5,4	45,3	58,2	60,8
AT	-0,4	-0,5	-3,5	59,3	62,5	67,5
PL	-1,9	-3,7	-7,2	45,0	47,1	50,9
PT	-2,8	-2,9	-9,3	62,7	65,3	76,1
RO	-2,6	-5,7	-8,6	12,6	13,4	23,9
SI	0,0	-1,8	-5,8	23,4	22,5	35,4
SK	-1,8	-2,1	-7,9	29,6	27,8	35,4
FI	5,2	4,2	-2,5	35,2	34,1	43,8
SE	3,6	2,2	-0,9	40,0	38,2	41,9
UK	-2,7	-5,0	-11,4	44,5	52,1	68,2
IS	5,4	-13,5	-9,1	29,1	57,4	:
NO	17,7	19,1	9,7	52,4	49,9	43,7
HR	-2,5	-1,4	-4,1	32,9	28,9	35,3
TR	-1,0	-2,2	-6,7	39,4	39,5	45,4

(1) Solde public : besoin net/capacité nette de financement du secteur consolidé des administrations publiques ; dette publique : dette brute consolidée des administrations publiques ; données extraites le 29.11.2010.

Source : Eurostat (tsieb080 et tsieb090)

1.3 Les taux de change et les taux d'intérêt

Eurostat publie plusieurs séries de données relatives aux taux de change. On peut distinguer trois bases de données principales, qui contiennent des statistiques sur :

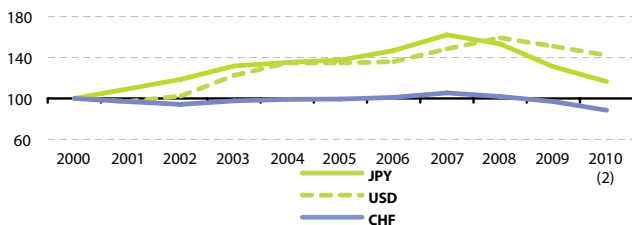
- les taux de change bilatéraux entre les monnaies, notamment certains facteurs de conversion spéciaux pour les pays ayant adopté l'euro ;
- les fluctuations dans le cadre du mécanisme de taux de change (MTC et MTC II) de l'UE ;
- les indices de taux de change effectifs.

Les taux de change journaliers sont disponibles depuis 1974 pour un grand nombre de monnaies.

Les taux d'intérêt fournissent des informations sur le coût ou prix d'un emprunt, ou le gain tiré d'un prêt. Ils sont traditionnellement exprimés en pourcentage annuel du montant emprunté, bien que la période du prêt/de l'emprunt puisse s'étendre d'un jour à plusieurs années. Les taux d'intérêt se distinguent soit par la période du prêt/de l'emprunt, soit par les parties impliquées dans la transaction (entreprises, consommateurs, administrations publiques ou opérations interbancaires).

Les taux d'intérêt à long terme figurent parmi les critères de convergence de l'Union économique et monétaire (UEM) européenne. Le respect de ce critère impose aux États membres de démontrer un taux d'intérêt nominal moyen à long terme ne dépassant pas de plus de 2 points de pourcentage celui des trois États membres les plus performants, au maximum. Les taux d'intérêt à long terme se basent sur les rendements des obligations d'État (ou

Graphique 1.3 : Taux de change par rapport à l'euro (1)
(2000 = 100)



(1) CHF, franc suisse ; JPY, yen japonais ; USD, dollar des États-Unis ; une réduction de la valeur de l'indice indique une appréciation de la monnaie étrangère et une dépréciation de l'euro.

(2) Prévisions.

Source : Eurostat (tec00033), BCE

de titres comparables), compte tenu des différences existant dans les définitions nationales, sur le marché secondaire, avant déduction des impôts, d'une durée résiduelle d'environ dix ans.

Eurostat publie aussi plusieurs taux d'intérêt à court terme, avec des échéances différentes (au jour le jour, un à douze mois).

Tableau 1.3 : Taux d'intérêt
(en %)

	Rendement des obligations - critère de convergence de l'UEM (critère de Maastricht) (1)			Taux d'intérêt à court terme : taux interbancaires à trois mois (moyenne annuelle)		
	1999	2004	2009	1999	2004	2009
UE-27	:	4,38	4,13	:	2,86	1,56
ZE (2)	4,66	4,12	3,82	2,96	2,11	1,22
BE	4,75	4,15	3,90	-	-	-
BG	:	5,36	7,22	5,88	3,74	5,72
CZ	:	4,82	4,84	6,85	2,36	2,19
DK	4,91	4,30	3,59	3,44	2,20	2,49
DE	4,49	4,04	3,22	-	-	-
EE	:	:	:	7,81	2,50	5,92
IE	4,71	4,08	5,23	-	-	-
EL	6,30	4,26	5,17	10,09	-	-
ES	4,73	4,10	3,98	-	-	-
FR	4,61	4,10	3,65	-	-	-
IT	4,73	4,26	4,31	-	-	-
CY	:	5,80	4,60	6,25	4,74	-
LV	:	4,86	12,36	8,44	4,23	13,09
LT	:	4,50	14,00	13,89	2,68	7,07
LU	4,66	2,84	4,23	-	:	:
HU	:	8,19	9,12	15,07	11,53	9,14
MT	:	4,69	4,54	5,15	2,94	-
NL	4,63	4,10	3,69	-	-	-
AT	4,68	4,13	3,94	-	-	-
PL	:	6,90	6,12	14,73	6,20	4,42
PT	4,78	4,14	4,21	-	-	-
RO	:	:	9,69	79,63	19,14	11,34
SI	:	4,68	4,38	8,64	4,66	-
SK	:	5,03	4,71	15,67	4,68	-
FI	4,72	4,11	3,74	-	-	-
SE	4,98	4,42	3,25	3,33	2,31	0,92
UK	5,01	4,93	3,36	5,55	4,64	1,21
TR	-	-	-	96,99	23,84	:
JP	-	-	-	0,22	0,05	0,47
US	-	-	-	5,41	1,62	0,69

(1) L'indicateur pour le Luxembourg repose sur un panier d'obligations à long terme d'une échéance résiduelle moyenne proche de 10 ans ; les obligations sont émises par un établissement de crédit privé.

(2) ZE-11, 1999 ; ZE-12, 2004 ; ZE-16, 2009.

Source : Eurostat (tec00097 et tec00035), BCE, banques centrales nationales

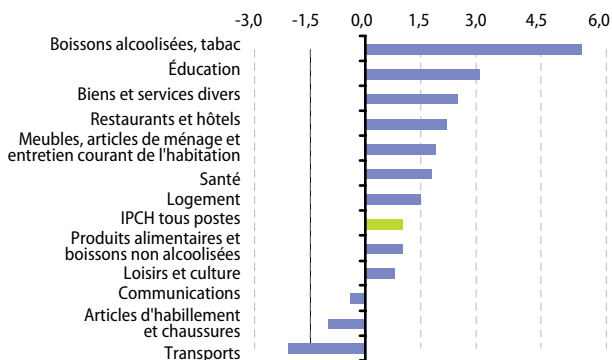
1.4 Les prix à la consommation – l'inflation et les niveaux de prix relatifs

L'augmentation du niveau des prix des biens et des services dans une économie est appelée « **inflation** ». Cet indicateur est généralement mesuré à l'aide d'**indices des prix à la consommation (IPC)** ou d'indices des prix de détail (IPD). Dans l'**Union européenne (UE)**, un indice des prix à la consommation a été spécifiquement conçu pour suivre l'évolution des prix : l'**indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH)**.

Les indices des prix à la consommation harmonisés sont présentés avec une année de référence commune (actuellement 2005 = 100). Habituellement, les indices sont utilisés pour refléter l'évolution des pourcentages de hausse/baisse des prix. Bien que les taux de variation présentés dans les tableaux et graphiques de la présente section soient annuels, les indices de base sont calculés mensuellement et publiés par Eurostat à la même fréquence.

Les indices des prix à la consommation harmonisés sont, entre autres, utilisés pour les besoins de la politique monétaire et pour l'évaluation de la convergence de l'inflation, requise par le **traité sur le fonctionnement de l'Union européenne**. Ils servent notamment à mesurer l'inflation dans la zone euro. L'objectif principal de la politique monétaire de la **Banque centrale européenne (BCE)** consiste à maintenir la stabilité des prix. La BCE a défini la stabilité des prix comme une progression annuelle de l'indice des prix à la consommation harmonisé inférieure à 2 % (mais proche de cette valeur) pour la zone euro à moyen terme.

Graphique 1.4 : Rubriques principales de l'IPCH, taux annuel moyen d'inflation, UE-27, 2009 (en %)



Source : Eurostat ([prc_hicp_aind](#))

Tableau 1.4 : IPCH tous postes, taux annuel moyen d'inflation (en %)

	2004	2005	2006	2007	2008	2009
UE (1)	2,0	2,2	2,2	2,3	3,7	1,0
ZE (2)	2,1	2,2	2,2	2,1	3,3	0,3
BE	1,9	2,5	2,3	1,8	4,5	0,0
BG	6,1	6,0	7,4	7,6	12,0	2,5
CZ	2,6	1,6	2,1	3,0	6,3	0,6
DK	0,9	1,7	1,9	1,7	3,6	1,1
DE	1,8	1,9	1,8	2,3	2,8	0,2
EE	3,0	4,1	4,4	6,7	10,6	0,2
IE	2,3	2,2	2,7	2,9	3,1	-1,7
EL	3,0	3,5	3,3	3,0	4,2	1,3
ES	3,1	3,4	3,6	2,8	4,1	-0,2
FR	2,3	1,9	1,9	1,6	3,2	0,1
IT	2,3	2,2	2,2	2,0	3,5	0,8
CY	1,9	2,0	2,2	2,2	4,4	0,2
LV	6,2	6,9	6,6	10,1	15,3	3,3
LT	1,2	2,7	3,8	5,8	11,1	4,2
LU	3,2	3,8	3,0	2,7	4,1	0,0
HU	6,8	3,5	4,0	7,9	6,0	4,0
MT	2,7	2,5	2,6	0,7	4,7	1,8
NL	1,4	1,5	1,7	1,6	2,2	1,0
AT	2,0	2,1	1,7	2,2	3,2	0,4
PL	3,6	2,2	1,3	2,6	4,2	4,0
PT	2,5	2,1	3,0	2,4	2,7	-0,9
RO	11,9	9,1	6,6	4,9	7,9	5,6
SI	3,7	2,5	2,5	3,8	5,5	0,9
SK	7,5	2,8	4,3	1,9	3,9	0,9
FI	0,1	0,8	1,3	1,6	3,9	1,6
SE	1,0	0,8	1,5	1,7	3,3	1,9
UK	1,3	2,1	2,3	2,3	3,6	2,2
IS	2,3	1,4	4,6	3,6	12,8	16,3
NO	0,6	1,5	2,5	0,7	3,4	2,3
CH	:	:	1,0	0,8	2,3	-0,7
HR	2,1	3,0	3,3	2,7	5,8	2,2
TR	10,1	8,1	9,3	8,8	10,4	6,3
JP (3)	0,0	-0,3	0,3	0,0	1,4	-1,4
US (3)	2,7	3,4	3,2	2,8	3,8	-0,4

(1) Les données font référence à l'agrégat officiel de l'UE. La zone de couverture varie en fonction de l'adhésion de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.

(2) Les données font référence à l'agrégat officiel de la zone euro. La zone de couverture varie en fonction de l'entrée de nouveaux États membres et de leur intégration à l'aide d'une formule d'indice-chaîne.

(3) IPC national : pas strictement comparable à l'IPCH.

Source : Eurostat ([prc_hicp_aind](#))

1.5 La balance des paiements – le compte des transactions courantes

La **balance des paiements** enregistre toutes les opérations économiques entre entités **résidentes** et non résidentes au cours d'une période donnée.

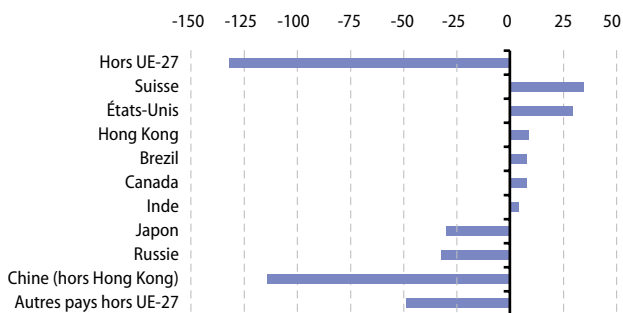
Le **déficit** du compte des transactions courantes de l'UE-27 s'élevait à 131 800 millions d'euros en 2009, soit 1,1 % du **produit intérieur brut (PIB)**, près de la moitié du niveau du déficit enregistré en 2008, qui s'établissait aux environs de 2,0 %.

Le déficit du compte des transactions courantes de l'UE-27 avec la Chine s'élevait à 113 900 millions d'euros en 2009, soit un montant trois fois et demie plus important que celui des plus gros déficits suivants, qui concernaient la Russie et le Japon. Le compte des transactions courantes avec la Suisse a enregistré un excédent de 34 800 millions d'euros, soit environ un cinquième de plus qu'avec les États-Unis (voir graphique 1.5).

Le compte des transactions courantes de la balance des paiements fournit des informations concernant les échanges internationaux de marchandises (qui représentent généralement la catégorie la plus importante), mais aussi les transactions internationales en matière de services, le revenu et les transferts courants.

Une balance négative – déficit des comptes courants – indique qu'un pays dépense davantage à l'étranger qu'il ne gagne sur les transactions avec d'autres économies, ce qui le place en position de débiteur à l'égard du reste du monde.

Graphique 1.5 : Balance courante avec certains partenaires sélectionnés, UE-27, 2009
(en milliards d'euros)



Source : Eurostat ([bop_q_eu](#))

Tableau 1.5 : Compte des transactions courantes, balance par composante, 2009 ⁽¹⁾
(en % du PIB)

	Compte des transactions courantes	Biens	Services	Revenus	Transferts courants
UE-27	-1,1	-0,7	0,5	-0,4	-0,5
ZE-16	-0,6	0,5	0,3	-0,4	-1,0
BE	0,3	0,8	0,1	1,3	-2,0
BG	-9,1	-11,7	4,4	-4,5	2,7
CZ	-1,1	5,0	0,7	-6,4	-0,4
DK	4,0	2,2	1,3	2,5	-1,9
DE	5,0	5,6	-0,7	1,4	-1,3
EE	4,6	-3,8	9,5	-2,9	1,7
IE	-3,0	20,3	-5,3	-17,5	-0,6
EL	-11,4	-13,2	5,4	-4,2	0,6
ES	-5,5	-4,3	2,4	-2,9	-0,8
FR	-1,9	-2,3	0,6	1,2	-1,4
IT	-3,2	0,1	-0,7	-1,8	-0,8
CY	-8,3	-25,0	24,4	-6,5	-1,2
LV	9,5	-6,6	6,3	6,5	3,4
LT	3,8	-2,9	2,2	0,4	4,1
LU	5,7	-8,0	47,8	-31,4	-2,7
HU	0,3	4,3	1,6	-6,0	0,3
MT	-4,1	-13,6	15,6	-6,1	-0,1
NL	5,1	6,1	1,0	-1,0	-1,0
AT ⁽²⁾	3,5	0,5	4,1	-0,6	-0,5
PL	-1,6	-1,0	1,1	-3,3	1,5
PT	-10,3	-10,4	3,6	-4,7	1,3
RO	-4,5	-5,9	-0,3	-1,8	3,5
SI	-1,5	-2,0	3,2	-2,2	-0,4
SK	-3,2	1,9	-2,0	-2,0	-1,1
FI	1,3	2,1	0,9	-0,7	-1,0
SE	7,4	3,3	3,6	1,8	-1,2
UK	-1,1	-5,9	3,2	2,6	-1,1
IS	-3,5	5,9	2,5	-11,3	-0,6
NO	14,0	14,6	0,1	0,6	-1,2
HR	-5,4	-16,3	12,5	-3,9	2,3
TR	-2,3	-4,0	2,6	-1,3	0,4
JP ⁽²⁾	3,2	0,8	-0,4	3,1	-0,3
US ⁽³⁾	-4,9	-5,8	1,0	0,8	-0,9

(1) UE-27, flux hors UE-27 ; zone euro, flux hors ZE-16 ; États membres et autres pays, flux avec le reste du monde.

(2) 2007.

(3) 2008.

Source : Eurostat (bop_q_eu, bop_q_euro, bop_q_c et tec00001)

1.6 Les investissements directs étrangers

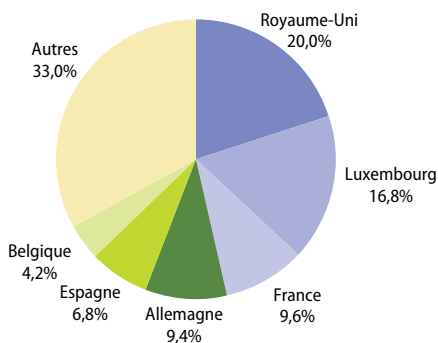
Les **investissements directs étrangers (IDE)** constituent la catégorie d'investissements internationaux qu'une entité résidente d'une économie (l'investisseur direct) effectue dans le but d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise résidente d'une autre économie (l'entreprise d'investissement direct). On considère qu'il y a un intérêt durable lorsque l'investisseur direct acquiert au moins 10 % du droit de vote de l'entreprise d'investissement direct.

Les flux d'IDE augmentent généralement en période de croissance économique rapide, tandis que le désinvestissement intervient davantage en période de récession, lorsque les entreprises se concentrent sur les activités de base sur leur marché intérieur.

Les IDE peuvent être considérés comme une stratégie économique alternative, adoptée par les entreprises souhaitant établir une nouvelle usine, de nouveaux bureaux ou acheter les actifs existants d'une entreprise étrangère. Ces entreprises cherchent à compléter ou à remplacer les échanges extérieurs en produisant (et souvent en vendant) des biens et services dans des pays autres que celui où l'entreprise était initialement installée.

Les IDE diffèrent des investissements de portefeuille dans la mesure où ils sont effectués dans le but de prendre le contrôle ou d'acquérir une participation active dans la gestion de l'entreprise et un intérêt durable dans celle-ci. Les investissements directs n'incluent pas seulement l'acquisition initiale du capital social, mais aussi les transactions en capital ultérieures entre l'investisseur étranger, l'entreprise nationale et les entreprises affiliées.

Graphique 1.6 : Flux sortants d'IDE, moyenne 2006-2008
(en % du total des flux sortants de l'UE-27)



Source : Eurostat ([bop_fdi_main](#))

Tableau 1.6 : Top 10 des pays partenaires de l'UE-27 pour les positions d'IDE
(en milliards d'euros)

	Sortants			Taux de croissance 2006-2008 (en %)
	2006	2007	2008	
Hors UE-27	2 746,0	3 108,2	3 252,9	18,5
États Unis	949,3	992,4	1 058,1	11,5
Suisse	364,6	404,6	453,7	24,4
Canada	114,1	141,3	139,9	22,6
Brésil	92,4	114,4	112,5	21,8
Russie	50,5	70,4	92,0	81,9
Hong Kong	86,1	88,8	88,9	3,2
Singapour	52,5	64,2	80,9	54,0
Japon	75,7	72,2	76,1	0,5
Norvège	50,2	53,2	67,1	33,8
l'Australie	53,6	68,2	58,7	9,5
	Entrants			Taux de croissance 2006-2008 (en %)
	2006	2007	2008	
Hors UE-27	2 022,7	2 346,1	2 421,4	19,7
États Unis	926,1	1 041,5	1 046,2	13,0
Suisse	282,5	312,1	306,2	8,4
Canada	105,2	105,9	105,1	-0,2
Brésil	14,6	36,2	42,1	188,3
Russie	14,6	23,6	28,4	95,0
Hong Kong	17,4	16,2	19,1	9,6
Singapour	26,8	41,1	41,1	53,2
Japon	97,9	120,8	116,9	19,4
Norvège	55,6	77,9	89,0	60,2
l'Australie	18,8	25,2	20,7	10,0

Source : Eurostat (bop_fdi_pos)

La population

2



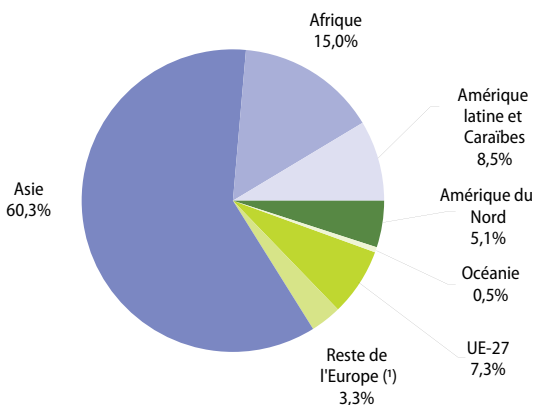
2.1 La population européenne par rapport à la population mondiale

La population mondiale approchait les 7 000 millions d'habitants début 2010 et continue de croître. L'Asie représentait la majeure partie de la population mondiale (un peu plus de 60 %), avec 4 167 millions d'habitants, tandis que l'Afrique était le deuxième continent le plus peuplé, avec 1 033 millions d'habitants, soit 15,0 % de la population mondiale.

La population mondiale a plus que doublé entre 1960 et 2010. Son augmentation durant cette période peut en grande partie être attribuée à la croissance en Asie, en Afrique et en Amérique latine.

Les dernières projections démographiques des Nations unies (*évolution de la population mondiale : révision 2008*) suggèrent que le rythme auquel la population mondiale se développe va ralentir au cours des prochaines décennies. Cependant, le nombre total d'habitants devrait néanmoins atteindre plus de 9 000 millions d'ici 2050. Selon ces projections, la population mondiale sera aussi relativement plus âgée en 2050 qu'elle ne l'est aujourd'hui.

Graphique 2.1 : Population mondiale, 2010
(en % du total)



(*) Albanie, Andorre, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Féroé, Islande, Liechtenstein, ancienne République yougoslave de Macédoine, Moldavie, Monténégro, Norvège, Russie, Serbie, Suisse et Ukraine.

Source : Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population

Tableau 2.1 : Population mondiale
(en millions)

	1960	1970	1980	1990	2000	2010
Monde	3 023	3 686	4 438	5 290	6 115	6 909
Europe⁽¹⁾	604	656	693	721	727	733
Afrique	285	367	482	639	819	1 033
Asie	1 694	2 125	2 623	3 179	3 698	4 167
Amérique latine et Caraïbes	220	286	363	442	521	589
Amérique du Nord	204	231	254	283	319	352
Océanie	16	20	23	27	31	36

(¹) UE-27, Albanie, Andorre, Biélorussie, Bosnie-Herzégovine, Croatie, Féroé, Islande, Liechtenstein, ancienne République yougoslave de Macédoine, Moldavie, Monténégro, Norvège, Russie, Serbie, Suisse et Ukraine.

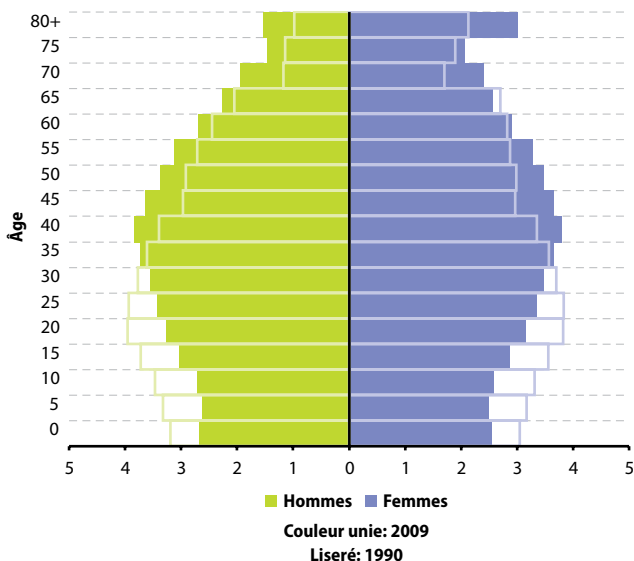
Source : Nations unies, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population

2.2 La structure et le vieillissement de la population

L'impact du vieillissement de la population au sein de l'Union européenne (UE) devrait prendre une importance majeure dans les décennies à venir. Les taux de natalité systématiquement bas et l'augmentation de l'espérance de vie vont modifier la forme de la pyramide des âges de l'UE-27. Le changement le plus important sera probablement la transition marquée vers une population beaucoup plus âgée, et cette tendance apparaît déjà clairement dans plusieurs États membres. En conséquence, la proportion de personnes en âge de travailler dans l'UE-27 diminue tandis que le nombre relatif de personnes retraitées augmente.

Les taux de dépendance liée à l'âge peuvent être utilisés pour étudier le niveau de prise en charge des jeunes et des personnes âgées par la population en âge de travailler. Ces taux sont exprimés en termes de taille relative des populations jeune et âgée par rapport à la population en âge de travailler.

Graphique 2.2 : Pyramides de la population, UE-27 ⁽¹⁾
(en % de la population totale)



(¹) À l'exclusion des départements français d'outre-mer.

Source : Eurostat (demo_pjangroup)

Tableau 2.2 : Indicateurs de la structure d'âge de la population, 2009

	Âge médian	Taux de dépendance des jeunes	Taux de dépendance des personnes âgées
	(en années)	(en %)	
UE-27 (1)	40,6	23,3	25,6
BE (2)	40,7	25,6	25,8
BG	41,1	19,4	25,2
CZ	39,2	19,9	20,9
DK	40,3	27,8	24,1
DE	43,7	20,6	30,9
EE	39,3	22,0	25,2
IE	33,8	30,8	16,2
EL	41,4	21,4	27,9
ES	39,5	21,5	24,3
FR (1)	39,7	28,2	25,7
IT	42,8	21,4	30,6
CY	35,9	24,4	18,2
LV	39,8	19,9	25,1
LT	38,9	21,9	23,2
LU	38,7	26,4	20,5
HU	39,6	21,6	23,8
MT	39,0	22,6	20,1
NL	40,3	26,4	22,3
AT	41,3	22,4	25,7
PL	37,5	21,5	18,9
PT	40,4	22,8	26,3
RO	38,0	21,7	21,3
SI	41,2	20,1	23,6
SK	36,5	21,3	16,7
FI	41,8	25,2	25,2
SE	40,7	25,4	27,1
UK (2)	39,2	26,5	24,3
IS	34,5	30,9	17,2
LI	40,3	23,2	18,2
NO	38,5	28,7	22,1
CH	41,2	22,5	24,3
HR	41,1	22,8	25,7
MK	35,5	25,7	16,3
TR (2)	28,2	39,3	10,2

(1) À l'exclusion des départements français d'outre-mer.

(2) 2008 au lieu de 2009.

Source : Eurostat (demo_pjanind)

2.3 La population et l'accroissement de la population

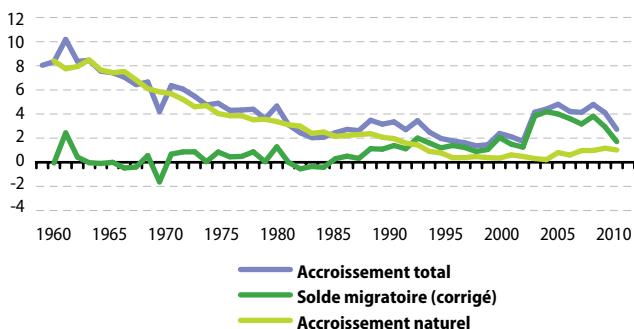
Au 1^{er} janvier 2010, la population de l'UE-27 était estimée à 501,1 millions d'habitants, soit 1,4 million de plus que l'année précédente, et s'est donc maintenue dans le schéma de croissance ininterrompue que l'on constate depuis 1960. Le nombre d'habitants dans l'UE-27 était de 402,6 millions en 1960 et a augmenté de 98,5 millions d'unités jusqu'en 2010.

La contribution relativement faible de l'accroissement naturel à la croissance démographique totale est le résultat de deux facteurs : la migration nette dans l'UE-27 a considérablement augmenté à partir du milieu des années 1980 et, deuxièmement, le nombre de naissances vivantes a chuté, tandis que le nombre de décès a augmenté.

Le nombre d'habitants dans les États membres de l'UE au 1^{er} janvier 2010 variait de 81,8 millions en Allemagne à 0,4 million à Malte.

Bien que la population de l'UE-27 dans son ensemble ait encore augmenté en 2009, la croissance démographique était répartie de manière inégale entre les États membres. 19 États membres au total ont observé une augmentation de leurs populations respectives, tandis que le nombre d'habitants a chuté dans les États membres baltes, dans le Sud-Est de l'UE (Bulgarie et Roumanie), en Allemagne, en Hongrie et à Malte.

Graphique 2.3 : Accroissement de la population par composant (taux bruts annuels), UE-27 (¹)
(pour 1 000 habitants)



(¹) Avant 1998, à l'exclusion des départements français d'outre-mer ; inclut des données provisoires.

Source : Eurostat (demo_gind)

Tableau 2.3 : Bilan démographique, 2009
(en milliers)

	Population au 1 ^{er} jan- vier 2009	Naissances vivantes	Décès	Solde migratoire (corrige)	Population au 1 ^{er} jan- vier 2010
UE-27	499 695,2	5 353,1	4 843,9	857,2	501 061,5
BE	10 750,0	126,0	104,0	55,0	10 827,0
BG	7 606,6	81,0	108,1	-15,7	7 563,7
CZ	10 467,5	118,3	107,4	28,3	10 506,8
DK	5 505,5	62,8	54,9	21,3	5 534,7
DE	82 002,4	651,0	841,0	-12,8	81 799,6
EE	1 340,4	15,8	16,1	0,0	1 340,1
IE	4 450,0	74,8	29,2	-39,9	4 455,8
EL	11 260,4	117,9	110,3	27,0	11 295,0
ES	45 828,2	494,6	391,3	57,6	45 989,0
FR	64 367,0	821,9	546,2	71,1	64 713,8
IT	60 045,1	568,9	591,7	318,1	60 340,3
CY	796,9	9,7	5,4	-3,2	798,1
LV	2 261,3	21,7	29,9	-4,7	2 248,4
LT	3 349,9	36,7	42,0	-15,5	3 329,0
LU	493,5	5,6	3,7	6,6	502,1
HU	10 031,0	96,5	130,4	15,9	10 013,0
MT	413,6	4,1	3,2	-1,6	413,0
NL	16 485,8	184,8	134,2	41,2	16 577,6
AT	8 355,3	76,3	77,4	21,1	8 375,3
PL	38 135,9	417,6	384,9	-1,2	38 167,3
PT	10 627,3	99,5	104,4	15,4	10 637,7
RO	21 498,6	222,4	257,2	-1,6	21 462,2
SI	2 032,4	21,6	18,7	11,7	2 047,0
SK	5 412,3	61,2	52,9	4,4	5 424,9
FI	5 326,3	60,4	49,9	14,6	5 351,4
SE	9 256,3	111,8	90,1	62,6	9 340,7
UK	61 596,0	790,2	559,6	181,5	62 008,1
IS	319,4	5,0	2,0	-4,8	317,6
LI	35,6	0,4	0,2	0,1	35,9
NO	4 799,3	61,8	41,4	38,6	4 858,2
CH	7 701,9	78,2	62,6	65,6	7 783,0
HR	4 435,1	44,6	52,4	-1,5	4 425,7
MK	2 048,6	23,7	19,1	-0,5	2 052,7
TR	71 517,1	1 270,0	461,0	235,2	72 561,3

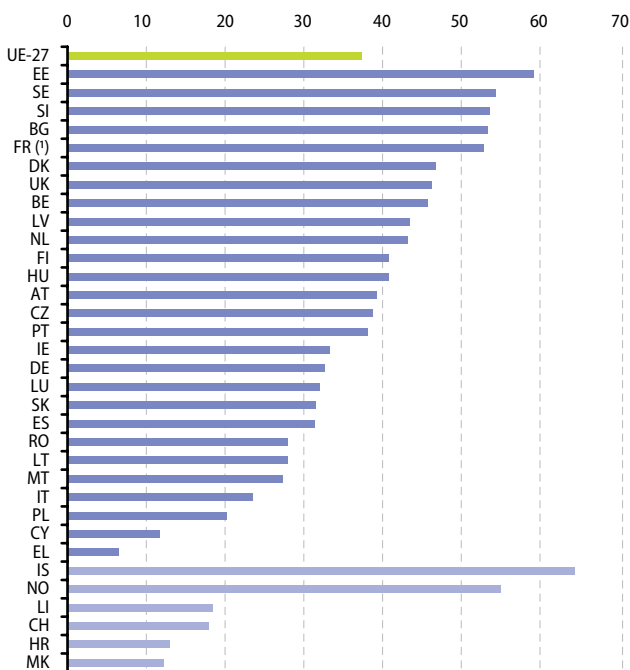
Source : Eurostat (demo_gind)

2.4 Les mariages et les divorces

Le nombre de mariages célébrés dans l'UE-27 en 2007 s'es élevé à 2,4 millions, tandis qu'environ 1,2 million de divorces ont été enregistrés au cours de la même année. Le **taux brut de nuptialité**, autrement dit le nombre de mariages pour 1 000 habitants, était de 4,9 et le **taux brut de divorce** de 2,1.

Dans l'UE-27, quelque 37,4 % des enfants sont nés hors mariage en 2009, alors que le chiffre correspondant pour 1990 était de 17,4 %. En effet, en 2009, les naissances hors mariage représentaient la majorité des naissances vivantes en Estonie, en Suède, en Bulgarie, en France et en Slovénie. La Grèce (6,6 %) et Chypre (11,7 %) étaient moins touchées par cette tendance.

Graphique 2.4 : Naissances vivantes hors mariage, part de toutes les naissances vivantes, 2009 (en % du total des naissances vivantes)



(*) À l'exclusion des départements français d'outre-mer.

Source : Eurostat ([demo_find](#))

Tableau 2.4 : Taux brut de nuptialité et de divorce
(pour 1 000 habitants)

	Mariages			Divorces (¹)		
	1970	1990	2009	1970	1990	2009
UE-27	7,9	6,3	4,9	0,9	1,6	2,1
BE	7,6	6,5	4,0	0,7	2,0	3,0
BG	8,6	6,9	3,4	1,2	1,3	1,5
CZ	9,2	8,8	4,6	2,2	3,1	2,8
DK	7,4	6,1	6,0	1,9	2,7	2,7
DE	7,4	6,5	4,6	1,3	1,9	2,3
EE	9,1	7,5	4,0	3,2	3,7	2,4
IE (²)	7,0	5,1	5,2	-	-	0,8
EL (²)	7,7	5,8	5,2	0,4	0,6	1,2
ES	7,3	5,7	3,8	-	0,6	2,1
FR (⁴)	7,8	5,1	3,9	0,8	1,9	2,1
IT (²)	7,3	5,6	4,0	-	0,5	0,9
CY (²)	8,6	9,7	7,9	0,2	0,6	2,2
LV	10,2	8,9	4,4	4,6	4,1	2,3
LT	9,5	9,8	6,2	2,2	3,4	2,8
LU	6,4	6,1	3,5	0,6	2,0	2,1
HU	9,3	6,4	3,7	2,2	2,4	2,4
MT	7,9	7,1	5,7	-	-	-
NL	9,5	6,5	4,4	0,8	1,9	1,9
AT	7,1	5,9	4,2	1,4	2,1	2,2
PL	8,6	6,7	6,6	1,1	1,1	1,7
PT	9,4	7,2	3,8	0,1	0,9	2,5
RO	7,2	8,3	6,3	0,4	1,4	1,5
SI	8,3	4,3	3,2	1,1	0,9	1,1
SK	7,9	7,6	4,9	0,8	1,7	2,3
FI	8,8	5,0	5,6	1,3	2,6	2,5
SE	5,4	4,7	5,1	1,6	2,3	2,4
UK (²)	8,5	6,6	4,4	1,1	2,7	2,2
IS	7,8	4,5	4,7	1,2	1,9	1,7
LI	5,9	5,6	4,3	:	:	2,7
NO	7,6	5,2	5,0	0,9	2,4	2,1
CH	7,6	6,9	5,4	1,0	2,0	2,5
HR	8,5	5,8	5,1	1,2	1,1	1,1
MK	9,0	8,3	7,3	0,3	0,4	0,6
TR	:	:	8,2	:	:	1,6

(¹) Le divorce n'était pas légalement possible en Italie jusqu'en 1970 ; en Espagne jusqu'en 1981, en Irlande jusqu'en 1995 ; le divorce n'est pas légalement possible à Malte.

(²) 2007 au lieu de 2009.

(³) 2008 au lieu de 2009.

(⁴) À l'exclusion des départements français d'outre-mer pour 1970 et 1990 ; 2007 au lieu de 2009.

(⁵) Mariages, 2008 au lieu de 2009 ; jusqu'en 2002, total des mariages contractés dans le pays, y compris les mariages entre non-résidents ; à compter de 2003, mariages dans lesquels au moins un des époux était résident du pays.

Source : Eurostat (demo_nind)

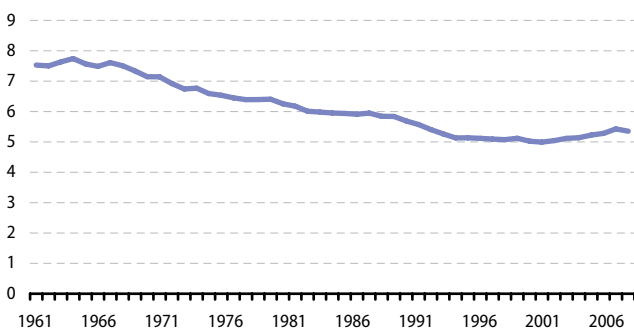
2.5 La fécondité

Entre les années 1960 et le début du XXI^e siècle, le nombre de naissances vivantes dans l'UE-27 a fortement diminué, passant de 7,5 millions à environ 5,0 millions en 2002. Depuis lors, le nombre de naissances vivantes a connu une modeste reprise, puisque 5,4 millions d'enfants sont nés dans l'UE-27 en 2008.

Un taux de fécondité total d'environ 2,1 naissances vivantes par femme est considéré comme le niveau de remplacement : il s'agit donc du nombre moyen de naissances vivantes par femme nécessaire pour maintenir constante la taille de la population s'il n'y avait ni immigration ni émigration. Le taux de fécondité total dans l'UE-27 a chuté à un niveau bien en deçà de ce niveau de remplacement aux cours des dernières décennies et est descendu jusqu'à 1,47 naissance vivante par femme en 2003. Une légère reprise du taux de fécondité a ensuite été observée dans la plupart des États membres, de sorte que la moyenne de l'UE-27 a atteint 1,56 naissance vivante par femme en 2008.

Les taux de fécondité totaux des États membres de l'UE-27 ont convergé ces dernières décennies. En 1980, l'écart entre le taux de fécondité le plus élevé (3,2 en Irlande) et le plus bas (1,5 au Luxembourg) était de 1,7 naissance vivante par femme. En 1990, cette différence avait diminué pour atteindre 1,1 naissance vivante par femme, et en 2008, l'écart s'était encore resserré, à 0,8.

Graphique 2.5 : Nombre de naissances vivantes, UE-27 (¹)
(en millions)



(¹) À l'exclusion des départements français d'outre-mer avant 1998.

Source : Eurostat ([demo_gind](#))

Tableau 2.5 : Taux de fécondité total
(enfants par femme)

	1960	1970	1980	1990	2000	2008
UE-27 ⁽¹⁾	:	:	:	:	:	1,56
BE ⁽¹⁾	2,54	2,25	1,68	1,62	1,67	1,82
BG	2,31	2,17	2,05	1,82	1,26	1,48
CZ	2,09	1,92	2,08	1,90	1,14	1,50
DK	2,57	1,95	1,55	1,67	1,77	1,89
DE	:	:	:	:	1,38	1,38
EE	:	:	:	2,05	1,38	1,65
IE	3,78	3,85	3,21	2,11	1,89	2,10
EL	2,23	2,40	2,23	1,40	1,26	1,51
ES	:	:	2,20	1,36	1,23	1,46
FR ⁽²⁾	2,73	2,47	1,95	1,78	1,87	1,99
IT	2,37	2,38	1,64	1,33	1,26	1,41
CY	:	:	:	2,41	1,64	1,46
LV	:	:	:	:	:	1,44
LT	:	2,40	1,99	2,03	1,39	1,47
LU	2,29	1,97	1,50	1,60	1,76	1,61
HU	2,02	1,98	1,91	1,87	1,32	1,35
MT	:	:	1,99	2,04	1,70	1,44
NL	3,12	2,57	1,60	1,62	1,72	1,77
AT	2,69	2,29	1,65	1,46	1,36	1,41
PL	:	:	:	2,06	1,35	1,39
PT	3,16	3,01	2,25	1,56	1,55	1,37
RO	:	:	2,43	1,83	1,31	1,35
SI	:	:	:	1,46	1,26	1,53
SK	3,04	2,41	2,32	2,09	1,30	1,32
FI	2,72	1,83	1,63	1,78	1,73	1,85
SE	:	1,92	1,68	2,13	1,54	1,91
UK ⁽¹⁾	:	:	1,90	1,83	1,64	1,90
IS	:	2,81	2,48	2,30	2,08	2,15
LI	:	:	:	:	1,57	1,43
NO	:	2,50	1,72	1,93	1,85	1,96
CH	2,44	2,10	1,55	1,58	1,50	1,48
HR	:	:	:	:	:	1,46
MK	:	:	:	:	1,88	1,47
TR	:	:	:	:	:	2,10

⁽¹⁾ 2007 au lieu de 2008.

⁽²⁾ À l'exclusion des départements français d'outre-mer.

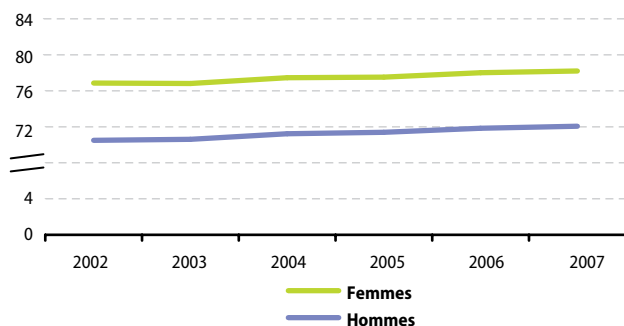
Source : Eurostat ([demo_frate](#))

2.6 La mortalité et l'espérance de vie

L'indicateur le plus couramment utilisé pour analyser la mortalité est celui de l'espérance de vie à la naissance. L'amélioration du niveau de vie et des systèmes de santé en Europe est à l'origine de l'augmentation continue de l'espérance de vie à la naissance. Dans l'UE-27, l'espérance de vie à la naissance a augmenté d'environ dix ans ces cinquante dernières années. Même au cours des cinq dernières années pour lesquelles des données sont disponibles (2002 à 2007), elle a progressé de 1,5 an. En conséquence, l'espérance de vie dans l'UE-27 est généralement plus élevée que dans la plupart des autres régions du monde. Sur la base des observations réalisées dans l'UE-27 pour 2007, l'espérance de vie à la naissance d'un garçon s'élève, en moyenne, à 76,1 ans, tandis que celle d'une fille atteint 82,2 ans.

Des différences significatives dans l'espérance de vie à la naissance sont néanmoins observées entre les États membres de l'UE. Si l'on considère les extrémités du classement, l'espérance de vie d'une femme est de 77,0 ans en Bulgarie et de 84,9 ans en France, soit un écart de 7,9 ans. L'espérance de vie d'un homme est de 66,3 ans en Lituanie et de 79,2 ans en Suède, soit un écart de 12,9 ans.

Graphique 2.6 : Espérance de vie à la naissance, UE-27 (en années)



Source : Eurostat (demo_mlexpec)

Tableau 2.6 : Espérance de vie à 65 ans
(en années)

	Total		Hommes		Femmes	
	1993	2008	1993	2008	1993	2008
UE-27 (¹)	:	18,9	:	17,0	:	20,5
BE (¹)	16,9	19,3	14,5	17,3	18,9	21,0
BG	14,2	15,3	12,9	13,5	15,5	16,7
CZ	14,5	17,3	12,6	15,3	16,0	18,8
DK	15,9	18,2	14,0	16,6	17,6	19,5
DE	16,8	19,3	14,5	17,5	18,3	20,7
EE	14,2	16,8	11,7	13,6	15,7	18,9
IE	15,2	18,9	13,4	17,2	17,0	20,4
EL	17,1	18,9	15,9	17,8	18,1	19,8
ES	18,1	20,1	15,9	18,0	19,8	21,9
FR (²)	18,5	21,0	16,0	18,5	20,6	23,1
IT (¹)	17,7	20,1	15,6	18,0	19,5	21,8
CY	16,9	19,2	15,7	17,9	18,0	20,4
LV	:	16,0	:	13,0	:	17,9
LT	15,1	16,2	12,6	13,4	16,6	18,1
LU	16,8	19,4	14,2	17,4	18,7	21,0
HU	14,0	16,4	11,9	13,9	15,7	18,1
MT	:	18,7	:	17,0	:	20,1
NL	16,8	19,2	14,4	17,4	18,9	20,7
AT	17,0	19,6	14,7	17,7	18,4	21,1
PL	14,6	17,2	12,5	14,8	16,2	19,1
PT	16,0	18,7	14,2	16,9	17,5	20,3
RO	14,1	15,7	12,8	14,0	15,2	17,2
SI	15,5	18,8	13,2	16,4	17,1	20,5
SK	14,5	16,1	12,4	13,8	16,2	17,8
FI	16,4	19,6	14,1	17,5	18,0	21,3
SE	17,5	19,6	15,6	18,0	19,3	20,9
UK (¹)	16,2	19,0	14,2	17,5	17,9	20,2
IS	18,0	19,6	16,8	18,4	19,1	20,6
LI	:	20,6	:	18,5	:	22,2
NO	16,9	19,4	14,8	17,6	18,8	21,0
CH	18,3	20,7	15,9	18,9	20,3	22,3
HR	:	16,4	:	14,3	:	18,0
MK	:	14,6	:	13,6	:	15,6

(¹) 2007 au lieu de 2008.

(²) À l'exclusion des départements français d'outre-mer.

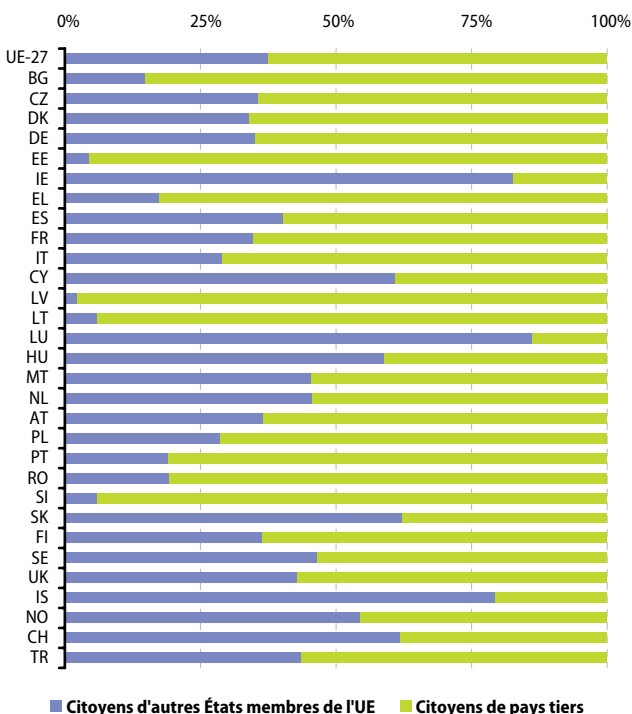
Source : Eurostat ([demo_mlexpec](#))

2.7 La migration et la population migrante

La migration est influencée par une combinaison de facteurs économiques, politiques et sociaux, dans le pays d'origine du migrant (causes de départ) ou dans le pays de destination (effets d'attraction). On pense que la relative prospérité économique et la stabilité politique de l'UE ont un effet d'attraction considérable sur les migrants.

Dans les pays de destination, la migration internationale peut constituer un instrument pour remédier à certaines pénuries sur le marché du travail. En même temps, la migration internationale à elle seule ne pourra toutefois certainement pas inverser la tendance actuelle au vieillissement de la population observée dans de nombreuses régions de l'UE.

Graphique 2.7 : Ventilation des non-nationaux par nationalité, 2009 ⁽¹⁾
(en % des non-nationaux)



⁽¹⁾ Belgique, non disponible.

Source : Eurostat (migr_pop1ctz)

Tableau 2.7 : Immigration par grands groupes de nationalité, 2008
(en milliers)

	Nationaux	Non-nationaux		
		Total	Citoyens d'autres États membres de l'UE	Citoyens de pays tiers
UE-27	600,0	3 200,0	1 400,0	1 800,0
BE	:	:	:	:
BG	1,1	0,1	0,0	0,1
CZ	1,7	76,2	17,6	58,5
DK	19,9	37,5	20,0	17,5
DE	108,3	573,8	335,9	237,9
EE	1,7	1,9	1,0	0,9
IE	17,9	45,6	32,1	13,5
EL	:	74,7	25,7	49,0
ES	33,8	692,2	193,3	498,9
FR	64,1	152,9	63,9	89,0
IT	38,2	496,5	212,9	283,7
CY	1,1	9,8	6,5	3,4
LV	0,9	2,5	1,6	0,9
LT	6,3	3,0	0,4	2,6
LU	1,0	16,7	13,9	2,8
HU	2,0	35,5	17,7	17,9
MT	1,2	7,8	4,5	3,3
NL	40,2	94,3	55,4	38,9
AT	15,3	94,4	55,3	39,1
PL	35,9	12,0	3,1	8,9
PT	9,6	20,1	4,1	16,1
RO	:	10,0	:	:
SI	2,6	28,0	2,1	25,9
SK	1,4	16,5	8,5	7,9
FI	9,2	19,7	7,3	12,3
SE	17,9	83,0	30,4	52,6
UK	85,1	505,2	197,7	307,4
IS	2,8	7,5	6,4	1,1
NO	6,4	51,7	32,2	19,5
CH	22,7	161,6	113,6	48,0
HR	12,5	2,0	0,5	1,5
MK	0,2	0,8	0,1	0,7
TR	:	19,7	6,0	13,7

Source : Eurostat (migr_imm1ctz)

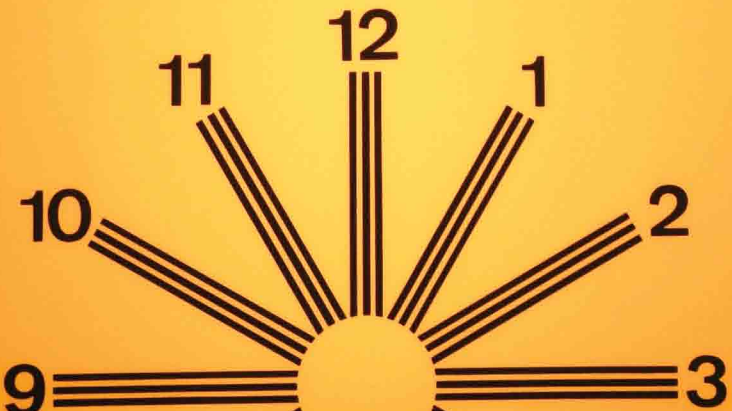
La santé

3

U Z E 0,3

15 M C T H 0,2

30 N X V 0,1

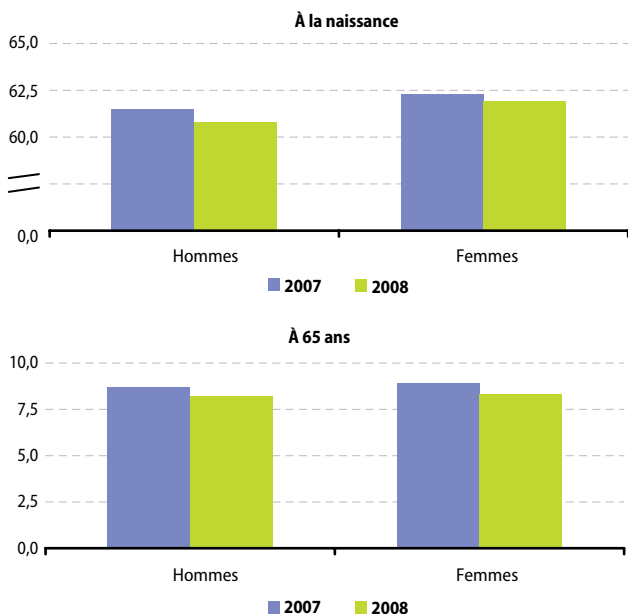


3.1 Les années de vie en bonne santé

La question de savoir si les années de vie supplémentaires gagnées grâce à la longévité accrue sont passées en bonne ou en mauvaise santé revêt une importance cruciale. Étant donné que l'espérance de vie à la naissance ne peut entièrement répondre à cette question, des indicateurs d'espérance de vie, tels que les années de vie en bonne santé (indicateur aussi appelé *espérance de vie sans incapacité*) ont été mis au point. Le calcul de l'indicateur « années de vie en bonne santé » est basé sur une question d'autoperception, qui vise à mesurer l'importance d'éventuelles incapacités dues à un problème de santé dont pourraient souffrir les répondants dans leurs activités habituelles (pendant au moins six mois).

En 2008, le nombre d'années de vie en bonne santé à la naissance dans l'UE-27 atteignait 60,8 ans pour les hommes et 61,9 ans pour les femmes, ce qui représentait respectivement 79,9 % et 75,3 % de l'espérance de vie totale à la naissance. Pour les personnes passant le cap de 65 ans, le nombre d'années de vie en bonne santé restant était de 8,2 ans pour les hommes et 8,3 ans pour les femmes.

Graphique 3.1 : Années de vie en bonne santé, UE-27



Source : Eurostat (hlth_hlye)

Tableau 3.1 : Années de vie en bonne santé, 2008
(en années)

	Années de vie en bonne santé			
	À la naissance		À 65 ans	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
UE-27	60,8	61,9	8,2	8,3
BE (¹)	63,3	63,7	10,1	10,3
BG	61,9	65,5	8,7	9,3
CZ	61,2	63,3	7,4	8,2
DK	62,3	60,7	12,0	12,3
DE	55,8	57,4	6,2	6,6
EE	52,7	57,2	3,9	4,2
IE	63,2	65,0	9,4	10,3
EL	65,4	65,8	8,9	8,1
ES	63,7	63,2	9,8	8,6
FR	62,4	64,2	8,7	9,8
IT (¹)	62,8	61,9	7,9	7,2
CY	64,5	65,1	9,3	7,7
LV	51,5	54,1	4,8	4,9
LT	54,6	59,3	5,7	6,3
LU	64,8	64,2	10,8	11,6
HU	54,6	58,0	5,5	6,3
MT	68,7	71,9	10,4	11,4
NL	62,4	59,8	9,7	9,6
AT	58,0	59,5	7,3	7,3
PL	58,4	62,6	6,9	7,5
PT	59,0	57,2	6,6	5,4
RO	60,0	62,6	7,7	7,8
SI	59,4	60,9	9,2	9,3
SK	51,8	52,3	2,9	2,6
FI	58,6	59,4	8,0	8,9
SE	69,2	68,7	12,9	13,8
UK (¹)	64,9	66,1	10,3	11,5
IS	70,9	69,5	13,8	14,0
NO	70,0	68,8	14,1	14,8

(¹) 2007.

Source : Eurostat (hlth_hlye)

3.2 Les causes de décès

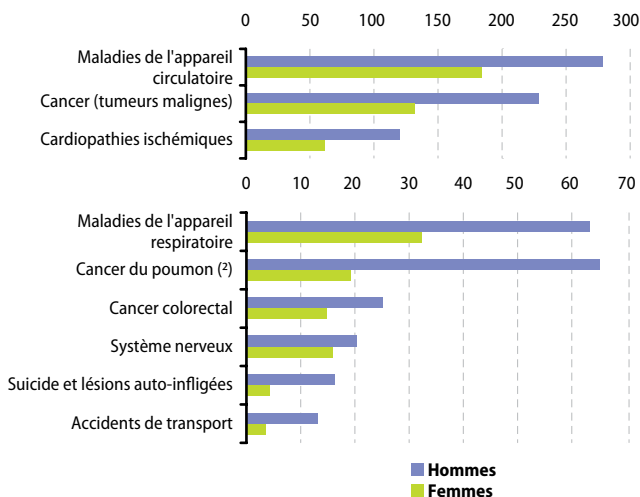
En liant tous les décès dans la population à une cause de décès sous-jacente, il est possible d'évaluer les risques associés au décès dû à une série de maladies spécifiques et à d'autres causes ; ces chiffres peuvent ensuite être ventilés par âge, sexe, nationalité et région (niveau 2 de la NUTS), à l'aide des **taux de mortalité standardisés**.

Les statistiques sur les causes de décès revêtent une grande importance dans l'évaluation de l'état de la santé et des soins de santé dans l'UE. Elles suggèrent les mesures préventives et médico-curatives et les investissements dans la recherche qui pourraient accroître l'**espérance de vie** de la population.

Les dernières informations disponibles pour 2008 ⁽⁴⁾ indiquent que les maladies de l'appareil circulatoire et le cancer étaient, de loin, les principales causes de décès en Europe. Entre 2000 et 2008, il y a eu,

⁽⁴⁾ Italie, Luxembourg, Malte, Suède, Royaume-Uni et Suisse, 2007 ; Danemark, 2006 ; Belgique, 2005.

Graphique 3.2 : Causes de décès - taux de mortalité standardisé, UE-27, 2008 ⁽¹⁾
(pour 100 000 habitants)



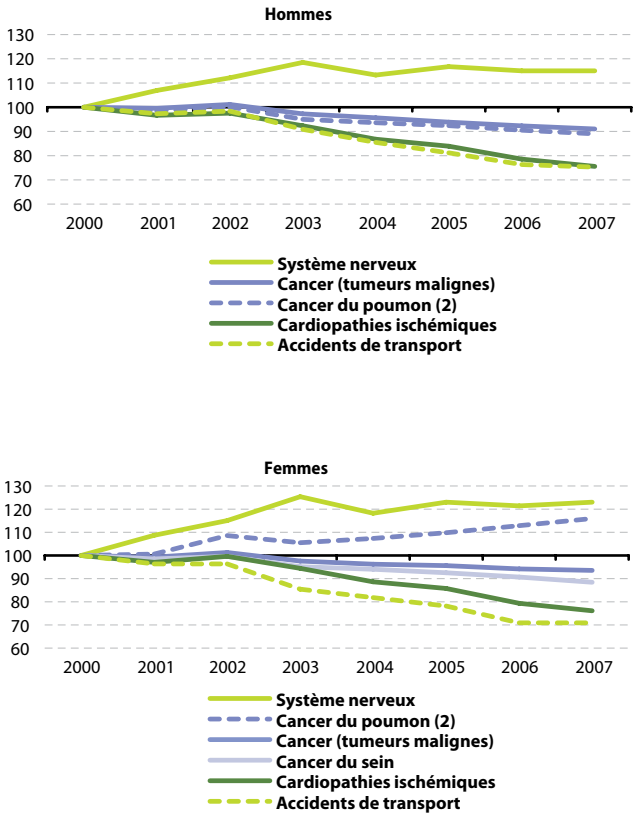
⁽¹⁾ Données provisoires ; il convient de noter les différences d'échelle entre les deux graphiques ; les valeurs sont classées selon la moyenne hommes/femmes.

⁽²⁾ Tumeurs malignes du larynx, de la trachée, des bronches et du poumon.

Source : Eurostat (hlth_cd_asdr)

dans l'UE-27, une forte diminution des taux de décès dus aux cardiopathies ischémiques et aux accidents de transport (qui ont chacun chuté d'environ 30 %), tandis que le taux de décès dus au cancer a diminué de près de 10 % dans l'UE-27 au cours de la même période.

Graphique 3.3 : Causes de décès - taux de mortalité standardisé, pour 100 000 habitants, UE-27 ⁽¹⁾ (2000=100)



⁽¹⁾ Données provisoires.

⁽²⁾ Tumeurs malignes du larynx, de la trachée, des bronches et du poumon.

Source : Eurostat (hlth_cd_asdr)

3.3 Les soins de santé

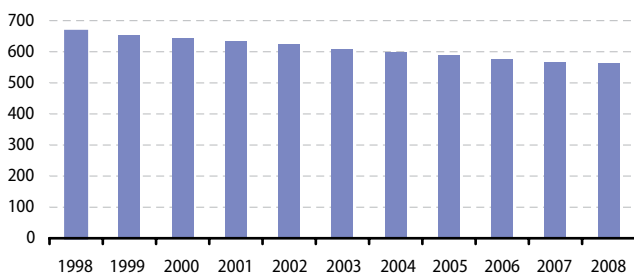
Les systèmes de soins de santé sont organisés et financés de différentes manières dans les États membres de l'UE, mais la plupart des Européens conviendraient qu'un accès universel à des soins de santé de qualité, à un prix abordable à la fois pour les individus et pour la société au sens large, constitue un besoin fondamental.

Des statistiques monétaires et non monétaires peuvent être utilisées pour évaluer comment le système de soins de santé d'un pays répond à ce besoin fondamental, en mesurant les ressources financières, humaines et techniques dans le secteur des soins de santé et la répartition de ces ressources entre les activités de soins de santé (par exemple, les soins préventifs et curatifs), les groupes de prestataires de soins de santé (par exemple, les hôpitaux et les centres ambulatoires) ou les professionnels des soins de santé (par exemple, le personnel médical et paramédical). En combinant ces données avec des informations sur les choix techniques et de gestion qui sont opérés en relation avec la prestation des soins de santé (le recours aux soins hospitaliers ou ambulatoires ou la durée moyenne des hospitalisations, par exemple), il est possible d'évaluer et de mesurer les performances des systèmes de soins de santé.

Au cours des dix années qui se sont écoulées entre 1998 et 2008, le nombre de lits d'hôpital pour 100 000 habitants a chuté dans tous les États membres, à l'exception de Malte.

La réduction du nombre de lits d'hôpital peut refléter, entre autres, des contraintes économiques, une efficacité accrue due à l'utilisation de ressources techniques (par exemple, du matériel d'imagerie), une évolution générale des soins en établissement hospitalier vers des soins ambulatoires et des hospitalisations plus courtes après les opérations.

Graphique 3.4 : Lits d'hôpital, UE-27
(pour 100 000 habitants)



Source : Eurostat (tps00046)

Tableau 3.2 : Indicateurs en matière de soins de santé, 2008
(pour 100 000 habitants)

	Médecins praticiens (¹)	Lits d'hôpital (²)	Sorties d'hôpital (³)
BE	293,2	660,1	15 741
BG	361,3	650,8	21 665
CZ	352,7	715,8	20 624
DK	341,0	357,8	16 498
DE	356,2	820,3	22 692
EE	335,0	571,5	:
IE	309,3	519,9	13 501
EL	599,8	478,4	:
ES	354,8	324,5	10 567
FR	332,3	684,8	16 075
IT	414,0	371,4	13 887
CY	285,6	377,2	7 500
LV	298,6	638,3	20 290
LT	370,6	685,3	21 686
LU	282,1	562,4	13 887
HU	309,3	705,0	19 486
MT	303,9	481,9	9 512
NL	369,4	426,3	10 953
AT	468,2	769,2	27 539
PL	216,1	662,1	13 965
PT	377,3	336,8	:
RO	221,5	657,4	22 495
SI	238,8	476,9	16 154
SK	300,0	655,0	18 174
FI	271,4	653,8	18 821
SE	356,6	:	14 910
UK	270,2	336,7	12 248
IS	372,0	585,7	15 018
NO	398,1	354,0	17 214
CH	385,4	524,9	16 217
HR	266,1	547,3	16 259
MK	253,5	516,0	9 876
TR	158,2	243,9	:

(¹) Grèce, France, Italie, ancienne République yougoslave de Macédoine et Turquie, médecins professionnellement actifs ; Irlande, Pays-Bas et Portugal, médecins habilités à exercer ; Espagne, Lettonie, Malte, Autriche, Portugal, Royaume-Uni et Suisse, 2009 ; Danemark, Luxembourg, Pays-Bas et Slovaquie, 2007 ; Suède et ancienne République yougoslave de Macédoine, 2006.

(²) Lettonie et Malte, 2009 ; Irlande et Islande, 2007 ; ancienne République yougoslave de Macédoine, 2006.

(³) Parmi les patients hospitalisés (à l'exclusion des nouveaux-nés en bonne santé) ; Belgique, République tchèque, Danemark, Italie, Chypre, Luxembourg, Pologne et Royaume-Uni, 2007 ; Suède, Islande et ancienne république yougoslave de Macédoine, 2006.

Source : Eurostat (hlth_rs_prs, tps00046 et hlth_co_disch2t)

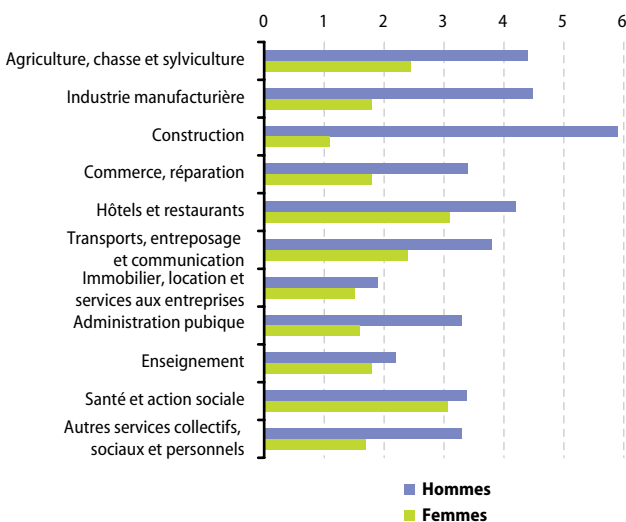
3.4 La santé et la sécurité au travail

Un environnement de travail sûr et sain est un facteur crucial dans la qualité de vie d'un individu et constitue également une préoccupation collective.

Un accident du travail est un événement de courte durée survenant au cours d'une activité professionnelle et causant un préjudice physique ou psychologique. L'expression « au cours d'une activité professionnelle » signifie durant l'exercice d'une activité professionnelle ou pendant la période passée sur le lieu de travail. Cela inclut les accidents de la circulation qui surviennent au cours d'une activité professionnelle, mais exclut les accidents qui surviennent pendant le trajet entre le domicile et le lieu de travail.

Le module correspondant de l'enquête sur les forces de travail (EFT) de 2007 a fourni des données sur les accidents professionnels déclarés par les personnes concernées elles-mêmes, intervenus au cours des 12 mois précédant l'enquête, que ces accidents aient entraîné un arrêt de travail ou non.

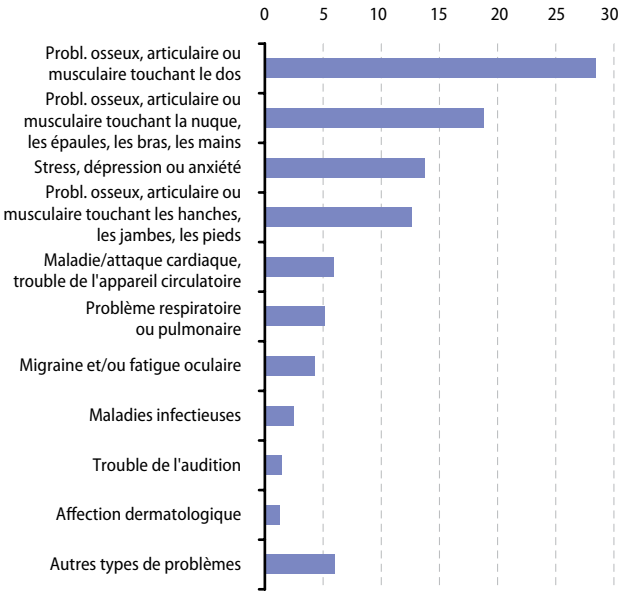
Graphique 3.5 : Travailleurs ayant déclaré une ou plusieurs blessures accidentelles au travail, UE-27, 2007 (¹)
(en % des personnes occupées - hommes et femmes - âgées de 15 à 64 ans)



(¹) Au travail ou au cours de leur activité professionnelle principale au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Eurostat (hsw_ac5)

Graphique 3.6 : Type de problème de santé lié au travail indiqué comme étant le plus grave parmi les personnes souffrant d'un problème de santé lié au travail, UE-27, 2007 ⁽¹⁾ (en %)



⁽¹⁾ À l'exclusion de la France.

Source : Eurostat ([hsw_pb5](#))

L'éducation et la formation

4

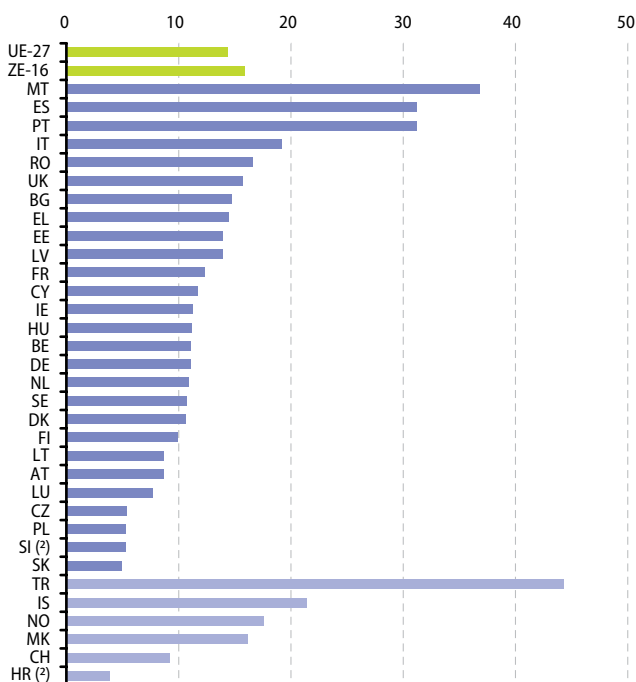


4.1 La scolarisation et les niveaux d'éducation

L'école permet aux jeunes d'acquérir les capacités élémentaires pour leur existence et les compétences requises pour leur épanouissement. La qualité du temps passé à l'école influence non seulement l'épanouissement personnel, mais également la future place de l'enfant dans la société, le niveau d'études qu'il atteindra et ses possibilités d'emploi.

L'indicateur relatif aux jeunes ayant quitté prématurément l'école est défini comme la proportion de la population âgée de 18 à 24 ans ayant atteint au plus un niveau d'éducation secondaire inférieur (niveau 1, 2 ou 3c court de la CITE) et se trouvant en dehors du système scolaire ou de formation. Les répondants ont déclaré ne pas avoir

Graphique 4.1 : Jeunes ayant quitté prématurément l'éducation et la formation, 2009 (¹)
(%)



(¹) Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/lfsi_edu_a_esms.htm) ; sur la base de moyennes annuelles des données trimestrielles.

(²) Données non fiables ou incertaines.

Source : Eurostat (tsiir110 et tsisc060)

reçu d'enseignement ou de formation au cours des quatre semaines ayant précédé l'enquête.

Tableau 4.1 : Élèves et étudiants, 2008 ⁽¹⁾

	Élèves et étudiants (en milliers)	Proportion d'enfants de 4 ans scolarisés (en %)	Ratio élève/enseignant dans l'enseignement primaire ⁽²⁾	Proportion de jeunes de 18 ans scolarisés (en %)
UE-27	93 116	90,1	:	77,0
BE	2 428	99,6	12,6	82,7
BG	1 142	71,7	16,1	76,4
CZ	1 855	86,8	18,1	88,1
DK	1 152	95,3	10,1	80,2
DE	14 065	95,4	18,0	87,1
EE	258	91,2	16,4	80,4
IE	1 053	44,0	17,8	90,2
EL	2 009	52,4	10,1	70,2
ES	7 615	98,7	13,1	70,2
FR	12 265	100,0	19,9	76,6
IT	9 510	98,6	10,6	76,9
CY	148	75,3	15,0	36,2
LV	431	78,6	12,8	80,4
LT	738	65,0	9,7	91,9
LU	80	95,2	12,1	70,6
HU	1 873	92,5	10,6	83,8
MT	74	97,8	10,6	50,4
NL	3 380	99,5	15,8	82,7
AT	1 468	85,6	12,9	72,5
PL	8 168	48,1	10,5	91,6
PT	2 109	81,3	11,3	68,1
RO	3 904	79,0	16,3	75,4
SI	388	83,2	15,8	89,1
SK	1 059	74,8	18,6	81,9
FI	1 251	52,5	14,4	93,5
SE	2 023	91,8	12,2	95,4
UK	12 671	97,3	20,2	51,1
IS	87	95,6	10,0	77,0
LI	6	51,0	9,1	85,7
NO	1 078	95,3	10,8	87,7
CH	1 355	39,5	:	83,2
HR	722	54,0	16,6	64,7
MK	385	20,6	17,4	59,5
TR	16 649	13,0	24,4	38,4
JP	18 658	95,7	18,8	:
US	68 041	57,5	14,3	65,0

⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet

(http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/educ_esms.htm).

⁽²⁾ Grèce, 2007.

Source : Eurostat (tps00051, tps00053, tps00054 et tps00060)

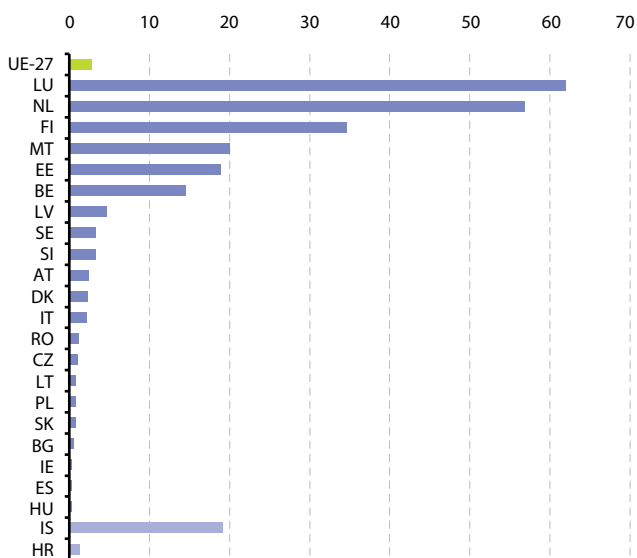
4.2 L'apprentissage des langues étrangères

À l'heure actuelle, on compte 23 langues officielles reconnues au sein de l'Union européenne (UE), auxquelles s'ajoutent des langues régionales, des langues de minorités et des langues parlées par les populations migrantes.

L'école est la principale possibilité pour la grande majorité de la population d'apprendre ces langues, la diversité linguistique étant activement encouragée dans les écoles, les universités et les centres d'enseignement pour adultes, tout comme dans les entreprises.

Depuis plusieurs décennies, la plupart des enfants européens sont tenus d'apprendre au moins une langue étrangère au cours de la scolarité obligatoire, le temps qui y est consacré ayant augmenté de façon générale ces dernières années. En 2002, le Conseil européen de Barcelone a recommandé l'apprentissage d'au moins deux langues étrangères dès le plus jeune âge. Cette recommandation a été appliquée à des degrés divers, généralement pour l'enseignement secondaire obligatoire, soit en rendant obligatoire l'apprentissage d'une deuxième

Graphique 4.2 : Proportion d'élèves apprenant 3 langues ou plus (au niveau CITE 2 ou 3), 2007 (¹)
(en %)



(¹) Allemagne, Grèce, France, Chypre, Portugal et Royaume-Uni, données non disponibles ; voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/educ_esms.htm).

Source : Eurostat ([educ_thfrlan](#))

langue, soit en faisant en sorte que les élèves aient la possibilité d'étudier une deuxième langue étrangère dans le cadre de leur cursus.

Tableau 4.2 : Langues étrangères apprises par élève dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire (CITE 3) ⁽¹⁾ (en %)

	Élèves apprenant l'anglais dans les programmes généraux		Élèves apprenant le français dans les programmes généraux		Élèves apprenant l'allemand dans les programmes généraux	
	2002	2007	2002	2007	2002	2007
UE-27	69,7	83,5	17,7	21,8	17,7	22,5
BE	94,1	94,1	47,7	48,1	30,1	28,5
BG	80,8	86,2	18,7	15,0	39,3	38,5
CZ	98,9	100,0	17,3	24,5	73,5	65,8
DK	:	91,8	:	10,7	:	35,6
DE	90,9	91,0	27,1	27,4	-	-
EE	91,2	95,0	4,7	6,7	45,6	41,6
IE	-	-	65,7	59,6	18,7	18,3
EL ⁽²⁾	95,2	94,0	10,3	8,6	2,1	2,9
ES	95,9	95,3	27,7	27,7	1,1	1,1
FR	99,4	99,4	-	-	30,5	21,8
IT	85,9	95,3	27,2	20,5	8,2	7,2
CY	100,0	78,5	60,4	32,2	1,0	2,4
LV	89,3	96,0	3,1	4,1	48,1	32,2
LT	76,5	85,1	6,8	4,9	35,1	25,4
LU	96,3	96,5	96,3	96,5	96,3	96,5
HU	57,6	76,4	6,3	6,5	49,3	50,1
MT	78,5	70,2	8,3	9,6	0,8	2,2
NL	99,9	100,0	22,7	70,3	23,3	86,3
AT	96,9	96,9	42,8	54,1	-	-
PL	90,6	91,2	14,1	9,8	61,5	62,7
PT ⁽²⁾	:	50,7	:	15,1	:	1,6
RO ⁽³⁾	87,8	95,9	85,1	83,0	10,7	11,6
SI	98,2	98,3	9,1	10,8	83,0	76,0
SK	96,0	97,9	12,4	16,0	78,2	71,2
FI	99,7	99,3	21,9	19,3	41,5	33,2
SE	99,8	99,9	25,8	21,1	48,9	29,6
UK	-	-	:	32,0	:	11,7
IS ⁽⁴⁾	66,2	76,1	14,7	17,1	32,1	30,7
NO ⁽²⁾	:	100,0	:	20,3	:	31,3
HR ⁽²⁾	:	98,3	:	3,4	:	65,6
TR ⁽²⁾	:	67,3	:	0,7	:	6,5

⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/educ_esms.htm).

⁽²⁾ 2006 au lieu de 2007.

⁽³⁾ Élèves apprenant l'allemand, 2006 au lieu de 2007.

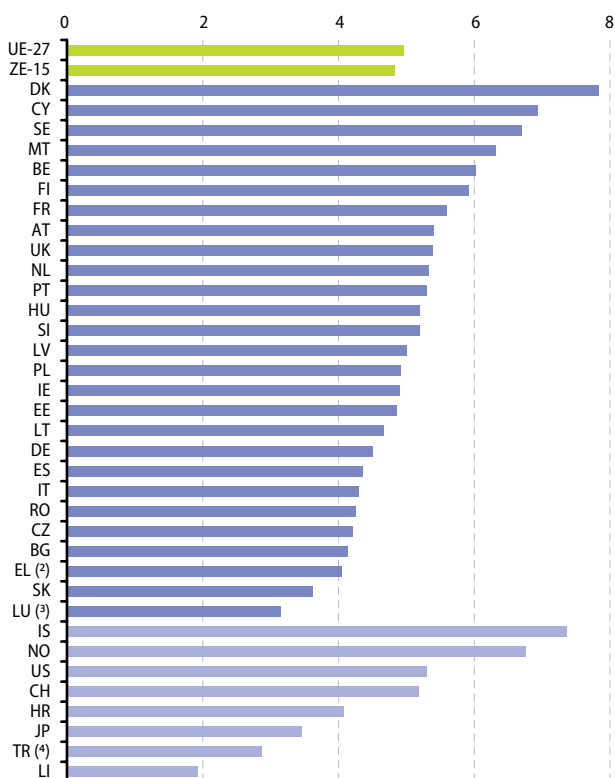
⁽⁴⁾ Élèves apprenant l'anglais, le français ou l'allemand, 2006 au lieu de 2007.

Source : Eurostat ([educ_thfrlan](#), [tps00057](#), [tps00058](#) et [tps00059](#)), Unesco, OCDE

4.3 Les dépenses d'éducation

En général, le secteur public finance l'éducation soit en assumant directement les dépenses de fonctionnement et d'investissement des écoles (financement public direct des établissements d'enseignement), soit en offrant un soutien financier aux étudiants et à leur famille par le biais de bourses et de prêts publics et en versant à des entreprises privées ou à des associations à but non lucratif des subventions publiques destinées à des activités éducatives (transferts aux ménages privés et aux entreprises). Ces deux types d'opérations constituent ensemble les dépenses publiques totales d'éducation.

Graphique 4.3 : Dépenses publiques d'éducation, 2007 ⁽¹⁾
(en % du PIB)



⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/tsiir010_esms.htm).

⁽²⁾ 2005.

⁽³⁾ À l'exclusion de l'enseignement supérieur.

⁽⁴⁾ 2006.

Source : Eurostat (tsiir010)

Tableau 4.3 : Dépenses d'éducation, pour tous les niveaux d'éducation ⁽¹⁾

	Dépenses publiques (en % du PIB)		Dépenses privées (en % du PIB)		Dépenses en faveur des établissements d'enseignement publics et privés par élève/étudiant (SPA pour équivalents temps plein)	
	2002	2007	2002	2007	2002	2007
UE-27	5,10	4,96	0,60	0,72	5 307	6 251
ZE-15	5,00	4,83	0,58	0,56	5 798	6 709
BE	6,10	6,02	0,36	0,34	6 574	7 264
BG	4,03	4,13	0,69	0,62	1 575	2 290
CZ	4,32	4,20	0,24	0,51	2 947	4 452
DK	8,44	7,83	0,28	0,53	7 379	8 595
DE	4,70	4,50	0,87	0,69	6 058	6 752
EE	5,48	4,85	:	0,32	:	3 675
IE	4,29	4,90	0,28	0,24	4 940	7 172
EL ⁽²⁾	3,57	:	0,17	0,26	3 549	4 485
ES	4,25	4,35	0,54	0,61	4 850	6 773
FR	5,88	5,59	0,56	0,53	6 161	6 928
IT	4,62	4,29	0,35	0,40	5 736	6 205
CY	6,55	6,93	1,40	1,27	5 495	7 708
LV	5,71	5,00	0,82	0,56	2 267	3 666
LT	5,84	4,67	:	0,45	2 012	3 174
LU ⁽³⁾	3,79	3,15	:	:	:	:
HU ⁽⁴⁾	5,38	5,20	0,55	0,54	:	3 995
MT ⁽⁵⁾	4,38	6,31	0,61	0,38	3 448	6 437
NL	5,15	5,32	0,89	0,90	6 780	7 891
AT	5,72	5,40	0,38	0,48	7 692	8 695
PL	5,41	4,91	0,64	0,50	2 507	3 226
PT	5,54	5,30	0,09	0,46	4 191	5 125
RO ⁽⁶⁾	3,51	4,25	0,16	0,50	:	1 438
SI	5,78	5,19	0,83	0,73	4 930	6 055
SK	4,30	3,62	0,20	0,53	2 032	3 122
FI	6,21	5,91	0,13	0,14	5 707	6 682
SE	7,43	6,69	0,17	0,16	6 743	7 907
UK	5,11	5,39	0,89	1,75	5 708	7 972
IS	6,79	7,36	0,57	0,77	13 162	8 172
LI	2,96	1,92	:	:	8 470	7 788
NO	7,58	6,76	0,26	:	8 555	9 708
CH	5,75	5,18	0,61	0,55	:	:
HR	3,72	4,07	0,13	0,35	:	3 742
MK	3,35	:	:	:	:	:
TR ⁽⁷⁾	2,82	2,86	0,33	:	:	:
JP	3,65	3,45	1,21	1,64	6 446	7 752
US	5,58	5,29	1,90	2,58	9 335	11 785

(1) Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/educ_esms.htm).

(2) 2005 au lieu de 2007.

(3) À l'exclusion de l'enseignement supérieur.

(4) Dépenses privées et dépenses par élève/étudiant, 2006 au lieu de 2007.

(5) Dépenses privées et dépenses par élève/étudiant, rupture de série.

(6) Dépenses par élève/étudiant, 2005 au lieu de 2007.

(7) 2006 au lieu de 2007.

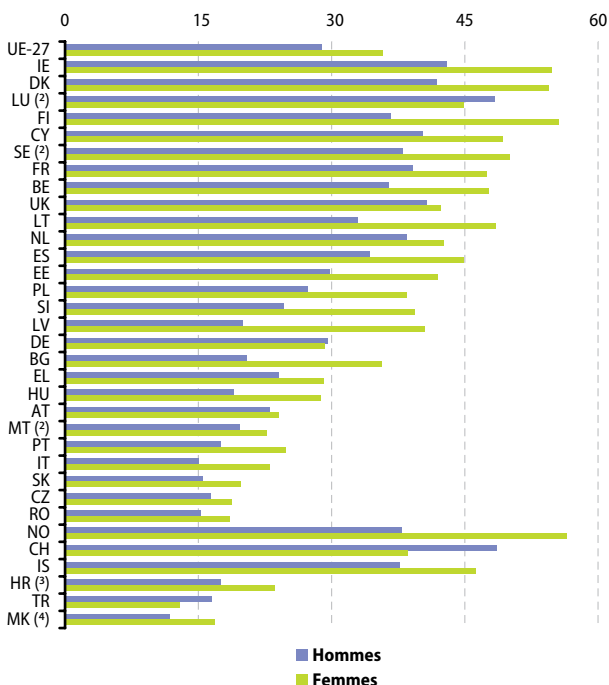
Source : Eurostat ([educ_figdp](#), [tps00068](#) et [tps00067](#)), UNESCO, OCDE

4.4 L'enseignement supérieur

La décennie qui a suivi l'introduction du processus de Bologne a vu une expansion majeure des systèmes d'enseignement supérieur, accompagnée de réformes significatives dans les structures des diplômes et dans les systèmes d'assurance qualité. La crise économique et financière a cependant touché l'enseignement supérieur de différentes manières, certains pays investissant davantage et d'autres procédant à des réductions drastiques de leurs dépenses.

Un peu moins d'un tiers (32,3 %) de la population de l'UE-27 âgée de 30 à 34 ans avait suivi des études supérieures en 2009, ce chiffre passant à plus d'un tiers (35,7 %) pour les femmes et chutant à 28,9 % pour les hommes.

Graphique 4.4 : Proportion de la population âgée de 30 à 34 ans diplômée de l'enseignement supérieur, 2009 ⁽¹⁾
(en %)



⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/educ_esms.htm).

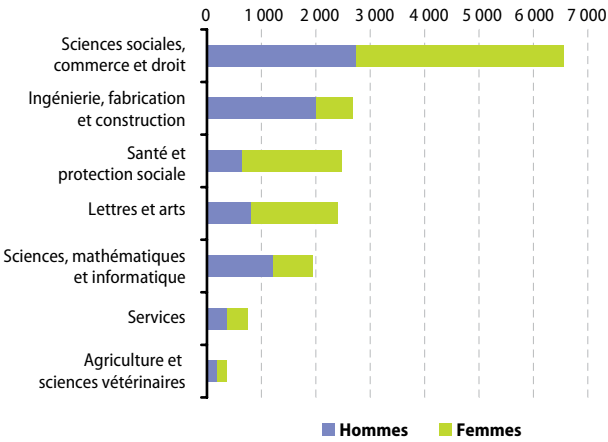
⁽²⁾ Données provisoires.

⁽³⁾ Données non fiables ou incertaines.

⁽⁴⁾ Hommes, données non fiables ou incertaines.

Source : Eurostat (t2020_41)

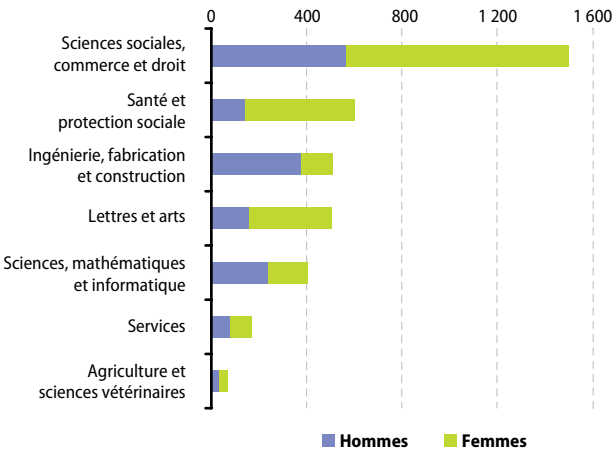
Graphique 4.5 : Étudiants dans l'enseignement supérieur, par domaine d'études et par sexe, UE-27, 2008 ⁽¹⁾
(en milliers)



⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/educ_esms.htm).

Source : Eurostat ([educ_enrl5](#))

Graphique 4.6 : Diplômés de l'enseignement supérieur, par domaine d'études et par sexe, UE-27, 2008 ⁽¹⁾
(en milliers)



⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/educ_esms.htm).

Source : Eurostat ([educ_grad5](#))

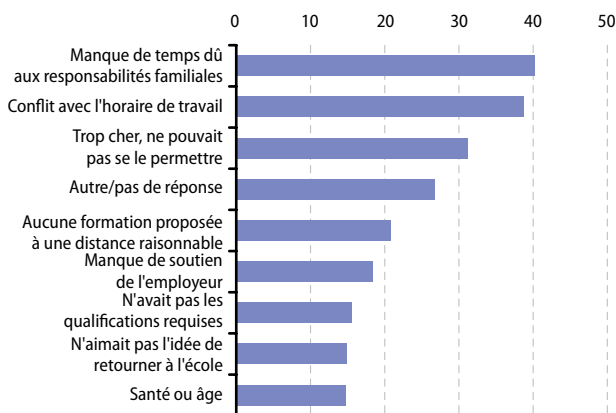
4.5 L'éducation et la formation tout au long de la vie

En 2009, dans l'UE, le pourcentage de personnes âgées de 25 à 64 ans ayant reçu une forme d'enseignement ou de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête sur les forces de travail était de 9,3 %, une proportion inchangée comparée au chiffre correspondant pour 2004.

L'éducation et la formation tout au long de la vie englobent toutes les activités d'apprentissage utiles, formelles ou informelles, réalisées de façon suivie dans le but d'améliorer les connaissances, les qualifications et les compétences. L'intention ou l'objectif d'apprentissage est le point essentiel qui distingue ces activités de formation des activités qui n'impliquent aucun apprentissage telles que les activités culturelles et sportives. Les informations recueillies concernent tous les sujets, qu'ils soient ou non pertinents pour l'emploi actuel ou futur de la personne interrogée.

L'éducation et la formation tout au long de la vie se déroulent dans différents environnements à l'intérieur et à l'extérieur des systèmes d'enseignement et de formation formels. Elles consistent à investir davantage dans les personnes et les connaissances, à favoriser l'acquisition de compétences de base, comme la **maîtrise des technologies numériques**,

Graphique 4.7 : Obstacles à la participation à l'éducation et à la formation, UE, 2007 (¹)
(en %)



(¹) Réponses multiples autorisées ; le Danemark, l'Irlande, la France, le Luxembourg, Malte et la Roumanie ne sont pas inclus dans la moyenne de l'UE ; voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/trng_aes_esms.htm).

Source : Eurostat ([trng_aes_176](#))

et à accroître les possibilités de modes d'apprentissage innovants et plus souples. Le but est d'offrir aux personnes de tous les âges un accès égal et ouvert à des possibilités d'apprentissage de haute qualité et de multiples expériences d'apprentissage.

Tableau 4.4 : Éducation et formation tout au long de la vie ⁽¹⁾
(en % de la population âgée de 25 à 64 participant à l'éducation et à la formation)

	Total		Hommes		Femmes	
	2004	2009	2004	2009	2004	2009
UE-27	9,3	9,3	8,7	8,5	10,0	10,2
ZE-16	7,3	8,1	7,2	7,7	7,5	8,5
BE	8,6	6,8	8,7	6,4	8,5	7,2
BG	1,3	1,4	1,2	1,3	1,3	1,5
CZ	5,8	6,8	5,5	6,5	6,0	7,0
DK	25,6	31,6	22,1	25,6	29,1	37,6
DE	7,4	7,8	7,8	7,8	7,0	7,7
EE	6,4	10,5	5,1	7,6	7,5	13,2
IE	6,1	6,3	5,1	5,7	7,1	7,0
EL	1,8	3,3	1,8	3,2	1,8	3,3
ES ⁽²⁾	4,7	10,4	4,2	9,6	5,1	11,3
FR	7,1	6,0	7,0	5,6	7,1	6,4
IT	6,3	6,0	5,9	5,6	6,7	6,4
CY ⁽²⁾	9,3	7,8	9,0	7,8	9,6	7,8
LV	8,4	5,3	5,7	3,6	10,8	6,9
LT	5,9	4,5	4,2	3,6	7,4	5,4
LU ⁽²⁾	9,8	13,4	9,5	13,4	10,1	13,5
HU	4,0	2,7	3,4	2,5	4,6	3,0
MT	4,3	5,8	4,8	5,6	3,8	6,0
NL	16,4	17,0	16,1	16,5	16,8	17,5
AT	11,6	13,8	10,9	12,8	12,2	14,7
PL	5,0	4,7	4,3	4,3	5,7	5,1
PT	4,3	6,5	4,1	6,2	4,4	6,8
RO	1,4	1,5	1,3	1,3	1,4	1,6
SI	16,2	14,6	14,8	12,9	17,6	16,4
SK	4,3	2,8	3,8	2,2	4,8	3,3
FI	22,8	22,1	19,2	18,5	26,4	25,9
SE ⁽²⁾	:	22,2	:	16,1	:	28,5
UK ⁽²⁾	29,0	20,1	24,9	16,8	33,1	23,3
IS	24,2	25,1	19,6	20,4	28,9	30,0
NO	17,4	18,1	16,3	16,8	18,6	19,5
CH	28,6	24,0	29,7	22,8	27,4	25,2
HR ⁽³⁾	1,9	2,3	1,8	2,4	2,0	2,1
MK	:	3,3	:	3,2	:	3,4
TR	1,1	2,3	1,5	2,4	0,8	2,1

⁽¹⁾ Voir le fichier de métadonnées sur l'internet (http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_SDDS/en/lfsl_educ_a_esms.htm).

⁽²⁾ Rupture de série, 2007.

⁽³⁾ Taux hommes et femmes 2009, données non fiables ou incertaines.

Source : Eurostat (tsiem080)

Le marché du travail



5.1 L'emploi

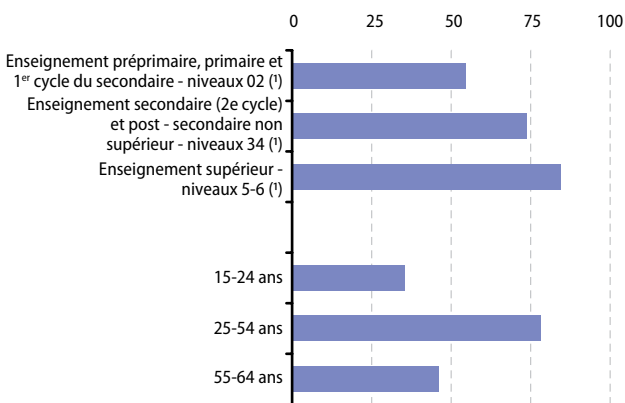
Le **taux d'emploi**, autrement dit la proportion de la population en âge de travailler en activité, constitue un indicateur social clé.

Le taux d'emploi de l'UE-27 pour les travailleurs âgés (55 à 64 ans) atteignait 46,0 % en 2009, contre 45,6 % en 2008. Il était considérablement plus élevé qu'en 2001 (40,0 %).

Les taux d'emploi varient considérablement en fonction du niveau d'études. Le taux d'emploi des personnes de 25 à 64 ans titulaires d'un diplôme de l'**enseignement supérieur** était de 84,5 % en 2009 dans l'UE-27, bien plus élevé que le taux d'emploi (54,7 %) des personnes ayant terminé l'**enseignement primaire ou secondaire inférieur**. Le taux d'emploi des personnes ayant un niveau d'études moyen était de 73,7 % dans l'UE-27.

En mars 2010, la Commission européenne a lancé la **stratégie Europe 2020** et inclusive. Celle-ci a été officiellement adoptée par le Conseil européen en juin 2010. Le Conseil européen a convenu de cinq grands objectifs, dont le premier est d'accroître le taux d'emploi des femmes et des hommes de 20 à 64 ans afin qu'il atteigne 75 % à l'horizon 2020.

Graphique 5.1 : Taux d'emploi, par niveau d'études atteint le plus élevé (CITE 1997) et par âge, UE-27, 2009 (en %)



(!) À l'exclusion des personnes dont le niveau d'études est inconnu ; couvre toutes les personnes de 25 à 64 ans.

Source : Eurostat ([lfsa_ergaed](#) et [lfsi_emp_a](#))

Tableau 5.1 : Taux d'emploi, 2009
(en %)

	Taux d'emploi (tranche d'âge 15-64)			Taux d'emploi par tranche d'âge		
	Total	Hommes	Femmes	15-24	25-54	55-64
UE-27	64,6	70,7	58,6	35,2	78,2	46,0
ZE-16	64,7	71,2	58,3	35,2	78,0	45,1
BE	61,6	67,2	56,0	25,3	79,8	35,3
BG	62,6	66,9	58,3	24,8	79,2	46,1
CZ	65,4	73,8	56,7	26,5	82,5	46,8
DK	75,7	78,3	73,1	63,6	85,1	57,5
DE	70,9	75,6	66,2	46,2	81,6	56,2
EE	63,5	64,1	63,0	28,9	76,4	60,4
IE	61,8	66,3	57,4	35,4	72,0	51,0
EL	61,2	73,5	48,9	22,9	75,4	42,2
ES	59,8	66,6	52,8	28,0	70,7	44,1
FR	64,2	68,5	60,1	31,4	82,1	38,9
IT	57,5	68,6	46,4	21,7	71,9	35,7
CY	69,9	77,6	62,5	35,5	82,6	56,0
LV	60,9	61,0	60,9	27,7	74,7	53,2
LT	60,1	59,5	60,7	21,5	76,3	51,6
LU	65,2	73,2	57,0	26,7	81,2	38,2
HU	55,4	61,1	49,9	18,1	72,9	32,8
MT	54,9	71,5	37,7	44,1	68,0	28,1
NL	77,0	82,4	71,5	68,0	86,3	55,1
AT	71,6	76,9	66,4	54,5	84,0	41,1
PL	59,3	66,1	52,8	26,8	77,6	32,3
PT	66,3	71,1	61,6	31,3	79,7	49,7
RO	58,6	65,2	52,0	24,5	73,7	42,6
SI	67,5	71,0	63,8	35,3	84,8	35,6
SK	60,2	67,6	52,8	22,8	77,8	39,5
FI	68,7	69,5	67,9	39,6	82,4	55,5
SE	72,2	74,2	70,2	38,3	84,5	70,0
UK	69,9	74,8	65,0	48,4	80,2	57,5
IS	78,3	80,0	76,5	61,5	83,0	80,2
NO	76,4	78,3	74,4	52,6	86,0	68,7
CH	79,2	84,5	73,8	61,9	86,8	68,4
HR	56,6	62,4	51,0	25,7	73,6	38,4
MK	43,3	52,8	33,5	15,7	55,3	34,6
TR	44,3	64,5	24,2	28,9	52,8	28,2
JP	70,0	80,2	59,8	:	:	:
US	67,6	72,0	63,4	:	:	:

Source : Eurostat (lfsi_emp_a)

5.2 Le chômage

Ces dernières années, plus particulièrement depuis le premier trimestre 2008, les taux de chômage masculin et féminin dans l'UE-27 ont convergé et, au deuxième trimestre 2009, le taux de chômage des hommes a dépassé celui des femmes.

En 2009, le taux de chômage total a atteint 8,9 % dans l'UE-27. Après quatre années consécutives de baisse du chômage, on a assisté à une forte hausse du taux de chômage, qui a gagné 1,9 point de pourcentage par rapport à 2008.

Le chômage de longue durée figure parmi les principales préoccupations des responsables politiques. Outre ses effets financiers et sociaux sur la vie personnelle, le chômage de longue durée a un effet négatif sur la cohésion sociale et peut, en définitive, freiner la croissance économique. Environ 3,0 % de la main-d'œuvre de l'UE-27 était au chômage depuis plus d'un an en 2009. La moitié de ces personnes, soit 1,5 % de la main-d'œuvre, était au chômage depuis plus de deux ans.

En 2009, le taux de chômage des jeunes était plus de deux fois supérieur au taux de chômage total dans l'UE-27. Avec 19,6 %, près d'un jeune (de moins de 25 ans) sur cinq était au chômage, mais à la recherche d'un emploi et disponible.

Graphique 5.2 : Taux de chômage de longue durée, UE-27 (en %)



Source : Eurostat ([une_ltu_a](#))

Tableau 5.2 : Taux de chômage
(en %)

	Total		Hommes		Femmes		Moins de 25 ans, 2009
	2004	2009	2004	2009	2004	2009	
UE-27	9,1	8,9	8,5	9,0	9,8	8,8	19,6
ZE-16	9,0	9,4	8,1	9,3	10,1	9,6	19,4
BE	8,4	7,9	7,5	7,8	9,5	8,1	21,9
BG	12,1	6,8	12,6	7,0	11,5	6,6	16,2
CZ	8,3	6,7	7,1	5,9	9,9	7,7	16,6
DK	5,5	6,0	5,1	6,5	6,0	5,4	11,2
DE	9,8	7,5	10,3	8,0	9,1	6,9	10,4
EE	9,7	13,8	10,4	16,9	8,9	10,6	27,5
IE	4,5	11,9	4,8	14,9	4,0	8,0	24,4
EL	10,5	9,5	6,6	6,9	16,2	13,2	25,8
ES	10,6	18,0	8,0	17,7	14,3	18,4	37,8
FR	9,3	9,5	8,4	9,2	10,3	9,8	23,3
IT	8,0	7,8	6,4	6,8	10,5	9,3	25,3
CY	4,7	5,3	3,6	5,2	6,0	5,5	14,0
LV	10,4	17,1	10,6	20,3	10,2	13,9	33,6
LT	11,4	13,7	11,0	17,1	11,8	10,4	29,2
LU	5,0	5,2	3,6	4,6	6,8	6,0	16,9
HU	6,1	10,0	6,1	10,3	6,1	9,7	26,5
MT	7,4	7,0	6,6	6,7	9,0	7,6	14,3
NL	4,6	3,4	4,3	3,4	4,8	3,5	6,6
AT	4,9	4,8	4,5	5,0	5,4	4,6	10,0
PL	19,0	8,2	18,2	7,8	20,0	8,7	20,6
PT	6,7	9,6	5,9	9,0	7,7	10,3	20,0
RO	8,1	6,9	9,1	7,7	6,9	5,8	20,8
SI	6,3	5,9	5,9	5,9	6,9	5,8	13,6
SK	18,2	12,0	17,4	11,4	19,2	12,8	27,3
FI	8,8	8,2	8,7	8,9	8,9	7,6	21,5
SE	7,4	8,3	7,6	8,6	7,1	8,0	25,0
UK	4,7	7,6	5,1	8,6	4,2	6,4	19,1
NO	4,3	3,1	4,6	3,6	3,9	2,6	8,9
HR	13,7	9,1	12,1	8,0	15,7	10,3	25,0
TR	:	12,5	:	12,5	:	12,6	22,7
JP	4,7	5,1	4,9	5,3	4,4	4,8	9,1
US	5,5	9,3	5,6	10,3	5,4	8,1	17,6

Source : Eurostat ([une_rt_a](#))

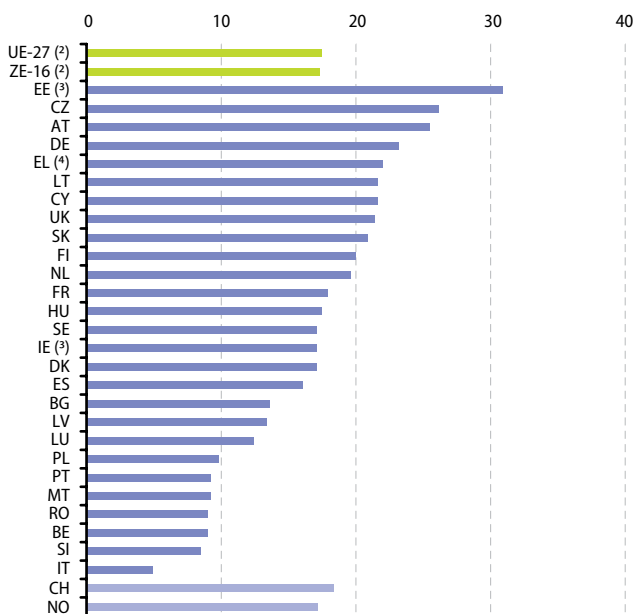
5.3 Les salaires et le coût de la main-d'œuvre

Le niveau et la structure des salaires et du **coût de la main-d'œuvre** sont des indicateurs macroéconomiques importants utilisés par les responsables politiques, les employeurs et les syndicats pour évaluer les conditions de l'offre et de la demande sur le **marché du travail**.

Malgré certains progrès, un écart important subsiste entre les revenus moyens des hommes et des femmes dans l'UE-27. Divers facteurs peuvent contribuer à ces **écarts de rémunération entre hommes et femmes**, tels que les différences dans les taux d'activité (participation de la **population active**), dans les professions et les activités tendant à être

Graphique 5.3 : Écart de rémunération entre hommes et femmes, 2008 (1)

(% de différence entre la rémunération horaire brute moyenne des hommes et des femmes salariés, exprimé en % de la rémunération brute des hommes salariés, non corrigé)



(1) Entreprises d'au moins dix salariés ; NACE Rév. 2, sections B à N et P à S.

(2) Données provisoires.

(3) Données 2007 ; NACE Rév. 1.1, sections C à K et M à O.

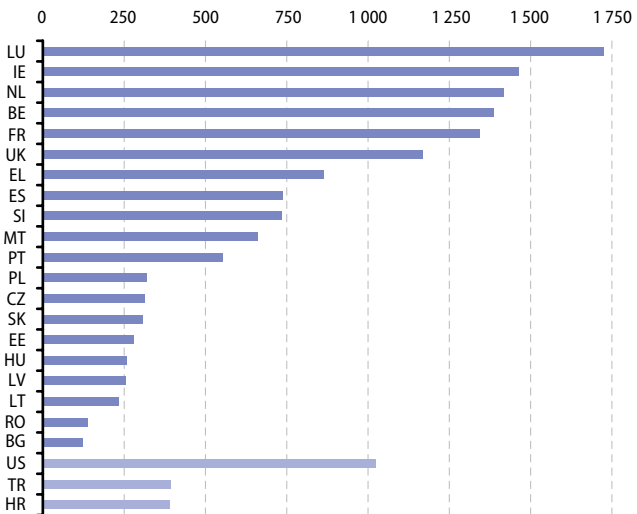
(4) NACE Rév. 1.1, sections C à K et M à O.

Source : Eurostat (tsiem040)

dominées par les hommes ou les femmes ou dans l'importance du travail à temps partiel chez les hommes et les femmes, ainsi que l'attitude des services du personnel des organismes publics et privés vis-à-vis de l'évolution de carrière et des congés de maternité/non rémunérés.

En juillet 2010, 20 États membres de l'UE sur 27 (tous à l'exception du Danemark, de l'Allemagne, de l'Italie, de Chypre, de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède) et deux **pays candidats** (la Croatie et la Turquie) étaient dotés d'une législation nationale fixant un **salaire minimum** dans le cadre d'une loi ou d'une convention intersectorielle nationale.

Graphique 5.4 : Salaire minimum ⁽¹⁾
(en euros par mois, au 1^{er} juillet 2010)



(¹) États membres absents du graphique : sans objet.

Source : Eurostat ([earn_mw_cur](#))

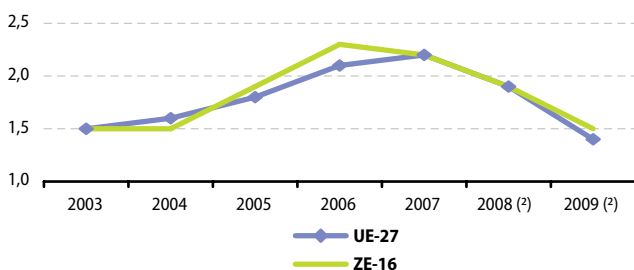
5.4 Les vacances d'emploi

Le taux de vacance d'emploi reflète en partie la demande d'emploi insatisfaite, ainsi qu'une discordance potentielle entre les compétences et la disponibilité des **chômeurs** et les recherches des employeurs. Les statistiques sur les vacances d'emploi sont utilisées par la **Commission européenne** et la **Banque centrale européenne (BCE)** pour suivre et analyser l'évolution du marché du travail aux niveaux national et européen. Elles constituent également un indicateur essentiel pour l'évaluation du **cycle économique** et l'analyse structurelle de l'économie.

Dans le domaine des vacances d'emploi, les actions politiques ont surtout visé à améliorer le marché du travail en mettant l'accent sur la concordance entre l'offre et la demande, par :

- la modernisation et le renforcement des institutions du marché du travail, notamment les services de l'emploi ;
- l'élimination des obstacles à la mobilité des travailleurs en Europe ;
- une meilleure anticipation des besoins de compétences, des pénuries et des inadéquations sur le marché du travail ;
- une gestion appropriée de la **migration** économique ;
- le renforcement de la faculté d'adaptation des travailleurs et des entreprises afin de créer une meilleure capacité à anticiper, à susciter et à absorber tout changement économique et social.

Graphique 5.5 : Taux de vacance d'emploi (1)
(en %)

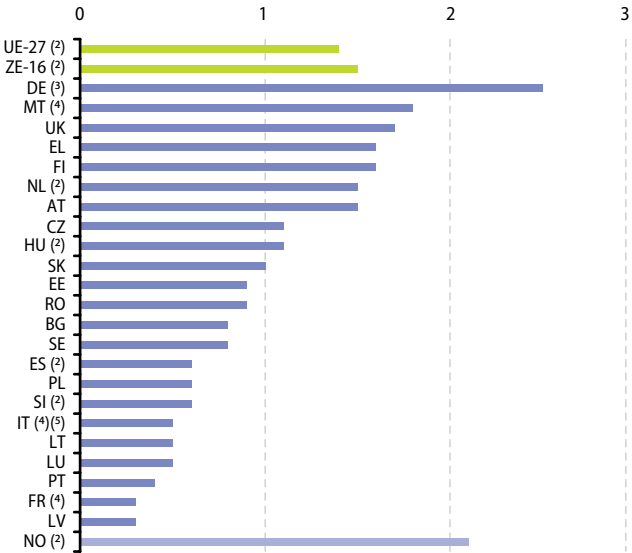


(1) Les données de 2003 à 2008 couvrent les sections A à O de la NACE Rév. 1.1 ; les données de 2009 couvrent les sections B à S de la NACE Rév. 2.

(2) Données provisoires.

Source : Eurostat ([jvs_a_nace1](#) et [jvs_a_nace2](#))

Graphique 5.6 : Taux de vacance d'emploi, 2009 ⁽¹⁾
(en %)



⁽¹⁾ Sections B à S de la NACE Rév. 2 ; Belgique, Danemark et Irlande, non disponible ; Chypre, confidentiel.

⁽²⁾ Données provisoires.

⁽³⁾ Sections A à O de la NACE Rév. 1.1.

⁽⁴⁾ Taux de vacance d'emploi pour les entreprises occupant plus de dix salariés.

⁽⁵⁾ Sections B à N de la NACE Rév. 2.

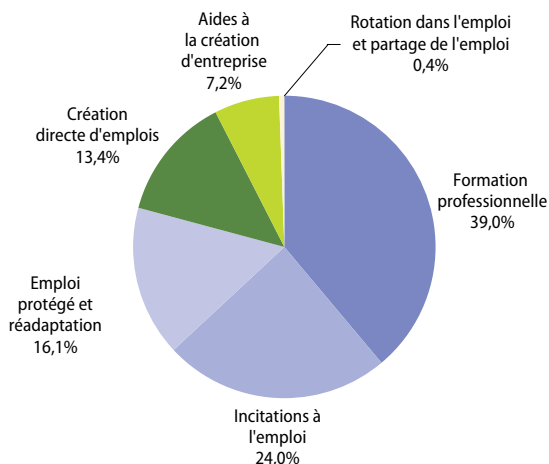
Source : Eurostat ([jvs_a_nace1](#), [jvs_a_nace2](#), [jvs_q_nace1](#) et [jvs_q_nace2](#))

5.5 Les interventions des politiques du marché du travail

Les interventions dans le cadre de la mise en œuvre des **politiques du marché du travail (PMT)** visent généralement à porter assistance aux **chômeurs**, et autres groupes éprouvant des difficultés particulières à entrer sur le **marché du travail**. Dans la plupart des États membres de l'**Union européenne (UE)**, le principal groupe cible est constitué par les personnes au chômage enregistrées auprès des services publics de l'emploi. Les objectifs politiques mettent cependant de plus en plus l'accent sur un éventail plus large de personnes qui ne sont pas officiellement au chômage, mais qui reçoivent souvent une autre forme d'allocation sociale et sont considérées comme aptes à travailler pourvu qu'elles reçoivent l'aide et les possibilités adéquates.

Les mesures PMT facilitent essentiellement la transition entre le **chômage** ou l'inactivité et l'**emploi**, en améliorant l'employabilité par la formation ou l'acquisition d'une expérience professionnelle, en accordant aux employeurs des incitations afin qu'ils embauchent des personnes issues de certains groupes cibles ou en encourageant les individus à devenir **indépendants**.

Graphique 5.7 : Dépenses publiques consacrées aux mesures des politiques du marché du travail, UE-27, 2008 ⁽¹⁾
(en % du total)



⁽¹⁾ Estimations ; la somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source : Eurostat (tps00077)

Dans l'UE-27, 10,3 millions de personnes en moyenne ont, à un moment donné en 2008, participé à des mesures PMT. Parmi celles-ci, un peu moins de 4 millions ont bénéficié de mesures d'incitation à l'emploi, qui impliquaient essentiellement l'utilisation de fonds publics en vue de l'octroi de subventions à durée déterminée aux employeurs qui embauchaient des personnes issues de certains groupes cibles, dans le cadre soit d'un emploi ordinaire, soit d'un stage spécialement organisé afin d'offrir une expérience professionnelle.

Tableau 5.3 : Sélection de mesures des politiques du marché du travail, participants par type d'action, 2008 (nombre annuel moyen en milliers)

	Formation professionnelle	Incitations à l'emploi	Emploi protégé et réadaptation	Création directe d'emplois	Aides à la création d'entreprise
UE-27 (¹)	3 181,9	3 986,1	1 220,3	983,6	772,5
BE (²)	109,4	216,3	37,7	152,1	1,3
BG (²)	8,2	10,6	1,4	65,8	3,9
CZ	4,8	7,4	28,8	4,3	3,4
DK	61,4	22,9	65,7	-	-
DE	828,5	187,3	45,1	331,1	180,5
EE	1,0	0,0	0,0	0,0	0,2
IE (²)	34,5	4,5	3,2	24,4	4,6
EL (²)	14,5	22,7	0,0	0,9	4,7
ES (¹)	199,3	1 976,8	54,5	:	392,0
FR (¹)	587,6	:	134,4	233,1	130,0
IT (¹)	799,8	612,7	-	23,2	5,1
CY (¹)	0,3	1,0	0,3	-	0,1
LV	1,5	2,3	0,0	1,6	:
LT	4,1	:	4,5	2,4	0,1
LU (¹)	0,8	12,0	0,1	0,7	-
HU	16,4	35,3	-	13,6	3,0
MT (¹)	0,4	0,1	-	0,0	:
NL (²)	142,8	32,2	150,9	-	-
AT (²)	103,9	63,3	2,0	6,8	2,6
PL (¹)	95,7	45,5	620,9	11,3	6,1
PT	50,0	83,1	6,1	21,1	6,1
RO	34,6	39,0	-	11,9	:
SI	3,4	0,6	-	2,3	0,8
SK (²)	1,3	10,1	2,0	57,2	21,0
FI (²)	45,7	13,8	8,2	11,7	4,4
SE	10,4	83,4	38,4	-	2,7
UK (¹)	21,7	46,7	16,2	8,3	-
NO	29,5	5,0	13,9	6,7	0,3

(¹) Inclut certaines valeurs incomplètes (données sur les participants pour plus de 80 %, mais moins de 100 % des dépenses).

(²) Comprend des données estimées.

Source : Eurostat ([Imp_partsumm](#))

Les conditions de vie et la protection sociale

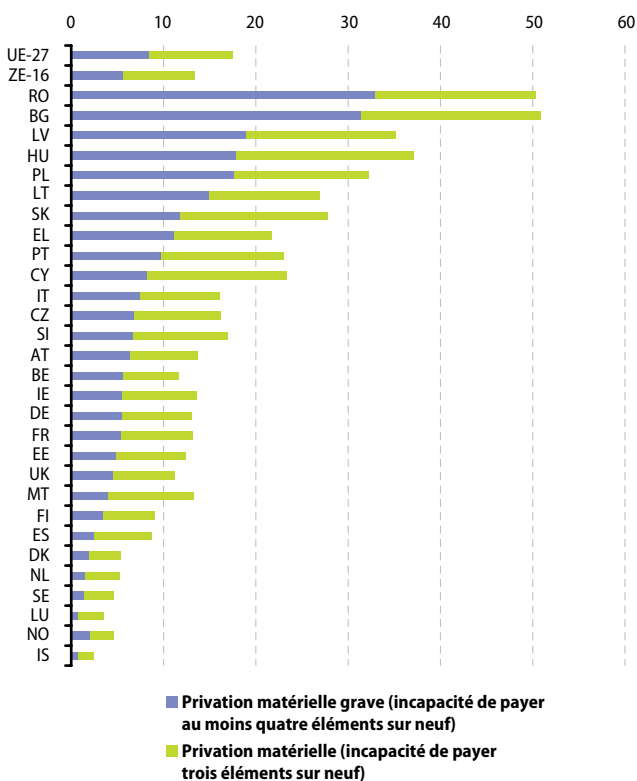


6.1 Les conditions de vie

Le seuil de risque de pauvreté est fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national. Il est souvent exprimé en standards de pouvoir d'achat (SPA) afin de tenir compte des différences du coût de la vie entre les pays.

Le taux de privation matérielle représente le nombre de personnes qui n'ont pas les moyens de couvrir les dépenses pour au moins trois éléments sur une liste de neuf. Les personnes qui doivent se priver de quatre éléments ou plus sont considérées comme étant en situation de privation matérielle grave.

Graphique 6.1 : Taux de privation matérielle - proportion de personnes n'ayant pas les moyens de couvrir certaines dépenses, 2008 (en %)



Source : Eurostat (ilc_sip8)

Les **personnes vivant dans des ménages à faible intensité de travail** (personnes âgées de 0 à 59 ans vivant dans des ménages où les adultes travaillaient moins de 20 % de leur potentiel de travail total au cours de l'année précédant l'enquête) courraient plus de risques d'être victimes d'exclusion sociale.

Tableau 6.1 : Conditions de vie, 2008
(en %)

	Personnes menacées de pauvreté après transferts sociaux			Personnes vivant dans des ménages à très faible intensité de travail
	Total	Hommes	Femmes	
UE-27	16,5	15,4	17,4	9,0
ZE-16	15,8	14,8	16,8	:
BE	14,7	13,6	15,9	11,7
BG	21,4	19,8	22,9	8,1
CZ	9,0	8,0	10,1	7,2
DK	11,8	11,7	12,0	8,3
DE	15,2	14,2	16,2	11,6
EE	19,5	16,5	22,0	5,3
IE	15,5	14,5	16,4	13,6
EL	20,1	19,6	20,7	7,4
ES	19,6	18,3	21,0	6,2
FR	12,7	11,9	13,4	8,8
IT	18,8	17,1	20,1	9,8
CY	16,2	14,0	18,3	4,1
LV	25,6	23,1	27,7	5,1
LT	20,0	17,6	22,0	5,1
LU	13,4	12,5	14,3	4,7
HU	12,4	12,4	12,4	12,0
MT	14,6	13,7	15,5	8,2
NL	10,5	10,5	10,4	8,1
AT	12,4	11,2	13,5	7,8
PL	16,9	17,0	16,7	7,9
PT	18,5	17,9	19,1	6,3
RO	23,4	22,4	24,3	8,2
SI	12,3	11,0	13,6	6,7
SK	10,9	10,1	11,5	5,2
FI	13,6	12,7	14,5	7,3
SE	12,1	11,3	13,0	5,4
UK	18,8	17,5	20,1	10,2
IS	10,1	9,5	10,7	2,6
NO	11,3	9,8	12,9	6,3

Source : Eurostat (ilc_li02 et t2020_51)

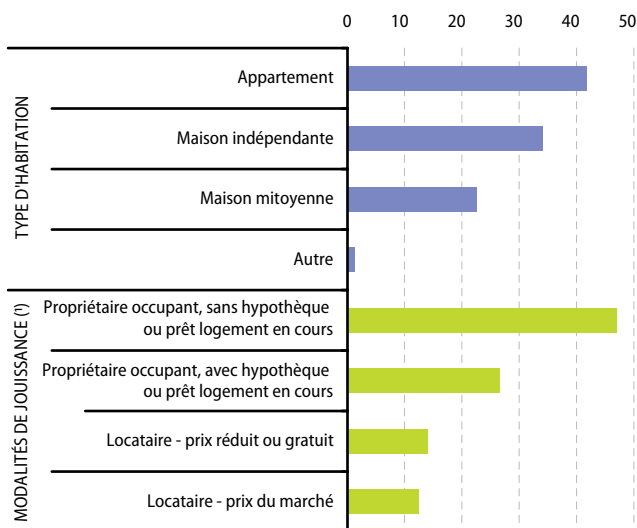
6.2 Le logement

En 2008, 41,8 % de la population de l'UE-27 vivait dans des appartements, 34,1 % dans des maisons indépendantes et 22,6 % dans des maisons mitoyennes.

En 2008, un peu plus d'un quart des habitants de l'UE-27 occupaient un logement dont ils étaient propriétaires et pour lequel un emprunt ou une hypothèque était en cours, tandis que près de la moitié d'entre eux occupaient un logement dont ils étaient propriétaires et pour lequel n'existait pas d'emprunt ou d'hypothèque. En conséquence, près de trois quarts (73,6 %) de la population au total vivaient dans un logement lui appartenant, tandis que 12,5 % vivaient dans des logements loués au prix du marché et 13,9 % dans des logements à loyer réduit ou mis à disposition gratuitement.

La disponibilité d'espace suffisant dans l'habitation est l'une des dimensions essentielles dans l'évaluation de la qualité des conditions de logement. Le **taux de surpeuplement** décrit la proportion de personnes vivant dans une habitation considérée comme surpeuplée.

Graphique 6.2 : Type d'habitation et modalités de jouissance, UE-27, 2008 (en %)



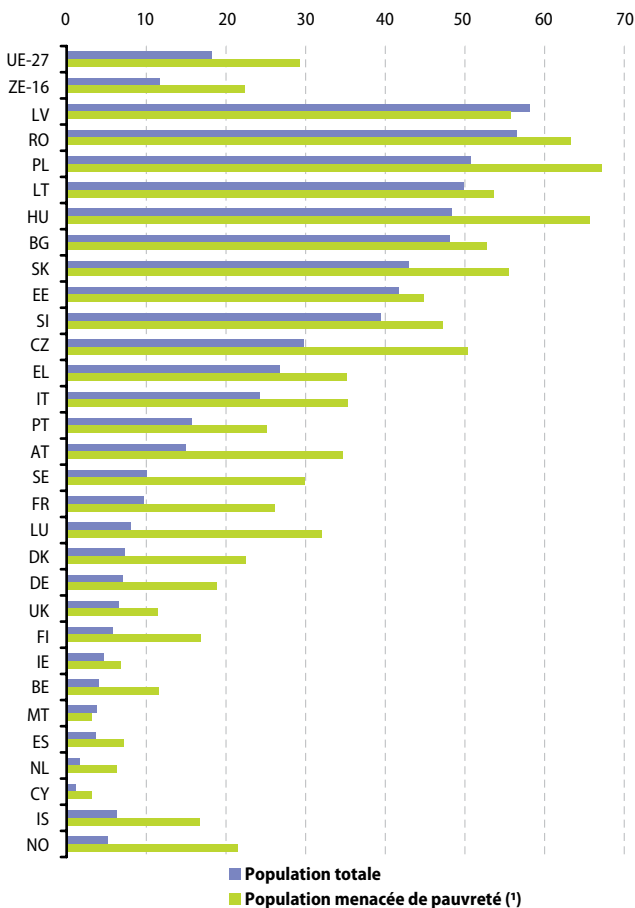
(¹) Allemagne, non disponible.

Source : Eurostat ([ilc_lvho01](#) et [ilc_lvho02](#))

Basé sur le nombre de pièces à la disposition du **ménage**, cet indicateur dépend de la taille du ménage, ainsi que de l'âge et de la situation familiale de ses membres.

Quelque 18,2 % de la population de l'UE-27 vivaient dans des logements surpeuplés en 2008.

Graphique 6.3 : Taux de surpeuplement, 2008
(en % de la population indiquée)



(*) Population vivant en dessous du seuil de 60 % du revenu équivalent médian.

Source : Eurostat (ilc_lvho05a)

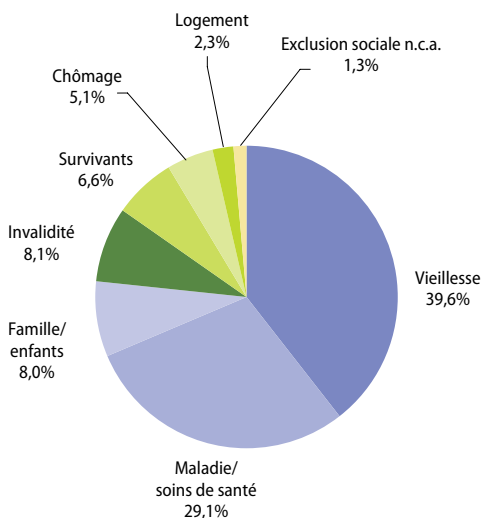
6.3 La protection sociale

La **protection sociale** couvre toute intervention d'organismes publics et privés destinée à alléger la charge que représente la survenance de certains risques ou besoins pour les **ménages** et les particuliers à condition qu'elle n'ait pas de contrepartie et ne relève pas de dispositions personnelles.

Parmi les **prestations de protection sociale** (la composante principale des dépenses totales), la majeure partie des dépenses de l'UE-27 était consacrée aux prestations de vieillesse (par exemple, les retraites) ou aux prestations de maladie et de soins de santé. Ensemble, ces deux postes totalisaient près de 70 % des prestations de l'UE-27 en 2007. Les prestations liées à la famille/aux enfants, à l'invalidité, aux survivants et au chômage intervenaient pour des parts comprises entre 5 % et 8 % des dépenses totales de l'UE-27, tandis que le logement représentait 2,3 % de celles-ci.

Les **dépenses au titre des retraites** dans l'UE-27 s'élevaient à 11,8 % du PIB en 2007, variant de 14,6 % en Italie à 5,2 % en Irlande (voir tableau 6.2). Les dépenses de soins aux personnes âgées représentaient

Graphique 6.4 : Prestations sociales, UE-27, 2007 ⁽¹⁾
(en %, sur la base des SPA)



⁽¹⁾ Données provisoires ; la somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source : Eurostat (tps00107)

0,5 % du PIB la même année, bien que la Suède ait enregistré un taux près de cinq fois supérieur. Les dépenses consacrées aux personnes âgées ont chuté à moins de 0,1 % du PIB en Grèce, en Estonie, en Belgique, en Bulgarie, en Roumanie et à Chypre.

Tableau 6.2 : Dépenses de protection sociale, 2007

	Protection sociale		Dépenses pour l'assistance aux personnes âgées (en % du PIB)	Dépenses de pensions (en % du PIB)
	(en SPA par habitant)	(en % du PIB)		
UE-27	6 522	26,2	0,5	11,8
ZE-16 ⁽¹⁾	7 312	27,0	:	12,3
BE	8 658	29,5	0,1	10,7
BG	1 405	15,1	0,0	7,3
CZ	3 718	18,6	0,5	8,2
DK	8 630	28,9	1,6	10,8
DE	7 943	27,7	0,1	12,4
EE	2 156	12,5	0,1	5,9
IE	7 054	18,9	0,2	5,2
EL	5 720	24,4	0,1	12,1
ES	5 526	21,0	0,4	9,0
FR	8 264	30,5	0,3	13,3
IT	6 773	26,7	0,1	14,6
CY	4 176	18,5	0,0	6,8
LV	1 580	11,0	0,1	5,3
LT	2 136	14,3	0,3	6,6
LU ⁽²⁾	13 231	19,3	:	8,2
HU	3 478	22,3	0,3	10,4
MT	3 501	18,1	0,6	9,1
NL	9 293	28,4	0,8	12,1
AT	8 640	28,0	0,9	13,8
PL	2 429	18,1	0,2	11,6
PT	4 701	24,8	0,2	13,1
RO	1 352	12,8	0,0	6,4
SI	4 761	21,4	0,1	9,7
SK	2 675	16,0	0,4	7,3
FI	7 321	25,4	0,7	10,8
SE	9 028	29,7	2,3	11,8
UK	7 455	25,3	0,9	10,5
IS	6 497	21,5	0,3	7,0
NO	10 141	22,8	1,6	7,8
CH	9 449	27,3	0,3	12,4

⁽¹⁾ Protection sociale, ZE-15 au lieu de ZE-16.

⁽²⁾ Dépenses pour l'assistance aux personnes âgées, données non disponibles. Ces dépenses ont été enregistrées avec des prestations similaires de la catégorie « Invalidité » (la ventilation entre « Vieillesse » et « Invalidité » n'était pas disponible).

Source : Eurostat (tps00100, tps00098, tsdde530 et tps00103)

6.4 La criminalité

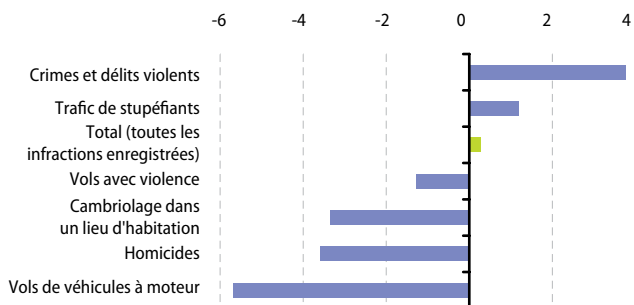
La comparaison des statistiques concernant la criminalité entre les États membres devrait idéalement être basée sur des tendances dans le temps plutôt que sur des comparaisons directes de taux entre les pays, puisque les données présentées peuvent être influencées par toute une série d'éléments, notamment des niveaux de criminalisation différents, l'efficacité des systèmes de justice pénale et les pratiques d'enregistrement de la police. En outre, il est probable qu'une proportion relativement élevée de la criminalité n'est pas enregistrée.

Environ 29 millions d'infractions ont été enregistrées par la police dans l'UE-27 en 2007. Depuis 1999, le nombre d'infractions enregistrées dans l'UE-27 a augmenté pour atteindre un pic en 2002 et a ensuite diminué chaque année jusqu'en 2007. Ces dernières années (depuis le pic enregistré en 2003 et jusqu'en 2007), le nombre d'infractions enregistrées a chuté dans plusieurs États membres.

La **population carcérale** de l'UE-27 a augmenté de 1,3 % par an entre 1997 et 2006 pour atteindre un total de près de 600 000 détenus, soit 0,12 % de la population de l'UE.

Les chiffres pour le Royaume-Uni sont déclarés séparément (car il y a trois juridictions distinctes pour l'Angleterre et le pays de Galles, l'Écosse et l'Irlande du Nord) ; ceux-ci ont été additionnés.

Graphique 6.5 : Infractions enregistrées, UE-27, 2000-2007 ⁽¹⁾
(en %, variation annuelle moyenne)



⁽¹⁾ UE-27 à l'exclusion des départements et territoires français d'outre-mer ; total des infractions enregistrées comprenant, pour l'Irlande, des données de 2006 au lieu de 2007 ; trafic de stupéfiants, aussi à l'exclusion de Malte ; crimes et délits violents, aussi à l'exclusion de Chypre et de Malte ; les séries chronologiques doivent être interprétées avec prudence en raison du grand nombre de ruptures de série.

Source : Eurostat ([crim_gen](#))

Tableau 6.3 : Indicateurs en matière de criminalité, 2007

	Agents de police (unités)	Agents de police (pour 100 000 habitants)	Infractions enregistrées par la police (en milliers)	Population carcérale (unités)	Population carcérale (pour 100 000 habitants)
UE-27 (1)	1 703 982	352,3	29 172	599 829	122,1
BE	38 718	365,8	1 003	9 950	94,0
BG	:	:	135	10 792	140,5
CZ	44 101	428,7	357	19 110	185,8
DK	10 620	195,0	445	3 646	66,9
DE	250 353	304,1	6 285	73 319	89,1
EE	3 247	241,9	50	3 486	259,7
IE (2)	12 954	307,8	103	3 053	72,5
EL	51 152	457,9	423	10 280	92,4
ES	214 935	483,3	2 310	67 100	150,9
FR (3)	238 478	385,9	3 589	60 403	97,7
IT (4)	324 339	552,1	2 933	48 693	82,3
CY	5 139	660,0	8	671	86,2
LV	8 222	360,4	56	6 548	287,0
LT	11 173	330,1	68	7 770	229,6
LU	1 519	319,0	28	666	139,9
HU	26 334	261,6	427	14 743	146,5
MT	1 933	474,0	15	382	93,7
NL	35 923	219,6	1 215	14 450	88,3
AT	26 623	321,4	594	8 887	107,3
PL	98 337	257,9	1 153	90 199	236,6
PT	51 779	488,5	400	11 587	109,3
RO	45 391	210,5	281	29 390	136,3
SI	7 971	396,5	88	1 336	66,5
SK	14 134	262,1	111	8 235	152,7
FI	8 156	154,6	344	3 370	63,9
SE	17 866	196,0	1 306	6 740	74,0
UK	156 735	257,9	5 445	88 590	145,8
IS	683	222,0	13	115	37,4
LI	93	264,4	1	38	108,1
NO	7 453	159,2	272	3 420	73,1
CH	16 808	223,8	326	5 715	76,1
HR	20 424	459,9	76	4 290	96,6
MK (5)	9 599	470,1	26	2 090	102,5
TR	329 533	472,9	963	90 732	130,2
JP	:	:	:	77 932	:
US	699 850	:	11 252	2 375 615	:

(1) À l'exclusion des départements et territoires français d'outre-mer ; toutes les données se réfèrent à 2006, à l'exception des chiffres relatifs aux infractions enregistrées par la police, qui sont calculés à l'aide de données de 2007 (sauf pour l'Irlande, 2006).

(2) 2006.

(3) À l'exclusion des départements et territoires d'outre-mer.

(4) Agents de police, 2006.

(5) Population carcérale, 2006.

Source : Eurostat ([crim_plce](#), [tps00001](#), [crim_gen](#) et [crim_pris](#))

**L'industrie,
le commerce
et les services**

7



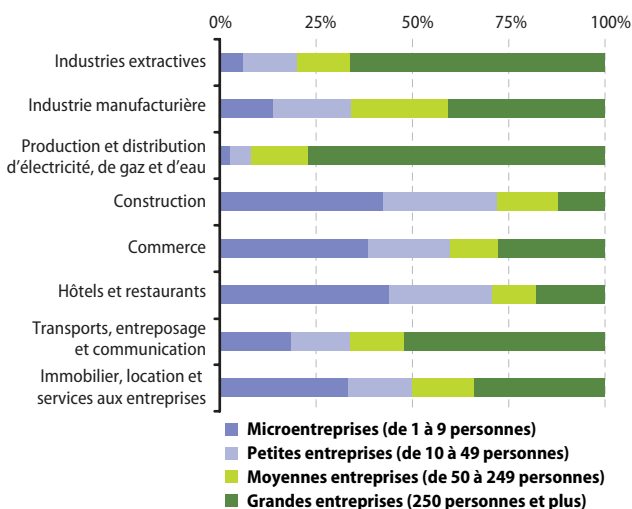
7.1 Les statistiques structurelles sur les entreprises

Les statistiques structurelles sur les entreprises peuvent fournir des réponses aux questions relatives à la création de richesse et au nombre d'emplois dans différentes activités, à la transition structurelle de l'industrie vers les services et aux secteurs dans lesquels cette tendance est la plus notable, aux spécialisations par pays, à la **productivité** sectorielle, à la **rentabilité** et aux salaires moyens, ainsi qu'à de nombreuses autres questions.

En 2007, l'**économie marchande non financière** de l'UE-27, qui couvre l'industrie, la construction, le **commerce** et les **services non financiers**, comptait quelque 20,9 millions d'entreprises. Collectivement, ces entreprises employaient 133,8 millions de personnes en 2007 et ont généré 6 146 milliards d'euros de **valeur ajoutée** en 2007.

Parmi les huit sections de la NACE Rév. 1.1 constituant l'économie marchande non financière, l'industrie manufacturière était la plus importante en termes d'emploi et de valeur ajoutée. Environ 2,3 millions d'entreprises manufacturières ont généré 1 813 milliards d'euros de **valeur ajoutée** en 2007 et ont fourni un emploi à quelque 34,5 millions de personnes.

Graphique 7.1 : Emploi par classe de taille d'entreprise, UE-27, 2007 (¹)
(en % du total du secteur)

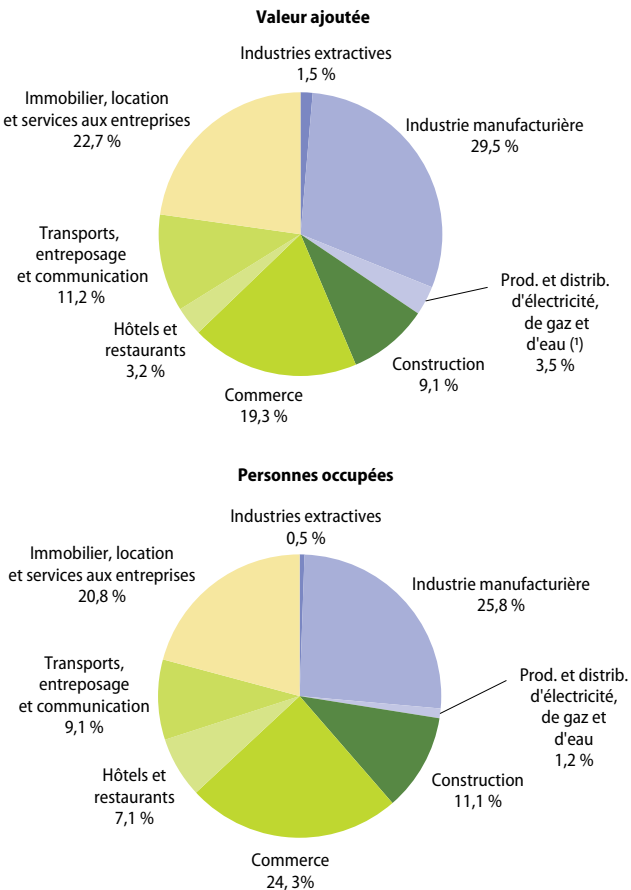


(¹) Estimations.

Source : Eurostat (sbs_sc_2d_mi02, sbs_sc_2d_dade02, sbs_sc_2d_el02, sbs_sc_4d_co02, sbs_sc_3ce_tr02 et sbs_sc_1b_se02)

Les statistiques structurelles sur les entreprises ventilées par classes de taille des entreprises (définies sur la base du nombre de personnes occupées) montrent que moins d'une entreprise sur 400 dans l'économie marchande non financière de l'UE-27 employait 250 personnes ou plus (et était donc considérée comme une **grande entreprise**) en 2007, mais ces entreprises représentaient environ un tiers de l'emploi et plus de deux cinquièmes de la valeur ajoutée.

Graphique 7.2 : Ventilation de la valeur ajoutée et de l'emploi dans l'économie marchande non financière, UE-27, 2007 (en % de la valeur ajoutée et de l'emploi dans l'économie marchande non financière)



(¹) Estimation réalisée aux fins de la présente publication.

Source : Eurostat (ebd_all)

7.2 La production industrielle

Prodcom est le nom donné au système de statistiques sur la production industrielle qui couvre les industries extractives et les produits manufacturés.

Prodcom couvre les industries extractives ainsi que l'industrie manufacturière, autrement dit les sections B et C de la **NACE Rév. 2**. Les statistiques Prodcom reposent sur une liste de produits appelée « liste Prodcom » composée d'environ 4 000 entrées et révisée chaque année. Les produits sont codés en huit chiffres – la base de données Prodcom ne contient que des informations à ce niveau, car les données de production pour des produits différents ne peuvent pas être agrégées de manière valable.

Le tableau 7.1 montre le niveau de production dans l'UE-27 pour une sélection de produits. Comme on peut le voir, les équipements de transport dominaient la liste des produits manufacturés les plus vendus, en termes de valeur, dans l'UE-27 en 2009, occupant la première place ainsi que plusieurs autres places du top 15.

Tableau 7.1 : Production vendue, en termes de volume, pour une sélection de produits, UE-27, 2009

Code Prodcom	Produit	Quantité (en milliers)	Base d'arrondi (en milliers) (1 000) (*)	Unité
24.10.22.10	Demi-produits plats (brames), en aciers inoxydables	89 764		kg
23.51.12.10	Ciments Portland	170 710 000		kg
11.02.11.30	Champagne (important : hors taxe sur l'alcool)	165 128		l
20.42.11.50	Parfums	12 303		l
20.11.11.70	Oxygène	23 723 810		m ³
16.10.23.03	Bois de conifère en plaquettes ou en particules	34 483 920	60	kg
12.00.11.50	Cigarettes (hors taxe sur le tabac)	705 113 340		p/st
27.90.52.20	Condensateurs électrolytiques au tantale ou à l'aluminium (à l'exclusion des condensateurs de puissance)	6 643 576		p/st

(*) Indique l'ampleur de l'arrondi utilisé afin de protéger la cellule confidentielle (dans le cas du code Prodcom 16.10.23.03, la valeur confidentielle se situe dans une fourchette de $\pm 60\,000$ kg par rapport à la valeur déclarée).

Source : Eurostat, depuis http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search_database, aller sur Explorateur de données/Base de données par thème/Industrie, commerce et services/Statistiques sur la production des produits manufacturés (prom)/NACE Rév. 2 (prodcom_n2)/Prodcom ventes annuelles (NACE Rév. 2.) (DS-066341)

Outre des données en valeur, des informations sur la quantité physique (aussi appelée volume) de production vendue au cours de la période couverte par l'enquête sont aussi requises. Le tableau 7.2 présente le volume de production d'une sélection de produits.

Tableau 7.2 : Production vendue, en termes de valeur, pour une sélection de produits, UE-27, 2009

Code Prodcom	Produit	Valeur (en millions d'euros)	Base d'arrondi (en millions) (¹)
29.10.22.30	Voitures particulières à moteur à étincelles d'une cylindrée > 1 500 cm ³	83 753	
21.20.13.80	Autres médicaments du SH 30.04 en doses ou c.v.d.	60 154	
29.10.23.30	Voitures particulières à moteur diesel, d'une cylindrée > 1 500 cm ³ mais ≤ 2 500 cm ³	60 000	20 000
10.00.00.Z1	Préparations et conserves à base de viandes, abats et sang, y compris les plats préparés	46 965	
29.32.30.90	Autres parties et accessoires des véhicules des HS 87.01 à 87.05	42 000	6 000
29.10.21.00	Voitures particulières à moteur à étincelles d'une cylindrée ≤ 1 500 cm ³	36 262	
10.90.10.Z0	Préparations pour l'alimentation des animaux à l'exclusion des aliments pour chiens et chats	35 618	
25.11.23.60	Barres, tubes et autres éléments pour la construction, en fer, fonte, acier, autres qu'en tôle	32 667	
11.05.10.00	Bière de malt	29 944	
10.71.11.00	Pain	26 949	
29.32.20.90	Parties et accessoires de carrosseries automobiles (cabines incluses), autres que les pare-chocs et les ceintures de sécurité	24 744	
10.51.40.50	Autres fromages (à l'exclusion des fromages fondus), fromages râpés et en poudre, à pâtes persillées	24 000	3 000
30.30.50.90	Autres parties de véhicules aériens, pour usage civil	21 607	
17.21.13.00	Boîtes et caisses en papier ou carton ondulé	21 213	
23.63.10.00	Béton non-réfractaire, prêt à la coulée	20 742	

(¹) Indique l'ampleur de l'arrondi utilisé afin de protéger la cellule confidentielle (dans le cas du code Prodcom 29.10.23.30, la valeur confidentielle se situe dans une fourchette de ± 20 milliards d'euros par rapport à la valeur déclarée).

Source : Eurostat, depuis http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/statistics/search_database, aller sur Explorateur de données/Base de données par thème/Industrie, commerce et services/Statistiques sur la production des produits manufacturés (prom)/NACE Rév. 2 (prodcom_n2)/Prodcom ventes annuelles (NACE Rév. 2.) (DS-066341)

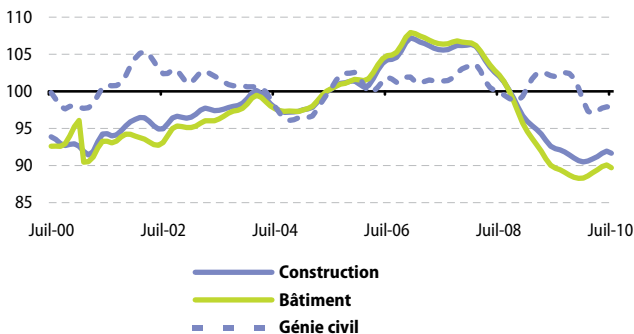
7.3 L'industrie et la construction – évolution à court terme

Les **statistiques conjoncturelles sur les entreprises (SCE)** sont fournies sous la forme d'indices qui permettent d'évaluer rapidement le climat économique d'une économie. Les SCE sont présentées sous forme d'indices qui montrent l'évolution dans le temps ainsi que sous forme de taux de variation qui permettent généralement de comparer un mois ou un trimestre avec la période précédente ou avec la même période de l'année précédente.

Les indices de production industrielle et des prix à la production industrielle (basés sur la nomenclature NACE Rév. 2) de l'UE-27 montrent clairement l'incidence de la crise économique et financière. Le ralentissement de l'activité économique a été tellement marqué que, malgré la croissance de production que la plupart des activités ont connue jusqu'à la crise, la croissance annuelle moyenne entre 2004 et 2009 a été négative pour la plupart des activités.

Bien que d'une ampleur légèrement inférieure, le ralentissement de l'activité dans le secteur de la construction de l'UE a duré plus longtemps que dans le secteur industriel. L'indice de production du secteur de la construction de l'UE-27 a atteint son plus haut niveau en décembre 2006 avant de chuter progressivement pendant sept mois. Ce ralentissement initial de l'activité a été suivi par une légère reprise temporaire jusqu'en janvier 2008, après quoi l'indice a

Graphique 7.3 : Indice de production du secteur de la construction, UE-27 ⁽¹⁾ (2005=100)

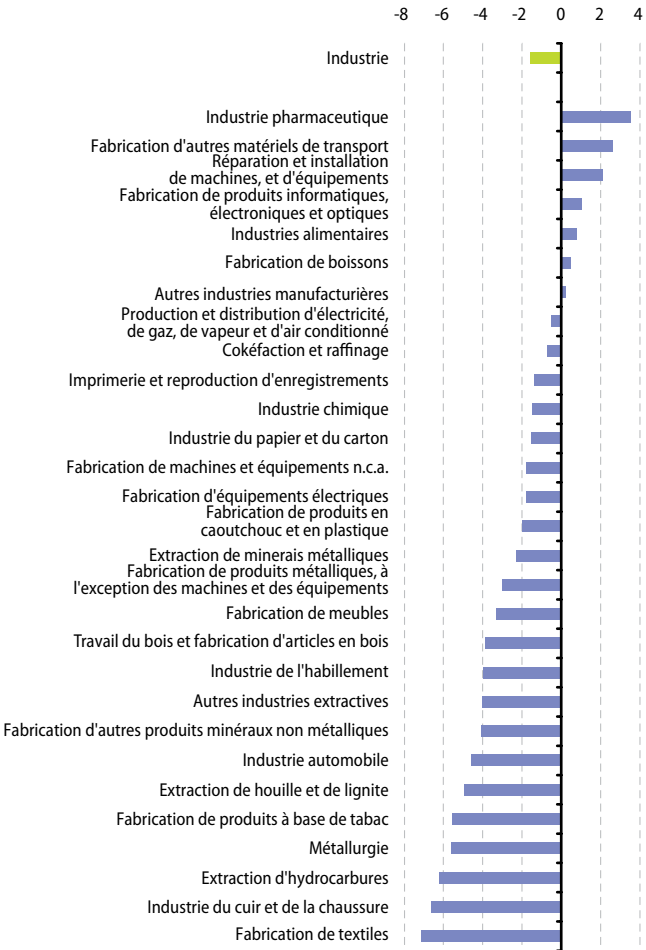


⁽¹⁾ Tendence-cycle ; estimations.

Source : Eurostat ([sts_copr_m](#))

connu une forte baisse pour atteindre son niveau le plus bas en janvier 2010, soit un peu plus de trois ans après le ralentissement initial de l'activité. Au cours de cette période, l'indice de production du secteur de la construction a chuté, dans l'UE-27, de 15,6 % au total, dégringolant à un niveau qu'il n'avait pas connu depuis mai 1999.

Graphique 7.4 : Taux de croissance annuel moyen de l'indice de production, UE-27, 2004-2009 (¹)
(en %)



(¹) Séries corrigées des jours ouvrables ; services de soutien aux industries extractives, données non disponibles.

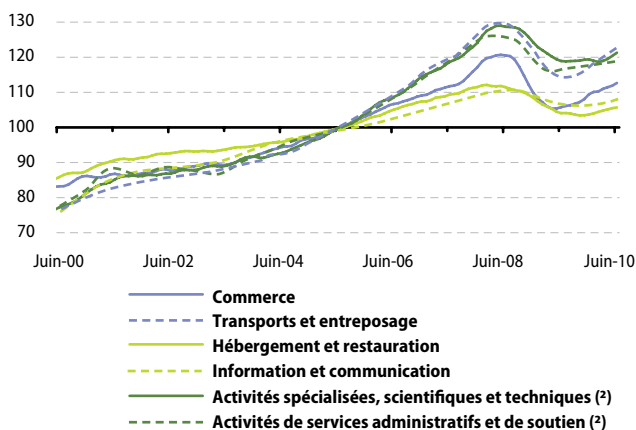
Source : Eurostat (sts_inprgr_a)

7.4 Les services – évolution à court terme

L'indice du chiffre d'affaires des services dans l'UE-27 a augmenté à un taux moyen de 2,7 % entre 2004 et 2009 (voir graphique 7.6). Il convient cependant de noter que ces cinq années couvrent une période de croissance relativement régulière du chiffre d'affaires qui a pris subitement fin mi-2008 et a été suivie d'une période de croissance plus lente et, dans certains cas, d'une diminution du chiffre d'affaires. En effet, l'indice du chiffre d'affaires des services de l'UE-27 a chuté de 8,5 % en 2009 par rapport à l'année précédente.

Parmi les activités de services (au niveau des divisions de la NACE Rév. 2), le taux de croissance du chiffre d'affaires le plus rapide au cours de cette période de cinq ans (2004-2009) a été celui des activités liées à l'emploi, pour lesquelles les ventes ont augmenté à un taux moyen de 7,1 % par an, suivies des transports aériens (6,8 % par an). À l'opposé, le taux de variation a été négatif pour le commerce de véhicules à moteur (-0,7 % par an) et la croissance a été quasiment nulle pour les activités de production cinématographique, vidéo et télévisuelle (0,1 % par an). En 2009 (par rapport à l'année précédente), l'indice du chiffre d'affaires de l'UE-27 a chuté pour les six sections de services de la NACE Rév. 2 couvertes par les SCE, la variation allant d'une diminution de 3,2 % pour l'information et la communication à des pertes de près de 10 % pour le commerce et pour les transports et l'entreposage.

Graphique 7.5 : Indice du chiffre d'affaires, sélection d'activités de services, UE-27 ⁽¹⁾
(2005=100)

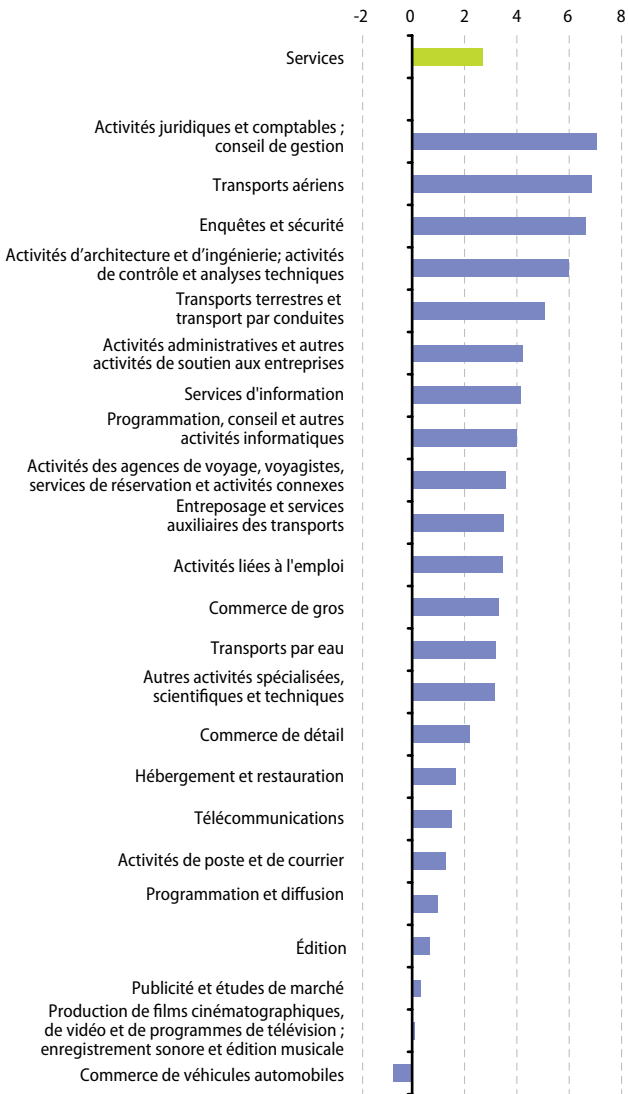


⁽¹⁾ Tendence-cycle ; estimations.

⁽²⁾ Demandées par le règlement SCE.

Source : Eurostat ([sts_trtu_m](#) et [sts_setu_m](#))

Graphique 7.6 : Taux de croissance annuel moyen du chiffre d'affaires, sélection d'activités de services, UE-27, 2004-2009 (¹)
(en %)



(¹) Séries corrigées des jours ouvrables.

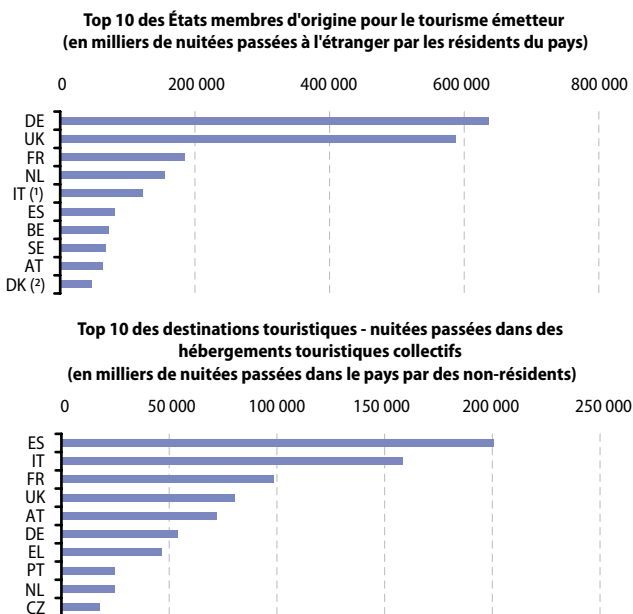
Source : Eurostat ([sts_setu_a](#) et [sts_trtu_a](#))

7.5 Le tourisme

Les Allemands ont passé près de 640 millions de nuitées dans des établissements d'hébergement collectif hors d'Allemagne en 2009, tandis que les résidents du Royaume-Uni ont passé 587 millions de nuitées à l'étranger. Ces deux États membres représentaient plus de la moitié du nombre total de nuitées passées à l'étranger par les résidents de l'UE-27.

Le nombre de nuitées passées (par des résidents et des non-résidents) peut être mis en perspective en établissant une comparaison avec la taille du pays en termes de population, ce qui donne un indicateur de l'**intensité touristique**. En 2009, selon cet indicateur, les îles de la Méditerranée (Chypre et Malte) ainsi que l'Autriche, pour ses Alpes et ses villes, ont été les destinations les plus touristiques de l'UE.

Graphique 7.7 : Top 10 des États membres pour le tourisme émetteur et récepteur, 2009



(1) 2008.

(2) 2007.

Source : Eurostat ([tour_dem_tnw](#) et [tour_occ_ninat](#))

L'importance économique du tourisme peut être mesurée en observant le rapport entre les recettes du tourisme international et le PIB. En 2009, ce rapport était le plus élevé à Malte (10,2 %) et à Chypre (9,2 %), ce qui confirme l'importance du tourisme pour ces États insulaires.

Tableau 7.3 : Indicateurs du tourisme, 2009

	Nuitées passées dans des hôtels et des établissements similaires (en milliers) ⁽¹⁾	Intensité touristique (nuitées par habitant) ⁽²⁾	Recettes du tourisme par rapport au PIB (en %) ⁽³⁾
UE-27	1 512 035	4,5	0,6
ZE-16	1 203 019	5,3	0,9
BE	15 937	2,7	2,1
BG	14 054	2,0	7,6
CZ	25 341	3,5	3,4
DK	9 966	4,8	2,0
DE	216 228	3,8	1,0
EE	3 499	3,1	5,6
IE	23 699	6,8	2,2
EL	64 292	5,9	4,5
ES	250 985	7,6	3,6
FR	191 741	4,6	1,8
IT	244 385	6,1	1,9
CY	12 808	16,3	9,2
LV	2 187	1,1	2,8
LT	2 078	0,8	2,9
LU	1 282	4,6	7,7
HU	14 975	1,9	4,4
MT	6 740	16,7	10,2
NL	31 481	5,1	1,6
AT	80 071	12,3	5,1
PL	24 514	1,4	2,1
PT	36 457	4,2	4,1
RO	16 514	0,8	0,8
SI	5 450	4,0	5,1
SK	6 335	1,9	2,6
FI	15 127	3,5	1,2
SE	25 958	5,1	3,0
UK	169 930	4,4	1,4

(1) Nuitées passées par des résidents et des non-résidents ; Irlande, Royaume-Uni et Norvège, des données mensuelles ont été utilisées pour calculer les chiffres annuels ; Turquie, 2007.

(2) Ratio de nuitées passées par des résidents et des non-résidents dans des hôtels et des établissements similaires et dans d'autres établissements d'hébergement par habitant ; UE-27 et ZE-16, estimations réalisées aux fins de la présente publication, sur la base de données annuelles et mensuelles.

(3) UE-27, flux avec pays hors UE-27 ; zone euro, flux avec pays hors ZE-16.

Source : Eurostat ([tin00043](#), [tps00001](#), [bop_its_det](#) et [nama_gdp_c](#))

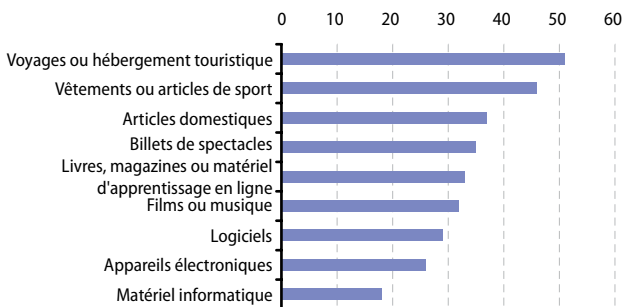
7.6 La société de l'information

Ces dix dernières années, les TIC sont devenues largement accessibles au grand public, tant en termes de facilité d'accès que de coût. Un cap a été franchi en 2007, lorsqu'une majorité (54 %) des ménages de l'UE-27 a eu accès à l'internet. Cette proportion a continué de croître et, en 2009, elle a atteint 65 %. La part la plus élevée (90 %) de ménages ayant un accès à l'internet en 2009 a été enregistrée aux Pays-Bas et la plus faible (30 %) en Bulgarie.

Un peu plus d'un tiers (37 %) des habitants de l'UE-27 ont commandé des biens ou des services sur l'internet pour un usage privé au cours de l'année précédant l'enquête de 2009, soit une augmentation de 5 points de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Sont inclus les ménages comptant au moins un membre dans la tranche d'âge des 16-74 ans. L'accès à l'internet des ménages renvoie au pourcentage des ménages disposant d'un accès à l'internet de sorte que tout membre du ménage peut utiliser l'internet à son domicile s'il le souhaite, ne serait-ce que pour envoyer un courrier électronique. Les utilisateurs de l'internet sont définis comme les personnes de 16 à 74 ans qui ont utilisé l'internet au cours des trois mois précédant l'enquête.

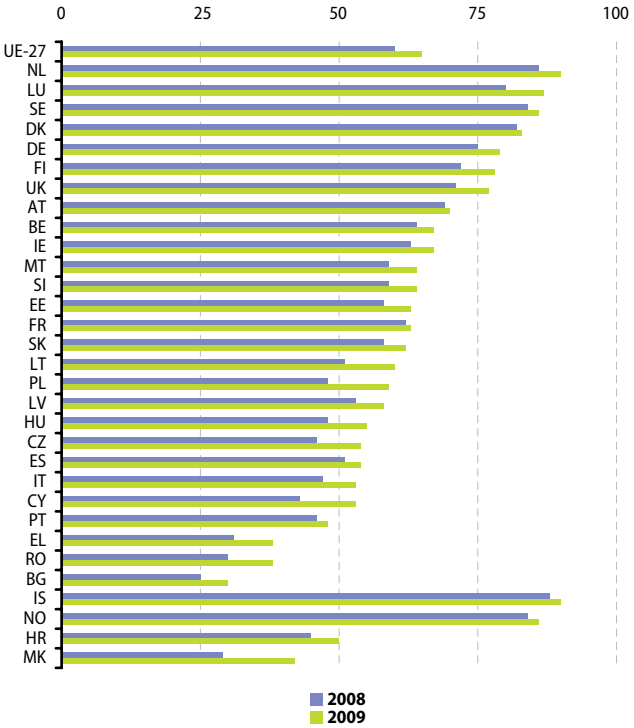
Graphique 7.8 : Biens ou services achetés ou commandés via l'internet pour un usage privé, UE-27, 2009 (¹)
(en % des personnes qui achètent ou commandent via l'internet)



(¹) Au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Source : Eurostat ([isoc_ec_ibuy](#))

Graphique 7.9 : Accès des ménages à l'internet
(en % de tous les ménages)



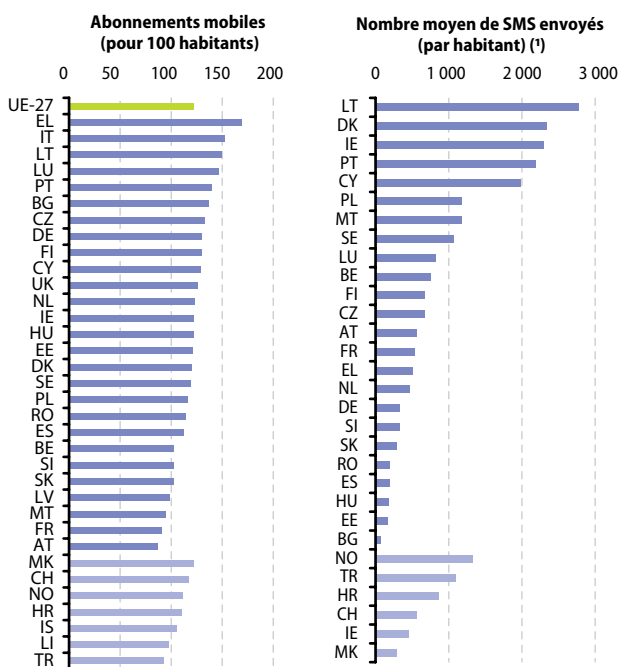
Source : Eurostat (tsiir040)

7.7 Les télécommunications

Bien que les dépenses globales de téléphonie aient augmenté, les anciens opérateurs monopolistiques ont généralement vu leur part diminuer en raison de la réduction de la part des télécommunications vocales passées depuis une ligne fixe dans le marché total des télécommunications. La croissance s'est concentrée sur les secteurs liés aux opérateurs mobiles et aux autres fournisseurs de services de données. La part du principal opérateur sur le marché de la téléphonie mobile était relativement faible (38 %) dans l'UE-27 en 2009, variant de 21 % au Royaume-Uni à 82 % à Chypre.

Le nombre moyen d'abonnements de téléphonie mobile pour 100 habitants s'élevait à 122 dans l'UE-27 en 2008. Il dépassait la parité (100) dans 23 des États membres, où on comptait donc plus d'abonnements que d'habitants.

Graphique 7.10 : Abonnements de téléphonie mobile et utilisation des SMS, 2008



(!) Italie, Lettonie et Royaume-Uni, données non disponibles.

Source : Eurostat (tin00060, isoc_tc_sms et tps00001)

Tableau 7.4 : Part de marché de l'opérateur historique sur le marché des télécommunications fixes et du principal opérateur sur le marché des télécommunications mobiles (en % du marché total)

	Télécommunications fixes : appels internationaux		Principal opérateur sur le marché des télécommunications mobiles		
	2007	2008	2007	2008	2009
UE-27	:	:	40	39	38
BE	62	62	45	43	44
BG	86	82	53	49	49
CZ	50	52	42	40	39
DK	:	:	40	46	30
DE	:	:	37	36	37
EE	:	:	45	47	47
IE	56	54	45	42	40
EL	74	:	38	43	48
ES	68	55	46	45	44
FR	57	56	43	44	41
IT	44	47	40	39	36
CY	79	69	89	85	82
LV	65	69	35	53	46
LT	77	79	41	39	40
LU	:	:	57	54	53
HU	:	:	44	44	45
MT	92	85	47	53	50
NL	:	:	48	38	50
AT	58	52	40	42	43
PL	66	63	36	33	33
PT	:	:	46	48	47
RO	69	62	44	45	43
SI	79	75	67	72	57
SK	89	80	51	55	53
FI	:	:	41	40	38
SE	43	48	43	43	42
UK	48	44	24	25	21

Source : Eurostat ([tsier070](#) et [tsier080](#)), autorités de régulation nationales

L'agriculture, la sylviculture et la pêche

8



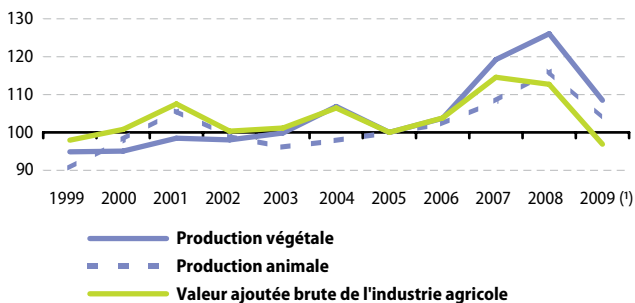
8.1 La production, les indices de prix et les revenus agricoles

L'industrie agricole de l'UE-27 a généré 125 400 millions d'euros de valeur ajoutée aux prix du producteur en 2009, soit un recul de 14,0 % par rapport à l'année précédente. De fortes diminutions de la valeur de la **production végétale** (-13,9 %, celle-ci s'établissant à 171 000 millions d'euros en 2009) et de la **production animale** (-10,9 % et une valeur de 133 000 millions d'euros) ont été observées.

La production de l'activité agricole comprend les ventes (y compris les échanges de biens et services agricoles entre unités agricoles), les variations de stocks, la production pour usage final propre (autoconsommation et formation brute de capital fixe pour compte propre), les biens produits pour être ensuite transformés par les producteurs agricoles ainsi que l'intraconsommation de produits d'alimentation animale. La production de la branche d'activité agricole est constituée de la somme de la production des produits agricoles et des biens et services produits dans le cadre des activités secondaires non agricoles non séparables. Les productions animale et végétale sont les deux principales catégories de produits de la production agricole.

Des réformes significatives de la politique agricole commune ont eu lieu ces dernières années, plus particulièrement en 2003 et 2008, dans le but d'orienter davantage le secteur agricole vers le marché. La réforme de 2003 a introduit un nouveau système de paiements directs, connu sous le nom de régime de paiement unique,

Graphique 8.1 : Production agricole et valeur ajoutée brute aux prix à la production, UE-27 (2005=100)



(*) Production végétale et production animale, estimations.

Source : Eurostat ([aact_eaa01](#))

en vertu duquel l'aide n'est plus liée à la production (découplage). Le régime de paiement unique vise à garantir des revenus plus stables aux agriculteurs. D'autres changements ont été introduits en 2008, sur la base du paquet de réformes de 2003, de sorte que toutes les aides au secteur agricole seront découplées d'ici 2012.

Tableau 8.1 : Production agricole et valeur ajoutée brute aux prix à la production
(en millions d'euros)

	Valeur ajoutée brute de l'industrie agricole		Production végétale		Production animale	
	1999	2009	1999	2009	1999	2009
UE-27	126 779	125 409	149 595	171 049	116 391	133 009
BE	2 158	1 914	2 994	3 019	3 190	3 764
BG	1 679	1 465	1 429	1 941	1 338	1 163
CZ	731	629	1 218	1 930	1 292	1 595
DK	1 985	1 571	2 579	2 988	4 194	4 673
DE	12 099	12 924	18 492	21 204	17 747	19 800
EE	87	157	111	203	136	270
IE	1 825	937	1 184	1 340	3 506	3 393
EL	6 209	5 801	6 498	6 598	2 398	2 792
ES	18 193	21 277	18 377	22 593	10 469	12 976
FR	23 756	20 586	30 608	34 109	21 211	22 057
IT	25 470	22 075	25 300	24 236	12 818	14 129
CY	-256	302	0	316	0	309
LV	169	141	178	387	173	302
LT	402	427	583	868	457	667
LU	114	87	77	116	148	153
HU	1 862	1 551	2 301	3 087	1 795	2 085
MT	65	52	54	48	74	67
NL	8 452	7 396	9 253	11 188	7 872	8 659
AT	2 096	2 338	2 272	2 675	2 323	2 726
PL	4 126	5 651	5 439	7 753	4 878	8 137
PT	2 240	1 846	3 843	3 762	2 052	2 420
RO	4 140	5 999	4 901	8 569	2 683	3 955
SI	417	344	435	453	485	470
SK	372	393	551	824	643	747
FI	798	699	1 360	1 550	1 567	1 766
SE	979	1 200	1 644	1 677	2 185	2 076
UK	6 612	7 646	7 917	7 612	10 758	11 861
NO	935	878	1 190	1 303	1 631	1 983
CH	2 895	2 657	3 030	2 996	3 093	3 369
MK	365	:	563	:	187	:

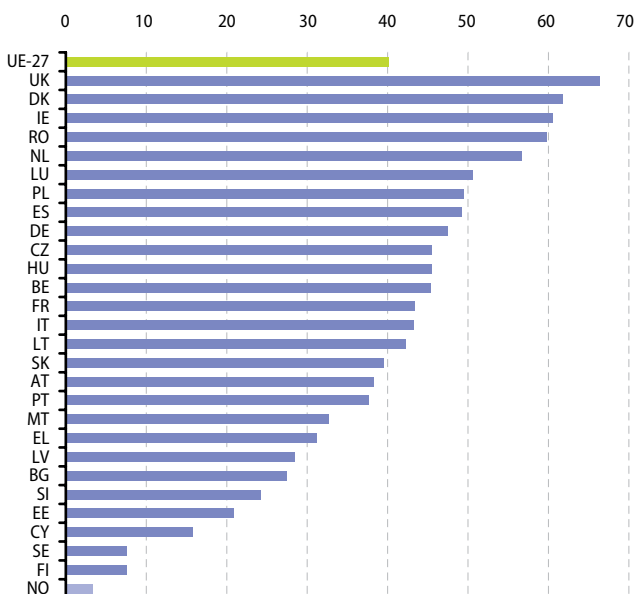
Source : Eurostat (aact_eaa01)

8.2 La structure des exploitations agricoles

La structure de l'agriculture dans les États membres de l'Union européenne (UE) varie considérablement, notamment en raison des différences géologiques, topographiques, climatiques et liées aux ressources naturelles, mais aussi de la diversité des activités régionales, des infrastructures et des habitudes sociales. L'enquête sur la structure des exploitations agricoles permet d'évaluer la situation agricole de l'UE, en suivant les tendances et les évolutions de la structure des exploitations agricoles, tout en offrant la possibilité de modéliser l'incidence des changements externes ou des propositions de politiques.

En 2007, l'UE-27 comptait 7,3 millions d'exploitations agricoles commerciales, auxquelles s'ajoutaient 6,4 millions de petites exploitations [en dessous du seuil d'une unité de dimension européenne (UDE)].

Graphique 8.2 : Superficie agricole utilisée, 2007 ⁽¹⁾
(en % de la superficie totale des terres)



⁽¹⁾ Superficie appartenant aux exploitations agricoles.

Source : Eurostat (demo_r_d3area et ef_lu_ovcropesu)

En 2007, la **superficie agricole utilisée (SAU)** représentait deux cinquièmes (pourcentage estimé à 40,1 %) de la superficie totale du territoire de l'UE-27. Ce pourcentage atteignait deux tiers (estimation de 66,3 %) de la superficie du territoire au Royaume-Uni, mais il était inférieur à un dixième du total en Suède et en Finlande.

Tableau 8.2 : Exploitations agricoles

	Nombre d'exploitations agricoles (en milliers)		Exploitations avec vaches laitières (en milliers)		Exploitations avec superficie irrigable (en % des exploitations)	
	2003	2007	2003	2007	2003	2007
UE-27	15 021,0	13 700,4	3 199,4	2 486,7	:	:
BE	54,9	48,0	16,6	13,3	4,2	4,6
BG	665,6	493,1	195,0	120,8	20,5	14,8
CZ	45,8	39,4	8,5	5,6	4,5	5,2
DK	48,6	44,6	8,0	5,4	19,4	15,0
DE	412,3	370,5	121,8	101,1	:	:
EE	36,9	23,3	12,4	6,1	:	:
IE	135,6	128,2	28,1	21,3	0,0	0,0
EL	824,5	860,2	11,6	8,0	64,1	62,3
ES	1 140,7	1 043,9	51,0	37,3	47,5	45,3
FR	614,0	527,4	113,9	93,1	17,3	18,0
IT	1 963,8	1 679,4	67,5	62,8	36,2	40,4
CY	45,2	40,1	0,3	0,2	74,5	78,0
LV	126,6	107,8	63,7	43,7	0,1	0,2
LT	272,1	230,3	193,4	123,2	0,0	0,0
LU	2,5	2,3	1,0	1,1	0,0	0,0
HU	773,4	626,3	22,0	12,2	4,0	0,2
MT	11,0	11,0	0,2	0,2	34,2	25,0
NL	85,5	76,7	25,0	24,5	22,2	25,5
AT	173,8	165,4	65,1	49,5	3,6	4,4
PL	2 172,2	2 391,0	873,8	651,1	0,7	1,1
PT	359,3	275,1	27,1	13,5	62,1	62,0
RO	4 484,9	3 931,4	1 204,9	1 012,4	5,6	2,6
SI	77,2	75,3	17,2	19,2	1,5	2,3
SK	71,7	69,0	14,2	11,5	5,9	2,2
FI	75,0	68,2	19,4	14,4	10,6	8,5
SE	67,9	72,6	9,7	7,1	7,7	5,2
UK	280,6	299,8	28,2	28,1	1,7	13,5
NO	58,2	49,9	17,5	13,7	16,5	17,4

Source : Eurostat (tag00001, ef_r_nuts et ef_ov_lusum)

8.3 Les produits agricoles

En 2009, l'UE-27 a produit 295,8 millions de tonnes de **céréales** (riz compris). En dépit des aléas climatiques, la production de céréales de l'UE-27 est restée relativement stable entre 2000 et 2007, la récolte ayant toutefois été considérablement plus importante en 2004.

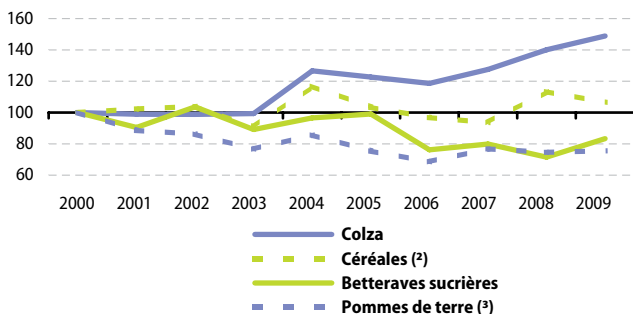
La production de colza a fortement augmenté (48,9 %) entre 2000 et 2009, par opposition à une baisse relativement constante de la production de pommes de terre (diminution de 24,4 % entre 2000 et 2009) et à une chute de la production de betteraves sucrières (-16,7 % sur la même période, avec une diminution marquée en 2006).

Le principal type de viande dans l'UE-27 est la viande de **porc** (21,3 millions de tonnes en 2009), dont le volume de production atteignait près du triple de celui de la viande de **bœuf/veau** (7,7 millions de tonnes).

La structure de la production laitière diffère selon les États membres, au niveau de la taille des exploitations et des **cheptels laitiers**, ainsi que des rendements laitiers. En 2009, 133,5 millions de tonnes de lait de vache ont été collectées au total dans l'UE-27.

La production récoltée comprend les quantités commercialisées ainsi que les quantités consommées directement à la ferme, les pertes et le gaspillage dans l'**exploitation**, et les pertes au cours du transport, du stockage et de l'emballage.

Graphique 8.3 : Indices de la production agricole de végétaux, UE-27 ⁽¹⁾
(2000 = 100)



⁽¹⁾ Inclut des estimations réalisées par Eurostat aux fins de la présente publication.

⁽²⁾ Estimations, 2004 et 2005 ; données provisoires, 2008 et 2009.

⁽³⁾ Données provisoires, 2007-2009.

Source : Eurostat ([apro_cpp_crop](#))

La collecte de lait ne représente qu'une partie de l'utilisation totale de la production de lait à la ferme, l'autre partie comprenant généralement la consommation domestique, la vente directe et l'alimentation du bétail.

La production de viande est basée sur le **poids carcasse** des animaux abattus dont la viande est propre à la consommation humaine. Le poids carcasse est généralement le poids froid de la carcasse de l'animal abattu, bien que la définition précise varie selon l'animal concerné.

Tableau 8.3 : Production agricole, 2009 ⁽¹⁾
(en milliers de tonnes)

	Céréales	Betteraves sucrières	Pommes de terre	Lait de vache	Viande bovine	Viande porcine
UE-27 ⁽¹⁾	295 842	114 138	62 595	133 545	7 720	21 292
BE	3 324	5 185	3 296	2 954	255	1 082
BG	5 273	0	353	600	5	38
CZ	7 832	3 038	753	2 354	77	285
DK	10 117	2 011	1 417	4 734	126	1 583
DE	49 748	25 550	11 683	28 248	1 178	5 254
EE	879	:	139	612	10	31
IE	2 384	45	363	4 944	514	196
EL	4 814	1 600	848	685	57	118
ES	17 833	4 154	2 481	5 742	598	3 291
FR	70 000	34 913	7 164	22 898	1 467	2 004
IT	15 892	3 308	1 753	10 415	1 055	1 588
CY	57	0	107	152	4	58
LV	1 663	0	525	595	19	25
LT	3 807	682	656	1 274	44	41
LU	189	0	20	271	9	9
HU	13 571	708	536	1 407	30	389
MT	0	0	10	:	2	7
NL	2 089	5 735	7 181	11 085	402	1 275
AT	5 144	3 083	722	2 716	224	533
PL	29 827	10 849	9 703	9 140	385	1 608
PT	1 057	137	519	1 868	103	373
RO	14 934	685	4 011	992	25	222
SI	533	262	103	517	35	24
SK	3 330	899	216	852	16	70
FI	4 261	559	755	2 281	81	206
SE	5 249	2 406	854	2 933	150	261
UK	22 036	8 330	6 423	13 237	850	720
HR	3 407	1 111	230	675	49	78
MK	567	:	:	:	:	:
TR	33 373	16 300	4 328	:	:	:

⁽¹⁾ Inclut des estimations réalisées par Eurostat aux fins de la présente publication.

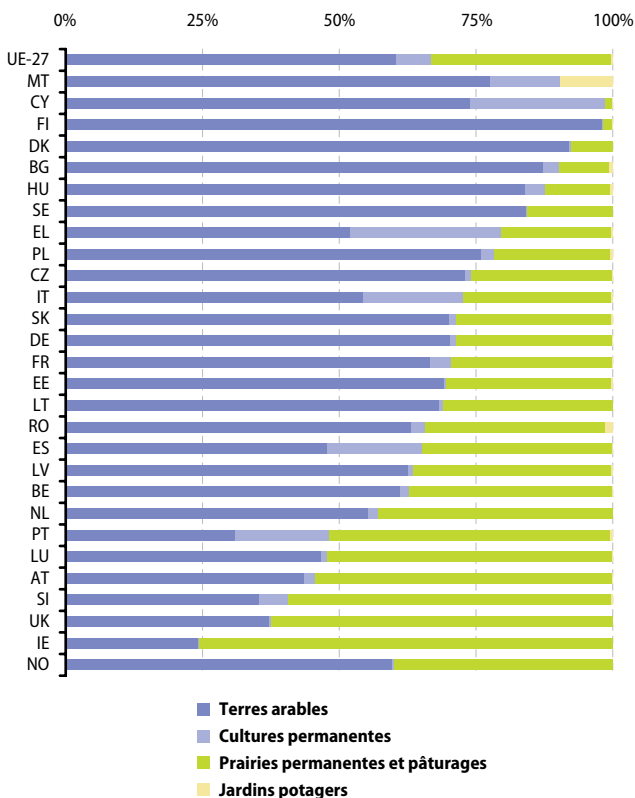
Source : Eurostat ([apro_cpp_crop](#), [apro_mt_pann](#) et [apro_mk_pobta](#))

8.4 L'agriculture et l'environnement

En 2007, la **superficie agricole utilisée** totale couvrait 172 millions d'hectares dans l'UE-27, composés à 60,5 % de **terres arables**, à 32,9 % de **prairies permanentes** et à 6,4 % de **cultures permanentes**. Les **jardins potagers** représentaient, quant à eux, à peine 0,2 % de la superficie agricole utilisée dans l'UE-27.

En 2007, le cheptel total de l'UE-27 s'élevait à 136 millions d'**unités de bétail (UB)**, dont 47,7 % de **bovins**, 27,6 % de **porcins**, 13,8 % de **volailles** et 7,6 % d'**ovins**.

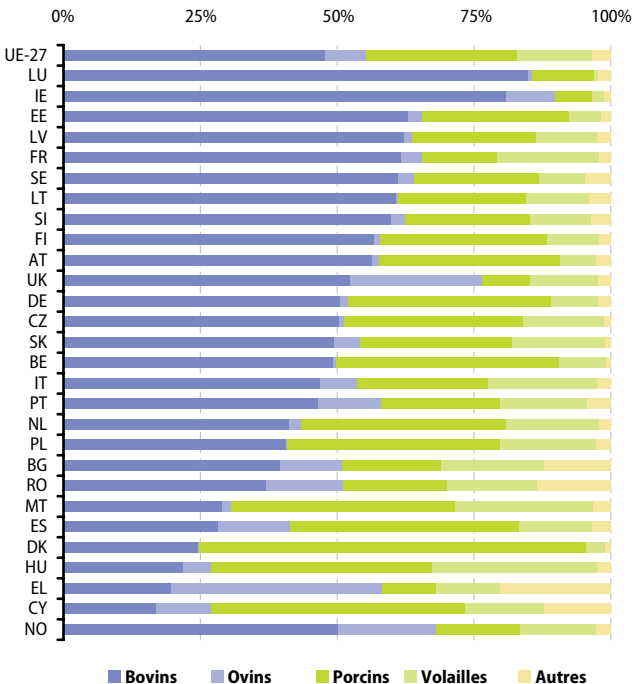
Graphique 8.4 : Utilisation des sols - superficie agricole utilisée (SAU), par type d'utilisation, 2007
(en % de la SAU totale)



Source : Eurostat (ef_lu_ovcrotaa)

Les systèmes de cultures fournissent des indications sur la relation entre l'environnement et l'évolution des pratiques agricoles au sein de l'UE. Les prairies permanentes (quand elles sont **exploitées de manière intensive**) sont généralement considérées comme la culture la plus importante dans une perspective de conservation de la nature, car elles servent d'habitat à de nombreuses espèces animales et végétales sauvages. La pâture d'animaux dans les prairies, si elle n'est pas trop intensive, peut contribuer à la conservation dans des habitats semi-naturels – car les végétaux et les animaux bénéficient de prés légèrement ou modérément pâturés, tandis que la pâture intensive risque de réduire la **biodiversité**.

Graphique 8.5 : Répartition du bétail - nombre d'unités de bétail (UB), par type, 2007 ⁽¹⁾
(en % du nombre total d'UB)



⁽¹⁾ L'UB dépend des besoins alimentaires de chaque catégorie animale - par exemple, 1 UB correspond à une vache laitière ou à 10 moutons.

Source : Eurostat (ef_ov_lssum)

8.5 La sylviculture

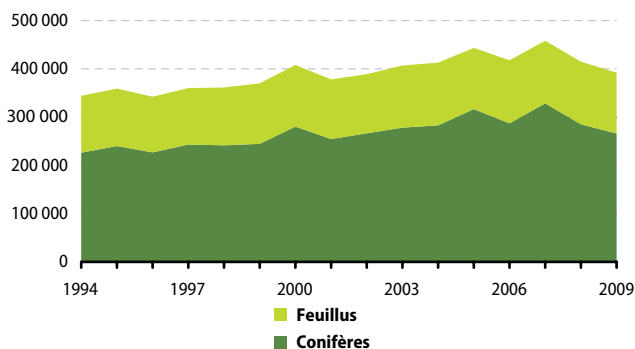
L'UE-27 compte environ 178 millions d'hectares de **forêts** et autres terrains boisés, ce qui représente 42 % de sa superficie, et la couverture forestière augmente progressivement.

Entre 1994 et 2007, l'augmentation de la **production de bois rond** est restée relativement constante dans l'UE-27, tant pour les essences de conifères (bois tendre) que pour les autres essences (feuillus ou bois dur). Cependant, les effets de la crise économique et financière ont entraîné une chute de la production de conifères en 2008, qui a été confirmée par une nouvelle réduction en 2009, lorsque la production des essences non conifères a également diminué.

Quelque 91,0 millions de m³ de **sciages** ont été produits dans l'UE-27 en 2009, dont 40 % provenaient des deux plus gros États membres producteurs, l'Allemagne (22,7 %) et la Suède (17,8 %). L'Autriche, la Finlande et la France représentaient chacune environ 9 % du total de l'UE-27.

La production de bois rond, expression synonyme de quantités enlevées, correspond à toutes les quantités de bois enlevées des forêts, d'autres terres boisées ou d'autres sites d'abattage au cours d'une période donnée. Elle est exprimée en mètres cubes (m³) sous écorce (c'est-à-dire à l'exclusion de l'écorce). Les sciages désignent le bois produit soit par sciage longitudinal, soit par un procédé de

Graphique 8.6 : Production annuelle de bois rond, UE-27 (1)
(en milliers de m³)



(1) 2000, 2001, 2007 et 2009, estimations.

Source : Eurostat ([for_remov](#))

profilage par enlèvement et qui a une épaisseur supérieure à 6 mm. Ils comprennent notamment les madriers, poutres, solives, planches, chevrons, voliges, lattes, planches de caisserie, traverses, bois d'œuvre sous toutes les formes telles que non rabotés, rabotés, à joints digitiformes. Ils sont déclarés en mètres cubes de volume réel.

Tableau 8.5 : Production de bois
(en milliers de m³)

	Bois rond		Sciages	
	1999	2009	1999	2009
UE-27	370 044	391 897	94 152	91 011
BE	4 400	4 395	1 056	1 255
BG	4 352	4 599	325	447
CZ	14 203	16 187	3 584	4 636
DK	1 538	2 786	344	300
DE	37 634	56 634	16 110	20 674
EE	6 704	4 860	1 200	1 150
IE	2 593	2 349	811	774
EL	2 215	1 261	140	106
ES	14 810	13 980	3 102	2 072
FR	56 948	54 108	10 236	7 886
IT	11 138	7 581	1 630	1 220
CY	36	10	12	5
LV	14 008	10 409	3 640	2 500
LT	4 924	5 460	1 150	1 011
LU	260	274	133	129
HU	5 231	5 244	308	102
MT	0	0	0	0
NL	1 044	1 016	362	210
AT	14 083	16 727	9 628	8 455
PL	24 268	34 629	4 137	3 594
PT	8 978	9 564	1 430	1 093
RO	12 704	12 557	2 818	3 598
SI	2 068	2 930	455	397
SK	5 795	9 087	1 265	2 254
FI	53 637	41 653	12 768	8 072
SE	58 700	65 100	14 858	16 200
UK	7 774	8 497	2 650	2 871
LI	:	25	:	4
NO	8 424	8 884	2 336	1 850
CH	4 737	4 577	1 525	1 481
HR	3 486	4 242	685	653
MK	:	639	:	2
TR	16 608	19 430	5 039	5 853
CA	193 890	107 266	50 412	32 820
RU	143 600	151 400	19 100	18 974
US	469 313	344 835	92 615	61 998

Source : Eurostat (for_remov et for_swpan)

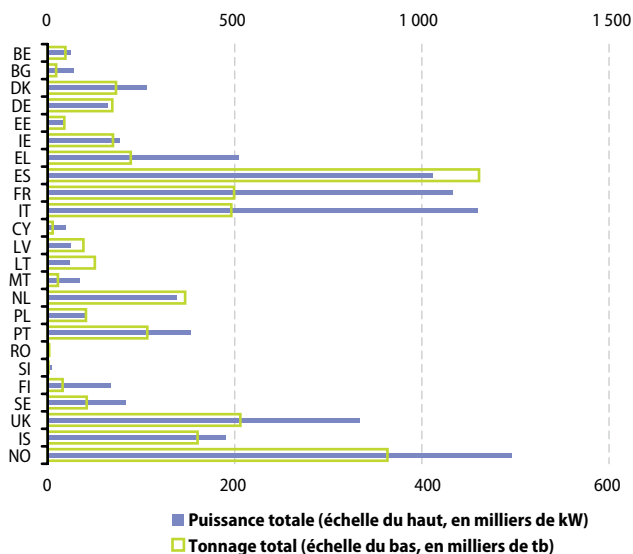
8.6 La pêche

Parmi les États membres, les flottes de pêche les plus importantes en termes de puissance étaient celles de l'Italie, de la France, de l'Espagne et du Royaume-Uni. Toutefois, sur le plan du tonnage, la flotte espagnole était de loin la plus importante, avec une taille près de deux fois et demie supérieure à celle des flottes du Royaume-Uni, de la France ou de l'Italie.

Le total des captures réalisées par les flottes de l'Espagne, du Danemark, du Royaume-Uni et de la France représentait près de la moitié de toutes les prises effectuées par la flotte de pêche de l'UE-27 en 2008. Environ 70 % des captures de l'UE réalisées en 2008 l'ont été dans l'Atlantique du Nord-Est, la Méditerranée étant la deuxième **région de pêche** la plus importante.

L'Espagne, la France, l'Italie, le Royaume-Uni et la Grèce étaient les cinq plus grands producteurs aquacoles, comptabilisant ensemble environ trois quarts de la production aquacole totale en 2007.

Graphique 8.7 : Flotte de pêche, 2008 (¹)



(¹) La République tchèque, le Luxembourg, la Hongrie, l'Autriche et la Slovaquie sont des pays enclavés sans flotte de pêche marine.

Source : Eurostat ([fish_fleet](#))

Tableau 8.6 : Indicateurs de la pêche

	Captures totales dans l'ensemble des régions de pêche (en milliers de tonnes de poids vif)		Production aquacole (en milliers de tonnes de poids vif)		Flotte de pêche, 2008 (en milliers de tb)
	1998	2008	1998	2007	
UE-27	7 253	5 148	1 376	1 307	:
BE	31	23	1	0	19
BG	19	9	4	4	9
CZ	4	4	17	20	-
DK	1 557	691	42	31	73
DE	267	229	73	45	69
EE	119	101	0	1	18
IE	327	205	42	53	70
EL	110	89	60	113	89
ES	1 210	919	314	285	461
FR	599	499	268	237	199
IT	306	236	209	181	196
CY	19	2	1	3	5
LV	102	158	0	1	38
LT	67	183	2	3	50
LU	0	-		0	-
HU	7	7	10	16	-
MT	1	1	2	9	11
NL	533	417	120	53	147
AT	0	0	3	3	-
PL	242	143	30	35	41
PT	230	240	8	7	107
RO	9	5	10	10	2
SI	2	1	1	1	1
SK	1	2	1	1	-
FI	156	158	16	13	16
SE	411	231	5	5	42
UK	923	594	137	174	206
IS	1 700	1 307	4	5	160
NO	2 861	2 436	411	830	363
CH	2	2	1	1	-
HR	22	49	6	13	:
MK	0	0	1	1	-
TR	487	494	57	140	:

Source : Eurostat (fish_ca_00, fish_aq_q et fish_fleet)

Le commerce international

9



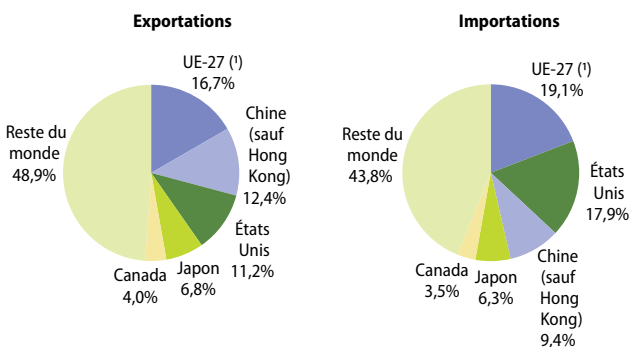
9.1 Le commerce international de biens

L'Union européenne (UE) totalise un peu moins d'un cinquième du commerce mondial de biens. La valeur du commerce extérieur de biens dépasse nettement celle du commerce des services qui, par nature, traversent moins facilement les frontières.

Le commerce extérieur constitue une part croissante de l'économie mondiale, sous l'effet de la mondialisation ainsi que de la croissance rapide des échanges avec les économies en développement comme la Chine et l'Inde, et certains des pays de l'ex-Union soviétique, notamment ceux où les sources locales d'énergie revêtent une importance particulière.

La baisse totale de 215 407 millions d'euros enregistrée dans les exportations de l'UE-27 a été due essentiellement à des baisses ayant touché les deux plus grands groupes de produits, les machines et les véhicules et les autres biens manufacturés, qui ont chuté respectivement de 114 484 millions d'euros et de 58 407 millions d'euros. À l'opposé, les exportations du troisième plus grand groupe de produits, les produits chimiques, n'ont diminué que de 3 279 millions d'euros. Les machines et les équipements de transport ont aussi affiché l'excédent commercial le plus élevé (112 552 millions d'euros) en 2009. Parmi les principaux groupes de produits, les matières premières ont connu la baisse des importations la plus forte en termes relatifs (-37,5 %). Les importations de produits énergétiques ont chuté de 166 281 millions d'euros, soit 36,4 %. Il est à noter que les comparaisons dans le temps reflètent des changements dans les quantités et dans les niveaux de prix.

Graphique 9.1 : Commerce extérieur, parts sur le marché mondial, 2008
(en % du total mondial)



(*) Flux du commerce extérieur hors UE-27.

Source : Eurostat ([ext_lt_introle](#))

Tableau 9.1 : Commerce hors UE-27, par principaux produits, UE-27

	2004		2009	
	(en milliards d'euros)	(en %)	(en milliards d'euros)	(en %)
EXPORTATIONS				
Total	953,0	100,0	1 094,4	100,0
Produits alimentaires, boissons et tabac	48,6	5,1	62,6	5,7
Produits de base	21,0	2,2	27,8	2,5
Combustibles minéraux, lubrifiants	32,9	3,5	57,2	5,2
Produits chimiques et produits connexes	152,6	16,0	195,5	17,9
Autres articles manufacturés	246,2	25,8	258,4	23,6
Machines et matériel de transport	430,1	45,1	454,7	41,5
IMPORTATIONS				
Total	1 027,5	100,0	1 199,2	100,0
Produits alimentaires, boissons et tabac	58,8	5,7	73,7	6,1
Produits de base	48,5	4,7	47,2	3,9
Combustibles minéraux, lubrifiants	183,4	17,9	290,1	24,2
Produits chimiques et produits connexes	88,5	8,6	112,4	9,4
Autres articles manufacturés	262,3	25,5	295,4	24,6
Machines et matériel de transport	354,5	34,5	342,2	28,5
SOLDE				
Total	-74,6	-	-104,8	-
Produits alimentaires, boissons et tabac	-10,3	-	-11,1	-
Produits de base	-27,4	-	-19,5	-
Combustibles minéraux, lubrifiants	-150,5	-	-232,9	-
Produits chimiques et produits connexes	64,1	-	83,1	-
Autres articles manufacturés	-16,1	-	-37,0	-
Machines et matériel de transport	75,6	-	112,6	-

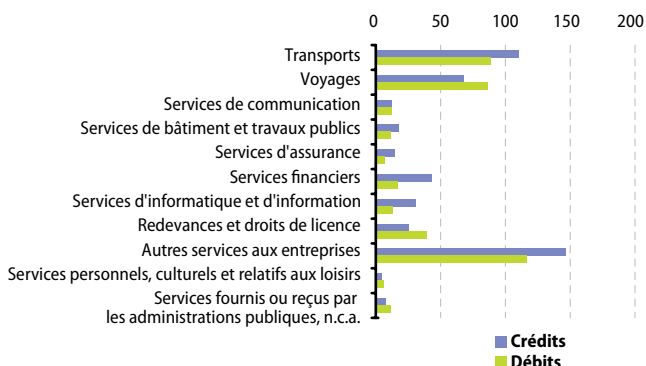
Source : Eurostat ([ext_lt_intertrd](#))

9.2 Le commerce international de services

De nombreux services ne sont pas transportables, en d'autres termes, ils nécessitent une proximité physique entre le prestataire de services et le client. Nombre de services sont adaptés aux besoins et aux goûts du client et ont donc tendance à ne pas être homogènes ou produits en masse. Pour que le commerce international de ces services non transportables puisse se dérouler, il faut soit que le client se rende auprès du prestataire de services, soit que le prestataire de services se rende auprès du client. Par ailleurs, les services sont souvent difficiles à séparer des biens auxquels ils peuvent être associés ou combinés.

En 2009, trois catégories, à savoir les transports, les voyages et les autres services aux entreprises, représentaient plus des deux tiers des crédits (67,7 %) et près des trois quarts des débits (70,2 %) de l'UE-27 dans le commerce international de services (voir graphique 9.2). L'excédent de 29 800 millions d'euros enregistré pour les autres services aux entreprises était le plus important parmi les services, suivi d'un excédent de 26 200 millions d'euros pour les services financiers, de 21 500 millions d'euros pour les transports et de 17 900 millions d'euros pour les services d'informatique et d'information. À l'opposé, les déficits les plus importants ont été enregistrés pour les voyages (18 300 millions d'euros) et pour les redevances et les droits de licence (13 900 millions d'euros).

Figure 9.2 : Commerce de services hors UE, par grandes catégories, UE-27, 2009 (1)
(en milliards d'euros)



(1) Données provisoires.

Source : Eurostat ([bop_its_det](#))

Tableau 9.2 : Commerce de services ⁽¹⁾
(en milliards d'euros)

	Crédits		Débits		Net	
	2004	2009	2004	2009	2004	2009
UE-27	366,7	479,0	321,6	415,0	45,1	64,0
ZE-16	494,9	469,8	445,3	439,9	49,6	29,9
BE	42,4	58,3	39,5	57,9	2,9	0,4
BG	3,3	4,9	2,6	3,3	0,7	1,6
CZ	7,8	14,6	7,2	13,6	0,5	1,0
DK	29,4	39,5	26,8	36,7	2,7	2,9
DE	118,7	165,8	158,4	182,6	-39,7	-16,7
EE	2,3	3,2	1,4	1,8	0,9	1,3
IE	42,4	66,6	52,6	75,1	-10,2	-8,4
EL	26,7	27,0	11,3	14,3	15,5	12,6
ES	69,4	88,1	47,6	62,7	21,8	25,3
FR	92,4	102,9	79,2	91,4	13,2	11,5
IT	68,2	73,4	67,0	83,6	1,2	-10,1
CY	5,0	7,1	2,1	2,9	2,9	4,1
LV	1,4	2,7	1,0	1,6	0,5	1,2
LT	2,0	2,7	1,3	2,1	0,7	0,6
LU	27,3	43,8	16,8	25,8	10,5	18,0
HU	8,7	13,1	8,2	11,6	0,5	1,5
MT	1,3	2,4	0,8	1,5	0,5	0,9
NL	59,3	66,9	55,9	61,3	3,4	5,6
AT	30,5	38,2	22,5	26,6	8,0	11,6
PL	10,8	20,7	10,8	17,2	0,0	3,5
PT	11,8	16,3	7,8	10,3	4,1	6,0
RO	2,9	7,0	3,1	7,4	-0,2	-0,4
SI	2,8	4,3	2,1	3,2	0,7	1,1
SK	3,0	4,5	2,8	5,8	0,2	-1,2
FI	12,2	18,3	11,7	16,8	0,5	1,5
SE	31,4	43,8	26,6	33,3	4,7	10,5
UK	159,2	167,5	120,7	118,1	38,4	49,5
IS	1,3	1,6	1,5	1,4	-0,2	0,2
NO	25,9	27,4	23,6	27,2	2,3	0,1
HR	7,6	8,5	2,9	2,8	4,8	5,7
TR	18,5	23,6	8,2	12,1	10,4	11,5
JP ⁽²⁾	78,5	101,6	109,0	115,9	-30,5	-14,3
US ⁽²⁾	281,2	372,0	234,4	276,2	46,7	95,8

(1) UE-27, flux hors UE-27 ; zone euro, flux hors ZE-16 ; États membres et autres pays, flux avec le reste du monde.

(2) 2008 au lieu de 2009.

Source : Eurostat ([bop_q_eu](#), [bop_q_euro](#) et [bop_q_c](#))

Les transports

10

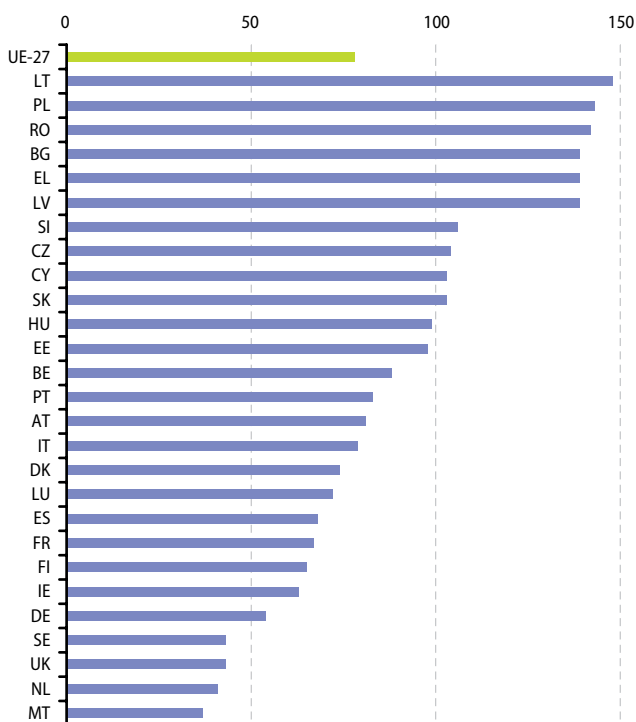


10.1 Les accidents de transport

Alors que les incidents des transports **ferroviaires**, aériens ou maritimes font souvent l'objet d'une importante couverture médiatique, car ils concernent généralement davantage de personnes, les accidents de la route sont souvent traités de manière plus banale par les médias, en dépit du fait que la grande majorité des accidents de transport et des décès qui y sont liés se produisent sur les routes d'Europe.

Le nombre annuel de décès sur la route dans l'UE est en baisse, malgré l'augmentation (avant la crise économique et financière) des transports de passagers et de marchandises.

Graphique 10.1 : Personnes tuées dans les accidents de la route, 2008 ⁽¹⁾
(personnes tuées par million d'habitants)



⁽¹⁾ Italie, 2006.

Source : Eurostat (tsdtr420), banque de données CARE de la Commission européenne (CARE - banque de données communautaire sur les accidents de la circulation routière)

Les personnes tuées sur les routes européennes représentaient néanmoins près de neuf victimes d'accidents de transport sur dix en 2009. Les accidents de la route restent la première cause de décès parmi les personnes de moins de 45 ans.

En dépit de différences considérables entre les États membres, le taux de mortalité routière, exprimé en nombre de décès par millions d'habitants, était de 78 en moyenne dans l'UE-27 en 2008.

Parmi le nombre total de personnes tuées ou gravement blessées dans des accidents ferroviaires dans l'UE-27 en 2008, un peu plus d'un sixième (17,4 %) étaient des passagers ou des employés des chemins de fer. Environ deux tiers (68,6 %) des décès survenus dans des accidents ferroviaires ont résulté d'incidents impliquant du matériel roulant en mouvement, la quasi-totalité des autres (26,6 %) s'étant produits à des passages à niveau.

Tableau 10.1 : Accidents ferroviaires, par type de victime et d'accident, UE-27, 2008 ⁽¹⁾
(nombre de personnes)

	Collisions (hors accidents survenus aux passages à niveau)	Déraillements	Accidents survenus aux passages à niveau	Accidents de personnes provoqués par du matériel roulant en mouvement	Incendie du matériel roulant
Total					
Tués	23	3	399	1 028	9
Blessés graves	92	15	458	684	5
Passagers					
Tués	12	2	0	53	9
Blessés graves	64	12	9	115	5
Employés des chemins de fer					
Tués	6	1	2	25	0
Blessés graves	20	3	14	48	0
Autres					
Tués	5	0	397	950	0
Blessés graves	8	0	435	521	0

⁽¹⁾ Les blessés légers ne sont pas pris en considération dans les statistiques des accidents ferroviaires.

Source : Eurostat ([rail_ac_catvict](#))

10.2 Le transport de passagers

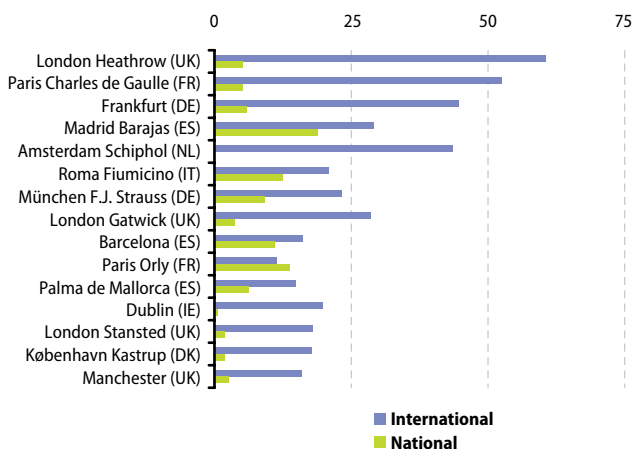
L'aéroport de Londres Heathrow a été le plus fréquenté de l'UE-27 en nombre de passagers en 2009 (65,9 millions), suivi des aéroports de Paris Charles-de-Gaulle (57,7 millions) et de Francfort, de Madrid Barajas et d'Amsterdam Schiphol (tous trois avec un nombre de passagers compris entre 50,6 millions et 43,5 millions).

Un peu plus de 750 millions de passagers ont été transportés par voie aérienne dans l'UE-27 en 2009. Après avoir stagné en 2008, le nombre de passagers aériens a diminué de 5,9 % en 2009.

Le tableau 10.2 présente le nombre de voyageurs maritimes, les ports de l'UE-27 ayant pris en charge 413 millions de passagers en 2008, ce qui constitue une légère baisse de 0,3 % par rapport à 2007. Les ports grecs et italiens ont pris en charge plus de voyageurs en 2008 que ceux de tout autre État membre (représentant respectivement 22,1 % et 21,8 % du total de l'UE-27).

Par rapport à la population nationale, l'importance du transport de voyageurs maritimes était particulièrement élevée à Malte (18,9 voyageurs par habitant en 2009), suivie par la Grèce (8,1), le Danemark (7,9, 2009) et l'Estonie (6,9).

Graphique 10.2 : Les 15 premiers aéroports en nombre de passagers transportés (embarqués et débarqués), UE-27, 2009 (en millions de passagers)



Source : Eurostat ([avia_paoa](#))

Tableau 10.2 : Transport aérien et maritime de passagers (1)

	Passagers aériens, 2009 (2)		Passagers maritimes, 2008 (3)	
	(en milliers)	(passagers par habitant)	(en milliers)	(passagers par habitant)
UE-27	751 401	1,5	412 877	0,8
BE	21 314	2,0	799	0,1
BG	5 839	0,8	0	0,0
CZ	12 367	1,2	-	-
DK	20 860	3,8	43 561	7,9
DE	158 150	1,9	28 945	0,4
EE	1 341	1,0	9 190	6,9
IE	26 277	5,9	3 108	0,7
EL	32 882	2,9	91 101	8,1
ES	148 318	3,2	22 478	0,5
FR	117 557	1,8	26 813	0,4
IT	102 167	1,7	90 156	1,5
CY	6 730	8,4	150	0,2
LV	4 063	1,8	437	0,2
LT	1 867	0,6	205	0,1
LU	1 535	3,1	-	-
HU	8 081	0,8	-	-
MT	2 919	7,1	7 799	18,9
NL	46 479	2,8	1 959	0,1
AT	21 817	2,6	-	-
PL	17 046	0,4	2 647	0,1
PT	24 104	2,3	762	0,1
RO	7 984	0,4	0	0,0
SI	1 423	0,7	50	0,0
SK	1 948	0,4	-	-
FI	13 829	2,6	17 226	3,2
SE	25 219	2,7	32 745	3,6
UK	198 532	3,2	29 555	0,5
IS	1 837	5,8	433	1,4
NO	27 717	5,9	6 208	1,3
CH	35 928	4,7	-	-
HR	4 335	1,0	26 037	5,9

(1) Pour le transport aérien : les agrégats excluent les effets du double comptage des passagers prenant l'avion entre des pays appartenant au même agrégat. Pour le transport maritime : les chiffres renvoient au nombre de passagers « pris en charge dans les ports » (en d'autres termes, la somme de passagers embarqués et ensuite débarqués dans les ports) ; si le port d'embarquement et le port de débarquement transmettent tous deux des données à Eurostat, ces passagers sont comptés deux fois.

(2) Nombre total de passagers transportés (arrivées et départs pour un transport national et international) ; Norvège, 2008.

(3) Bulgarie, Danemark, Lituanie, Malte, Roumanie, Finlande et Croatie, 2009 ; Islande, 2006.

Source : Eurostat ([ttr00012](#), [tps00001](#) et [mar_pa_aa](#))

10.3 Le transport de marchandises

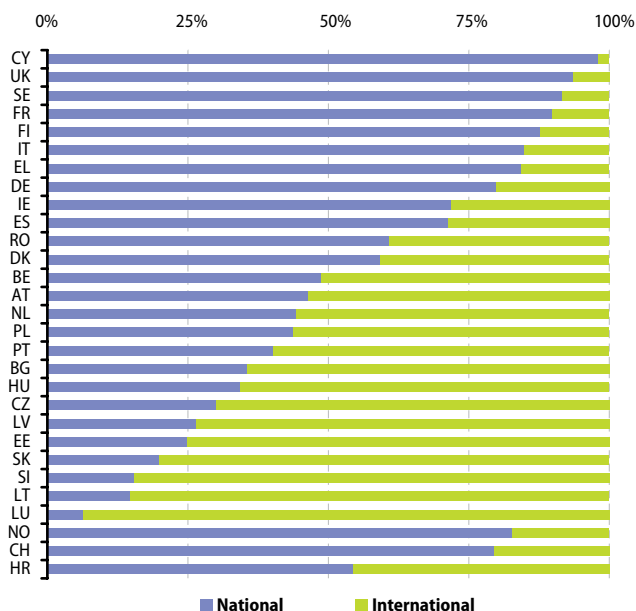
Le transport intérieur de marchandises dans l'UE-27 a été estimé à près de 2 400 000 millions de tonnes-kilomètre (tkm) en 2008. Un peu plus des trois quarts (76,4 %) de ces marchandises ont été transportés par route en 2008.

Un peu plus des deux tiers des marchandises transportées sur les routes de l'UE-27 en 2009 l'ont été dans le cadre d'un transport routier national (voir graphique 10.3).

Environ 12,3 millions de tonnes de fret aérien (national et international) ont transité par les aéroports de l'UE-27 en 2009 (voir tableau 10.3). Les aéroports allemands ont traité 3,3 millions de tonnes de fret aérien, soit nettement plus que n'importe quel autre État membre de l'UE.

Les ports maritimes de l'UE-27 ont traité 3 919 millions de tonnes de marchandises transportées par voie maritime en 2008, soit une légère diminution de 0,4 % par rapport à 2007. Les ports maritimes du Royaume-Uni ont traité 562 millions de tonnes de marchandises

Graphique 10.3 : Transport routier national et international, 2009 (¹) (en %, sur la base des millions de tkm, parcours en charge)



(¹) Grèce, 2008 ; Italie et Royaume-Uni, 2007 ; Malte, données non disponibles.

Source : Eurostat (road_go_ta_tott)

en 2008, soit plus que n'importe quel autre État membre et 14,3 % du total de l'UE-27.

Tableau 10.3 : Transport de marchandises, 2009

	Transport intérieur de marchandises (en millions de tkm)		Transport aérien de marchandises (en milliers de tonnes) (3)	Poids brut des march. transp. par mer et traitées dans les ports (en millions de tonnes) (4)
	Route (1)	Ch. de fer (2)		
UE-27	:	442 738	:	:
BE	36 174	8 572	836,4	243,8
BG	17 742	4 693	17,5	21,9
CZ	44 955	15 437	53,9	:
DK	16 876	1 866	155,4	90,6
DE	307 547	115 652	3 341,2	320,6
EE	5 340	5 943	20,5	36,2
IE	12 668	103	111,4	51,1
EL	28 850	786	95,2	152,5
ES	211 895	10 475	502,6	416,2
FR	173 621	40 627	1 436,3	352,0
IT	179 411	23 831	708,6	526,2
CY	963	-	38,6	7,9
LV	8 115	19 581	8,6	61,4
LT	17 757	14 748	6,5	34,3
LU	8 400	279	627,3	:
HU	35 373	9 874	54,1	:
MT	:	-	17,5	5,5
NL	71 566	6 984	1 371,2	530,4
AT	29 075	21 915	202,6	48,8
PL	180 742	52 043	53,5	65,3
PT	35 808	2 549	125,5	36,1
RO	34 269	15 236	23,5	16,6
SI	14 762	3 520	5,6	93,2
SK	27 705	9 299	12,2	187,8
FI	27 805	10 777	126,9	193,4
SE	35 047	23 116	161,2	23,4
UK	171 477	24 831	2 156,2	562,2
IS	:	:	38,8	5,9
LI	263	17	:	-
NO	18 447	3 621	3,5	198,5
CH	11 882	12 265	315,7	-
HR	9 426	3 312	8,7	29,2
TR	:	10 552	:	:

(1) Grèce, 2008 ; Italie et Royaume-Uni, 2007 ; le transport routier repose sur tous les déplacements effectués dans le monde par des véhicules immatriculés dans le pays déclarant.

(2) 2008.

(3) France, chiffres sous-estimés : le transport de marchandises à Paris Charles-de-Gaulle et Paris Orly est incomplet ; Norvège, 2008.

(4) 2008, à l'exception de la Bulgarie, du Danemark, de la Lituanie, de Malte, de la Roumanie, de la Finlande et de la Croatie, 2009 ; République tchèque, Luxembourg, Hongrie, Autriche et Slovaquie, sans objet.

Source : Eurostat ([road_go_ta_tott](#), [rail_go_typeall](#), [ttr00011](#) et [mar_go_aa](#))

L'environnement

11



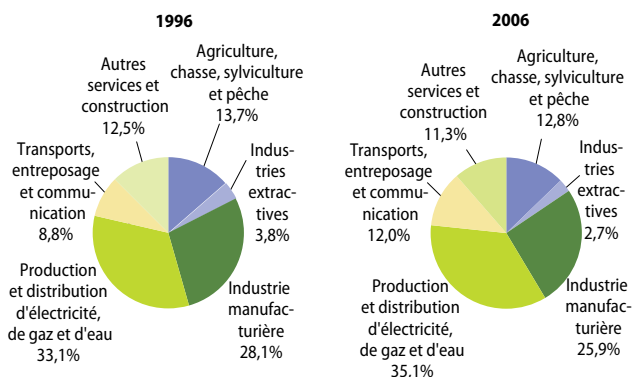
11.1 Les comptes des émissions atmosphériques

Un examen parallèle des variables environnementales et des variables économiques peut aider à déterminer quelle activité économique contribue à quelle pression environnementale et peut ainsi être utile pour concevoir des mesures politiques spécifiques là où elles sont le plus nécessaires.

Les activités qui ont généré le plus d'émissions dans l'UE-27 en 2006 étaient l'agriculture, la chasse, la sylviculture et la pêche, la fourniture d'électricité, de gaz et d'eau, et les services de transport (qui sont associés à l'entreposage et aux communications, mais excluent l'usage de véhicules privés, qui entrent dans la catégorie « ménages »). Ensemble, ces trois groupes d'activités ont contribué à la majorité des émissions de gaz à effet de serre de l'UE-27 (59,9 %), des émissions acidifiantes (78,7 %) et des précurseurs d'ozone au sol (58,4 %), alors que leur part dans le volume monétaire de l'UE-25 était de 12,5 %.

Entre 1996 et 2006, l'importance relative des émissions générées par les activités de transport, d'entreposage et de communication a augmenté rapidement, leur part dans les émissions acidifiantes progressant de 8,2 points de pourcentage. La part de ces mêmes activités dans les précurseurs d'ozone au sol de l'UE-27 s'est accrue de 4,7 points entre 1996 et 2006 et leur part dans les gaz à effet de serre de 3,2 points (il est à noter que les chiffres fournis n'incluent pas les émissions de gaz à effet de serre des transports privés, principalement des voitures particulières, car ces émissions sont produites par les ménages).

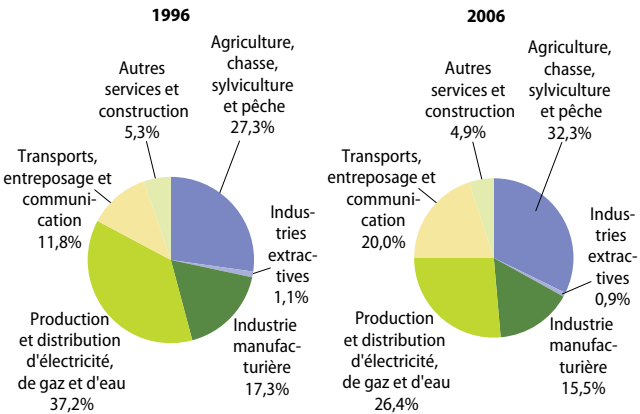
Graphique 11.1 : Émissions de gaz à effet de serre, analyse par activité (à l'exclusion des ménages), UE-27 (1)
(en % du total, sur la base des équivalents CO₂ de CO₂, CH₄ et N₂O)



(1) Estimations.

Source : Eurostat ([env_ac_ainacehh](#))

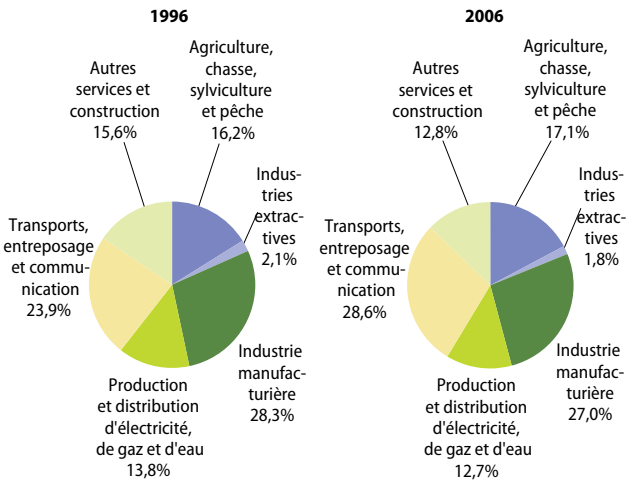
Graphique 11.2 : Émissions de substances acidifiantes, analyse par activité (à l'exclusion des ménages), UE-27 ⁽¹⁾
(en % du total, sur la base des équivalents acides de SO_x, NH₃ and NO_x)



⁽¹⁾ Estimations.

Source : Eurostat ([env_ac_ainacehh](#))

Graphique 11.3 : Émissions de précurseurs d'ozone au sol, analyse par activité (à l'exclusion des ménages), UE-27 ⁽¹⁾
(en % du total)



⁽¹⁾ Estimations ; les valeurs sont basées sur les équivalents TOFP (potentiel de formation d'ozone troposphérique) de NO_x, NMVOC, CO, CH₄.

Source : Eurostat ([env_ac_ainacehh](#))

11.2 Les déchets

Les **déchets** désignent les matériaux pour lesquels le producteur n'a pas d'autre utilisation propre à des fins de production, de transformation ou de consommation. Dans l'**Union européenne (UE)**, la grande majorité des déchets sont **mis en décharge, incinérés** ou recyclés. Sans réglementation adéquate, l'élimination des déchets peut avoir une incidence grave sur l'environnement : par exemple, la mise en décharge prend de la place et peut causer une pollution de l'air, de l'eau ou du sol, tandis que l'incinération peut générer des émissions de polluants atmosphériques dangereux.

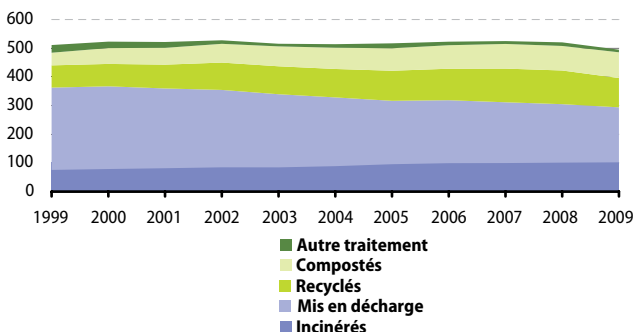
Une série chronologique est disponible pour les déchets municipaux entre 1999 et 2009. La quantité de déchets municipaux produits par habitant de l'UE-27 a globalement augmenté de 0,4 % entre 1999 et 2009 pour atteindre 513 kg. Le traitement des déchets municipaux a connu un changement significatif au cours de cette période. La mise en décharge était la solution la plus courante au début de la période en question, avec une part de 59 % du traitement des déchets municipaux dans l'UE-27 en 1999. En 2004, la part de la mise en décharge était tombée sous la barre des 50 % et, en 2009, elle avait encore diminué pour s'établir à 38 %.

Le traitement des déchets municipaux peut être classé en quatre grandes catégories :

- la mise en décharge, qui est définie comme le dépôt de déchets dans ou sur le sol, notamment dans des décharges spécialement conçues, et le stockage temporaire de plus d'un an sur des sites permanents ;
- l'incinération, qui désigne le traitement thermique des déchets dans une installation spécialement conçue à cet effet ;

Graphique 11.4 : Déchets municipaux, UE-27

(en kg par habitant)



Source : Eurostat (tsien120 et tsien130)

- le recyclage, qui fait référence à tout retraitement d'un matériau au cours d'un processus de production qui le soustrait au flux de déchets, à l'exception de sa réutilisation en tant que combustible ;
- le compostage, qui est défini comme un processus biologique qui soumet des déchets biodégradables à la décomposition anaérobie ou aérobie et qui génère un produit qui est valorisé.

Tableau 11.1 : Déchets municipaux
(en kg par habitant)

	Générés ⁽¹⁾			Mis en décharge ⁽²⁾		
	1999	2004	2009	1999	2004	2009
UE-27	511	514	514	287	240	192
BE	463	487	491	91	35	25
BG	503	490	468	388	396	450
CZ	327	278	316	277	222	228
DK	627	696	822	68	31	29
DE	638	587	587	180	104	2
EE	413	449	346	412	283	214
IE	581	745	742	517	452	449
EL	393	433	478	358	389	389
ES	615	608	547	331	309	285
FR	509	521	536	224	189	173
IT	498	538	541	382	306	267
CY	670	739	778	605	659	671
LV	256	311	333	236	259	307
LT	650	366	360	350	334	326
LU	650	683	707	140	132	122
HU	482	454	430	404	381	320
MT	477	625	647	410	540	617
NL	599	625	616	40	11	4
AT	563	620	591	195	46	4
PL	319	256	316	312	241	206
PT	442	436	488	303	291	301
RO	314	345	396	255	273	304
SI	551	417	449	455	313	309
SK	261	274	339	185	222	256
FI	485	470	481	208	273	222
SE	428	464	485	108	42	7
UK	570	605	529	469	419	260
IS	457	506	554	345	365	379
NO	596	416	473	328	82	67
CH	637	662	706	66	3	0
TR	463	421	392	354	345	332

(1) Ruptures de série : entre 1998 et 2003 pour l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Norvège ; entre 2003 et 2008 pour l'Espagne, la Turquie et la Suisse.

(2) Ruptures de série : entre 1998 et 2003 pour l'Estonie, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, le Portugal et la Norvège ; entre 2003 et 2008 pour l'Autriche et la Turquie.

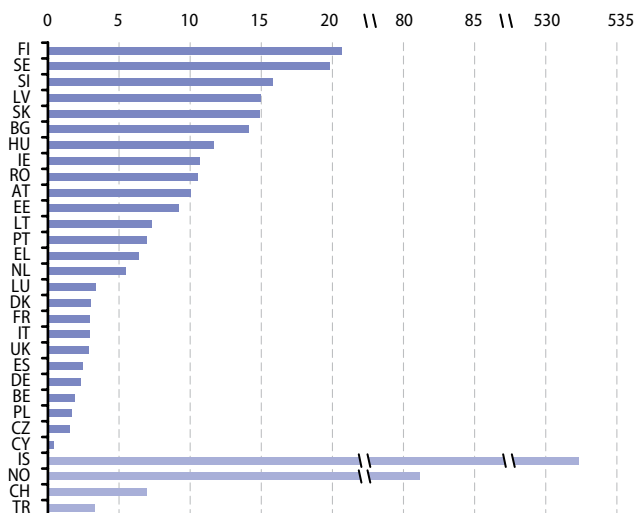
Source : Eurostat ([tsien120](#) et [tsien130](#))

11.3 L'eau

Le prélèvement global et l'utilisation des ressources en eau peuvent être considérés comme durables à long terme dans la majeure partie de l'Europe. Cependant, certaines régions peuvent être confrontées à des problèmes liés à la rareté de l'eau, en particulier dans le Sud de l'Europe, où il est probable que des gains d'efficacité seront nécessaires, notamment en liaison avec l'utilisation des eaux agricoles afin d'éviter des pénuries d'eau saisonnières.

Par rapport à la taille de la population (voir graphique 11.5), la Finlande et la Suède présentent les ressources annuelles en eau douce **par habitant** les plus importantes (20 000 m³ par habitant ou plus). À l'opposé, des niveaux relativement bas (moins de 3 000 m³ par habitant) ont été enregistrés dans les six plus grands États membres (l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Italie, la Pologne et le Royaume-Uni), ainsi qu'en Belgique, au Danemark et en République tchèque, le niveau le plus bas ayant été enregistré à Chypre (410 m³ par habitant).

Graphique 11.5 : Ressources en eau douce par habitant, moyenne à long terme ⁽¹⁾
(en milliers de m³ par habitant)



⁽¹⁾ La période minimale prise en considération pour le calcul des moyennes annuelles à long terme est de 20 ans. Les données sur la population sont celles au 1er janvier 2009. Malte, données non disponibles.

Source : Eurostat (env_watq1a)

Tableau 11.2 : Ressources en eau, moyenne annuelle à long terme ⁽¹⁾
(en milliards de m³)

	Précipitations	Évapo-transpiration	Flux interne	Apport externe	Flux sortant	Ressources en eau douce
BE	28,9	16,6	12,3	7,6	15,3	19,9
BG	68,6	50,5	18,1	89,1	108,5	107,2
CZ	54,7	39,4	15,2	0,7	16,0	16,0
DK	38,5	22,1	16,3	0,0	1,9	16,3
DE	307,0	190,0	117,0	75,0	182,0	188,0
EE	29,0	:	:	:	12,3	12,3
IE	80,0	32,5	47,5	:	:	47,5
EL	115,0	55,0	60,0	12,0	:	72,0
ES	346,5	235,4	111,1	0,0	111,1	111,1
FR	485,7	310,4	175,3	11,0	168,0	186,3
IT	296,0	129,0	167,0	8,0	155,0	175,0
CY	3,1	2,7	0,3	0,0	0,1	0,3
LV	42,7	25,8	16,9	16,8	32,9	33,7
LT	44,0	28,5	15,5	9,0	25,9	24,5
LU	2,0	1,1	0,9	0,7	1,6	1,6
HU	55,7	48,2	7,5	108,9	115,7	116,4
MT	:	:	:	:	:	:
NL	29,8	21,3	8,5	81,2	86,3	89,7
AT	98,0	43,0	55,0	29,0	84,0	84,0
PL	193,1	138,3	54,8	8,3	63,1	63,1
PT	82,2	43,6	38,6	35,0	34,0	73,6
RO	154,0	114,6	39,4	186,3	245,6	225,7
SI	31,7	13,2	18,6	13,5	32,3	32,1
SK	37,4	24,3	13,1	67,3	81,7	80,3
FI	222,0	115,0	107,0	3,2	110,0	110,0
SE	313,9	141,2	172,7	11,8	194,6	183,4
UK	283,7	111,2	172,5	2,8	175,3	175,3
IS	200,0	30,0	170,0	-	170,0	170,0
NO	470,7	112,0	377,3	12,2	389,4	389,4
CH	61,6	21,6	40,7	12,8	53,5	53,5
HR	63,1	40,1	23,0	:	:	:
MK	19,5	:	:	1,0	6,3	:
TR	501,0	273,6	227,4	6,9	178,0	234,3

(¹) La période minimale prise en considération pour le calcul des moyennes annuelles à long terme est de 20 ans.

Source : Eurostat ([env_watq1a](#))

11.4 Les comptes des flux de matières

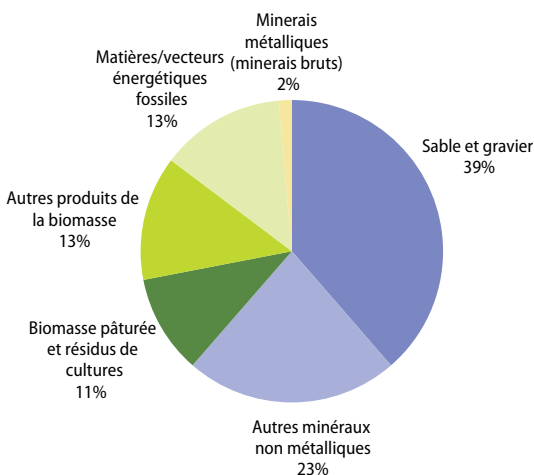
Les comptes des flux de matières à l'échelle de l'économie fournissent des informations sur les flux physiques de matières à travers les économies. Les comptes donnent une vue d'ensemble agrégée de l'extraction annuelle de matières premières ainsi que des volumes physiques d'importations et d'exportations.

En général, à mesure que les économies se développent, le volume de matières, telles que les combustibles fossiles, la biomasse, les matériaux de construction et les métaux, qui est nécessaire augmente, mais le taux de croissance est inférieur à celui du PIB, un phénomène connu sous le nom de « découplage » qui peut aussi être observé pour l'UE-27.

La **consommation intérieure de matières** est composée de deux éléments, l'**extraction intérieure** et la **balance commerciale physique** (qui est égale à la différence entre les importations et les exportations).

Les principales matières extraites des territoires nationaux des États membres de l'UE-27 étaient des minéraux non métalliques, notamment du sable et du gravier (61 %), des matières/vecteurs énergétiques fossiles (13 %), d'autres produits de la biomasse (13 %), de la biomasse pâturée et des résidus de cultures (11 %) ainsi que des minerais (2 %).

Graphique 11.6 : Extraction intérieure utilisée par matière, UE-27, 2007 ⁽¹⁾
(en % du total)

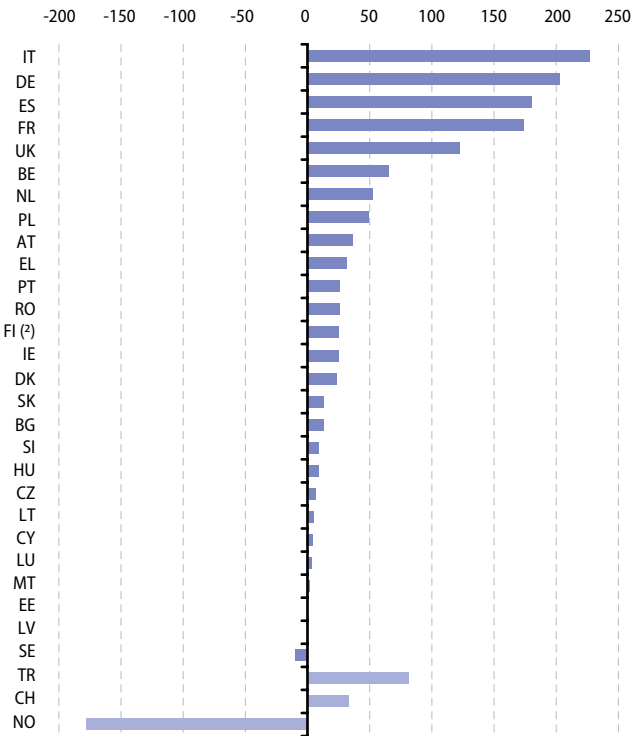


⁽¹⁾ Estimations ; la somme des chiffres n'est pas égale à 100 % car les valeurs ont été arrondies.

Source : Eurostat (env_ac_mfa)

Entre 2000 et 2003, l'extraction intérieure a diminué de 6 600 millions de tonnes à 6 300 millions de tonnes, mais a ensuite augmenté pour atteindre 6 900 millions de tonnes en 2007, soit 5 % de plus qu'en 2000. À l'opposé, la balance commerciale physique a augmenté de manière quasi-constante entre 2000 et 2007, passant de 1 000 millions de tonnes à 1 300 millions de tonnes, soit une hausse totale de 27 %.

Graphique 11.7 : Balances commerciales physiques, 2007 ⁽¹⁾
(en millions de tonnes)



⁽¹⁾ Les valeurs négatives indiquent des exportateurs nets, les valeurs positives indiquent des importateurs nets.

⁽²⁾ Les données commerciales sont estimées à l'aide des statistiques sur le commerce extérieur.

Source : Eurostat ([env_ac_mfa](#))

11.5 La gestion des produits chimiques

La production de produits chimiques est en grande partie concentrée en Europe occidentale. L'Allemagne constitue le plus gros producteur de l'UE, suivie par la France, l'Italie et le Royaume-Uni. Ensemble, ces quatre États membres ont généré deux tiers de la production chimique de l'UE-27 en 2009. Si l'on y ajoute l'Espagne, les Pays-Bas, la Belgique et l'Irlande, cette part atteint 88 %.

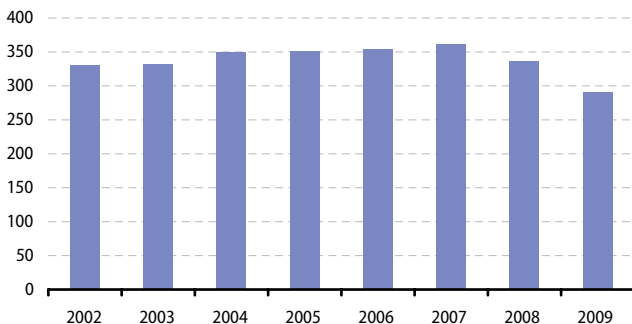
Le graphique 11.9 présente l'évolution de la production des produits chimiques nocifs pour l'environnement. La production agrégée de ces produits chimiques nocifs pour l'environnement dans l'UE-27 a augmenté de 10,1 % au total entre 2002 et 2007, pour atteindre un pic de 194 millions de tonnes. La production a chuté de 31 millions de tonnes (-16,5 %) au cours des deux années suivantes, à un niveau de 162 millions de tonnes, soit 8,1 % de moins qu'en 2002.

La part des produits chimiques nocifs pour l'environnement dans la production chimique totale de l'UE-27 s'élevait à 53,3 % en 2002 et à 55,7 % en 2009.

La production de produits chimiques toxiques de l'UE-27 a augmenté de 6,8 % au total entre 2002 et 2007, pour atteindre un pic de 218 millions de tonnes. La production a chuté de 17 millions de tonnes en 2008 (-7,9 %) et de 21 millions de tonnes supplémentaires (-10,4 %) en 2009, pour s'établir à un niveau de 180 millions de tonnes.

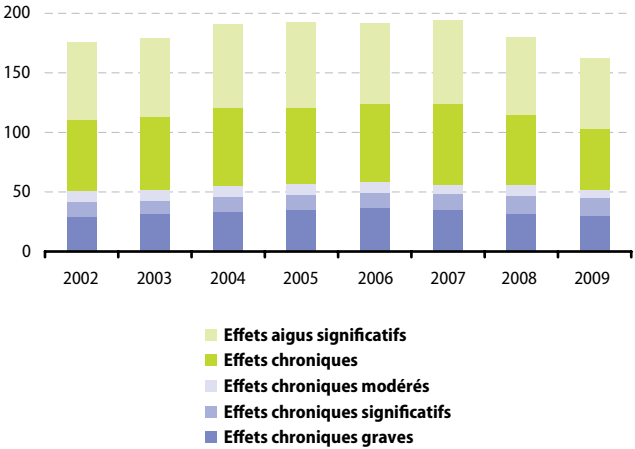
La part globale des produits chimiques considérés comme toxiques dans la production chimique totale de l'UE-27 s'élevait à 62 % en 2009, soit un taux identique à celui enregistré en 2002.

Graphique 11.8 : Production totale de substances chimiques, UE-27 (en millions de tonnes)



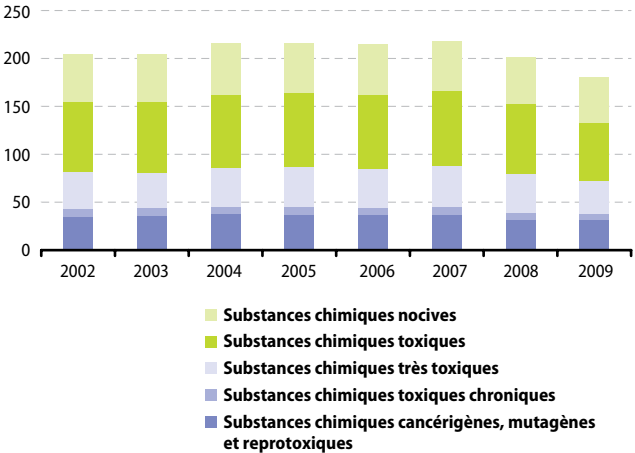
Source : Eurostat (tsdph320)

Graphique 11.9 : Production de produits chimiques nocifs pour l'environnement, UE-27
(en millions de tonnes)



Source : Eurostat (tsdph330)

Graphique 11.10 : Production de produits chimiques toxiques, UE-27
(en millions de tonnes)



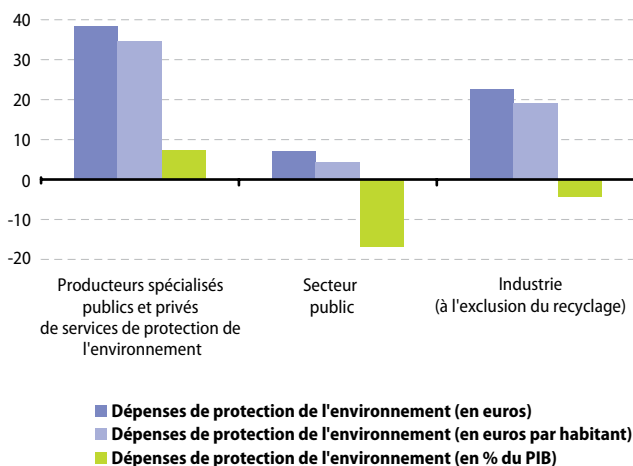
Source : Eurostat (tsdph320)

11.6 Les dépenses de protection de l'environnement

De l'air, de l'eau et des sols propres, des écosystèmes en bonne santé et une biodiversité riche sont indispensables pour la vie humaine et il n'est donc pas surprenant que les sociétés consacrent des montants considérables à la réduction de la pollution et à la préservation d'un environnement sain.

Le graphique 11.11 montre qu'en 2006, les producteurs spécialisés publics et privés (qui fournissent des services de protection de l'environnement) affichaient les dépenses de protection de l'environnement les plus élevées au sein de l'UE-25. Leurs dépenses représentaient 0,86 % du produit intérieur brut (PIB), soit 214 euros par habitant. Le secteur public et l'industrie ont à peu près dépensé les mêmes sommes pour la protection de l'environnement (respectivement 0,47 % et 0,44 % du PIB), soit 116 euros et 109 euros par habitant. La combinaison des dépenses de ces activités donne un total de 1,76 % du PIB de l'UE-25 consacré à la protection de l'environnement en 2006.

Graphique 11.11 : Dépenses de protection de l'environnement, taux de variation entre 2000 et 2006, UE-25 ⁽¹⁾ (en %)



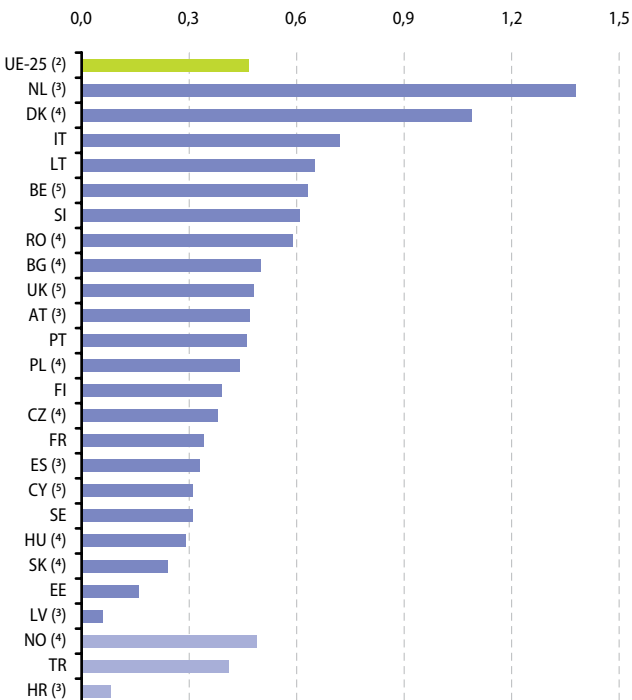
⁽¹⁾ Inclut des estimations réalisées aux fins de la présente publication.

Source : Eurostat ([env_ac_exp1](#) et [env_ac_exp2](#))

Dans la plupart des États membres, les dépenses de protection de l'environnement du secteur public étaient comprises entre 0,3 % et 0,7 % du PIB (voir graphique 11.12). Les Pays-Bas (données de 2005) ont affecté 1,4 % de leur PIB à ces dépenses et le Danemark 1,1 % (données de 2007), tandis que la Lettonie (données de 2005) et l'Estonie y ont consacré moins de 0,2 %.

Un faible niveau de dépenses ne signifie pas nécessairement qu'un pays ne protège pas efficacement son environnement. En effet, les informations sur les dépenses ont tendance à faire davantage ressortir les coûts de nettoyage au détriment des réductions de coûts consécutives à une baisse des émissions ou à des mesures de protection plus efficaces.

Graphique 11.12 : Dépenses de protection de l'environnement du secteur public, 2006 (1)
(en % du PIB)



(1) Allemagne, Grèce, Irlande, Luxembourg et Malte, données non disponibles.

(2) Estimation réalisée aux fins de la présente publication.

(3) 2005.

(4) 2007.

(5) 2004.

Source: Eurostat (env_ac_exp1 et tec00001)

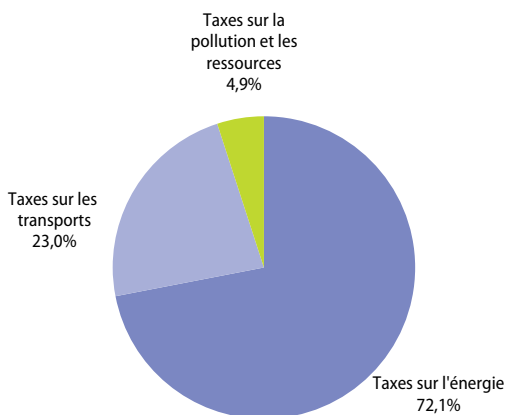
11.7 Les écotaxes

Les écotaxes peuvent être utilisées comme un instrument économique pour décourager les comportements potentiellement néfastes pour l'environnement, en intégrant le coût des effets néfastes sur l'environnement dans les prix et réduisant ainsi l'incidence des substances polluantes sur l'environnement. Ces taxes peuvent servir d'outil pour appliquer le principe du « pollueur-payeur », car elles permettent d'internaliser les externalités environnementales. Les écotaxes sur les pollueurs peuvent constituer des mesures d'incitation à l'innovation et permettre ainsi d'améliorer les performances des produits et des processus.

Les taxes énergétiques représentaient près des trois quarts (72,1 %) des écotaxes dans l'UE-27 en 2008 (voir graphique 11.13). Cette proportion était supérieure à 50 % dans la grande majorité des pays européens.

Les taxes sur les transports dans l'UE-27 représentaient 23,0 % des écotaxes en 2008. La contribution des taxes sur les transports variait fortement entre les États membres, Malte, Chypre et l'Irlande déclarant que plus de 40 % de leurs écotaxes provenaient de taxes sur les transports, à l'instar de la Norvège.

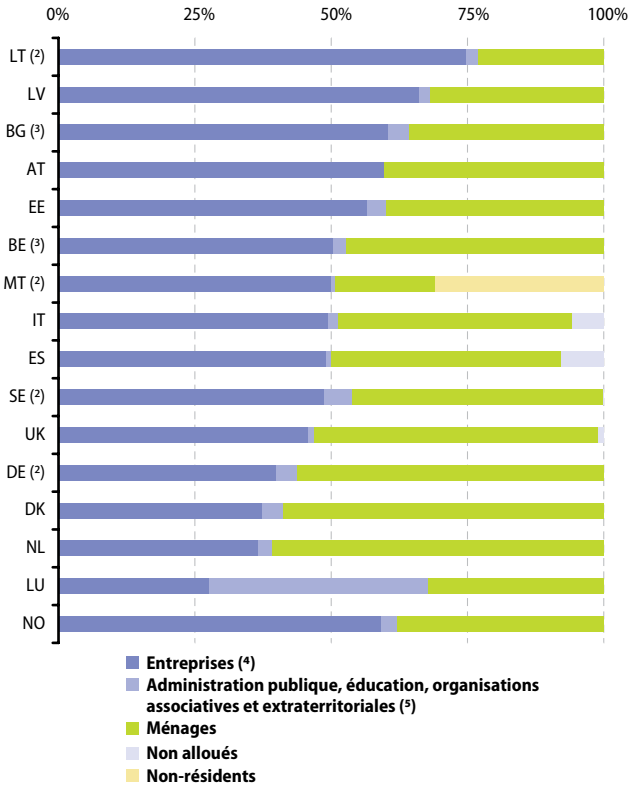
Graphique 11.13 : Écotaxes, par catégorie, UE-27, 2008 (en % du total)



Source : Eurostat ([env_ac_tax](#))

Les taxes sur les ressources et la pollution représentent une faible part des recettes fiscales environnementales totales dans la plupart des pays européens, bien que leur proportion atteigne plus de 10 % des recettes fiscales environnementales totales en Estonie, en Slovaquie, aux Pays-Bas et au Danemark, ainsi qu'en Norvège. La moyenne de l'UE-27 était de 4,9 %.

Graphique 11.14 : Taxes sur l'énergie, par activité économique, 2007 ⁽¹⁾
(en % du produit des taxes sur l'énergie)



⁽¹⁾ Données non disponibles pour les États membres qui n'apparaissent pas dans le graphique.

⁽²⁾ 2006.

⁽³⁾ 2005.

⁽⁴⁾ Sections A à K et N et divisions 90, 92 et 93 de la NACE Rév. 1.1.

⁽⁵⁾ Sections L, M, P et Q et division 91 de la NACE Rév. 1.1.

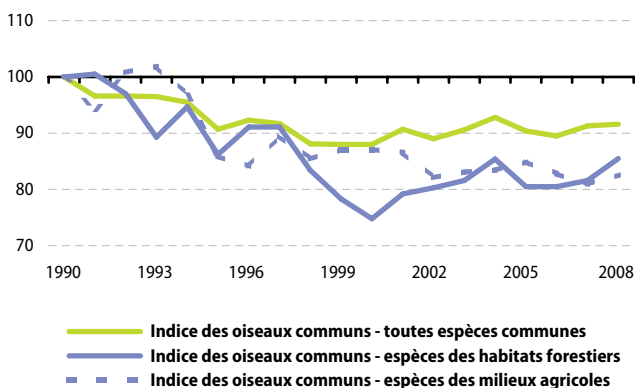
Source : Eurostat ([env_ac_taxind](#))

11.8 La biodiversité

La « **biodiversité** », contraction de l'expression « diversité biologique », reflète le nombre, la variété et la variabilité des organismes vivants, y compris l'espèce humaine. Il est important pour l'espèce humaine de prévenir la perte de biodiversité, car les êtres humains sont tributaires des richesses naturelles de notre planète pour leur alimentation, leur énergie, leurs matières premières, leur air et leur eau, qui rendent la vie possible et sont le moteur de nos économies et de nos sociétés. En conséquence, une réduction ou une perte de biodiversité peut compromettre non seulement l'environnement naturel, mais aussi les objectifs économiques et sociaux.

Des zones protégées pour la préservation de la biodiversité sont proposées par les États membres dans le cadre de la **directive « Habitats »** de l'UE. Elles sont indiquées en pourcentage de la superficie totale de chaque pays. Quelque 14 % du territoire de l'UE-27 ont été proposés pour être classés comme zones protégées au titre de la directive « Habitats » depuis 2008. En général, ces zones protégées couvrent de manière adéquate les régions biogéographiques présentes dans les États membres, avec une moyenne de 84 % d'espèces et d'habitats suffisamment couverts dans l'UE-27 en 2008. Seules la Pologne et Chypre ont enregistré des indices de suffisance inférieurs à 50 %.

Graphique 11.15 : Indices des oiseaux communs dans l'UE ⁽¹⁾
(indices agrégés des estimations de populations de groupes sélectionnés d'espèces d'oiseaux nicheurs, 1990=100)

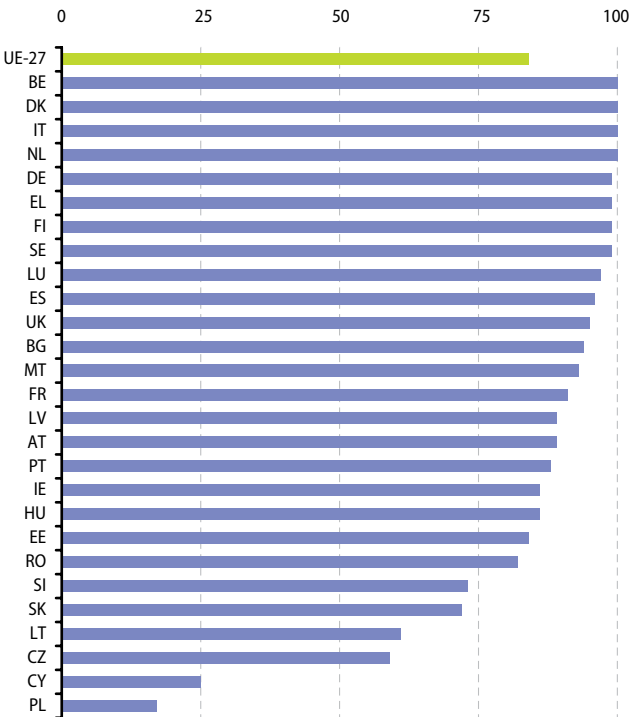


⁽¹⁾ Estimations ; la catégorie « toutes espèces communes » couvre 135 espèces différentes, les « espèces des milieux agricoles » 36 espèces d'oiseaux et les « espèces des habitats forestiers » 29 espèces.

Source : EBCC/RSPB/BirdLife/Statistics Netherlands, Eurostat ([env_bio2](#))

Depuis 1990, on observe une tendance générale à la baisse dans l'abondance des espèces d'oiseaux présentes sur les terres agricoles et dans les forêts, qui est mesurée par les indices des oiseaux communs. Ce déclin relativement marqué (-17 % entre 1990 et 2008) des populations d'oiseaux communs des milieux agricoles peut être dû à des changements opérés dans l'utilisation des sols et dans les pratiques agricoles.

Graphique 11.16 : Zones protégées pour la biodiversité, suffisance des sites, 2008 (en %)



Source : AEE/Centre thématique européen sur la biodiversité, Eurostat (env_bio1)

L'énergie

12



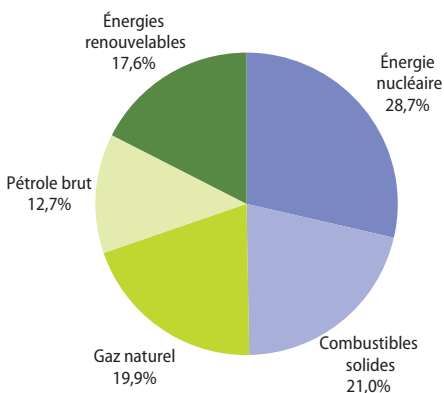
12.1 La production et les importations d'énergie

La production totale d'énergie primaire dans l'UE-27 a atteint 842,7 millions de tonnes-équivalent pétrole en 2008. Ainsi, la tendance générale à la baisse de la production dans l'UE-27 se poursuit, car l'approvisionnement en matières premières commence à s'épuiser et/ou les producteurs ont jugé non rentable l'exploitation de ressources limitées.

En 2008, la production d'énergie primaire dans l'UE-27 était répartie sur un ensemble de sources d'énergie, dont la plus importante était l'énergie nucléaire (28,7 % du total) ; le combustible nucléaire était particulièrement présent en Belgique, en Espagne, en France, en Lituanie, en Slovaquie et en Suède, où il représentait plus de la moitié de la production nationale d'énergie primaire. Les combustibles solides (essentiellement le charbon) (21,0 %) et le gaz naturel (19,9 %) totalisaient environ un cinquième de la production d'énergie primaire dans l'UE-27, les sources d'énergie renouvelables et le pétrole brut se partageant le reste, respectivement 17,6 % et 12,7 % (voir graphique 12.1).

Le recul de la production primaire de houille, de lignite et de pétrole brut a conduit à une situation où l'UE est de plus en plus tributaire des importations d'énergie primaire pour satisfaire la demande. En 2008, les importations d'énergie primaire de l'UE-27 ont dépassé les exportations de quelque 1 015,0 millions de tep.

Graphique 12.1 : Production d'énergie primaire, UE-27, 2008 (en % du total, sur la base des tonnes-équivalent pétrole)



Source : Eurostat (ten00080, ten00077, ten00079, ten00078 et ten00081)

Tableau 12.1 : Production d'énergie, 2008

	Production d'énergie primaire (en millions de tep)	Part de la production totale, 2008 (en %)				
	2008	Énergie nucléaire	Combustibles solides	Gaz naturel	Pétrole brut	Énergies renouvelables
UE-27	842,7	28,7	21,0	19,9	12,7	17,6
ZE-16	456,8	41,9	14,5	17,8	2,8	22,9
BE	13,6	86,7	0,0	0,0	-	13,3
BG	10,1	40,4	47,9	1,6	0,2	9,9
CZ	32,5	21,1	70,1	0,5	0,8	7,6
DK	26,5	-	-	34,0	54,1	11,9
DE	132,5	28,9	37,8	8,5	2,3	22,4
EE	4,2	-	82,1	-	-	17,9
IE	1,5	-	42,4	23,3	-	34,3
EL	10,0	-	83,3	0,1	0,6	15,9
ES	30,3	50,3	13,9	0,1	0,4	35,4
FR	135,0	84,0	0,0	0,6	0,8	14,7
IT	26,4	0,0	0,3	28,7	20,1	51,0
CY	0,1	-	-	-	-	100,0
LV	1,8	-	0,2	-	-	99,9
LT	3,6	71,2	0,5	-	3,6	24,6
LU	0,1	-	-	-	-	100,0
HU	10,4	36,7	16,3	19,3	11,8	15,9
MT	-	-	-	-	-	-
NL	66,3	1,6	-	90,3	3,3	4,7
AT	10,6	-	0,0	12,4	9,4	78,2
PL	70,4	-	85,9	5,2	1,1	7,7
PT	4,4	-	0,0	-	-	100,0
RO	29,1	10,0	24,0	30,9	16,5	18,6
SI	3,6	44,4	32,5	0,1	0,0	22,9
SK	6,1	70,7	10,2	1,4	0,3	17,3
FI	16,3	36,4	7,1	-	-	56,4
SE	32,8	50,3	0,8	-	0,0	49,0
UK	164,5	8,2	6,4	38,1	44,4	2,9
IS	:	:	:	:	:	:
NO	219,3	:	1,0	39,7	53,2	6,1
CH	12,3	57,9	:	0,0	:	42,1
HR	3,9	:	0,0	55,8	22,2	22,0
TR	29,1	:	57,4	2,9	7,5	32,2

Source : Eurostat (ten00076, ten00080, ten00077, ten00079, ten00078 et ten00081)

12.2 La consommation d'énergie

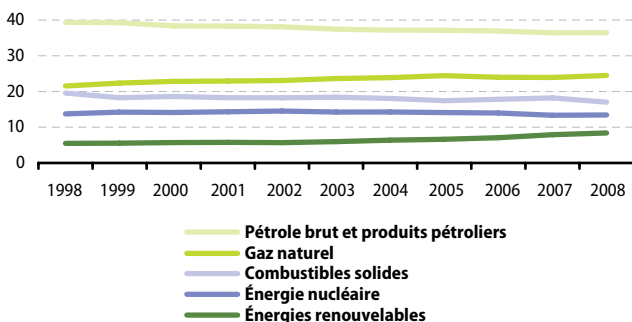
Parallèlement aux politiques liées à l'offre, l'UE a lancé une série d'initiatives qui visent à réduire la demande énergétique et tentent de dissocier celle-ci de la croissance économique. Plusieurs instruments et mesures d'exécution existent dans ce domaine, notamment la promotion de la **cogénération**, la performance énergétique des bâtiments (qu'ils soient publics ou privés) et l'étiquetage énergétique des appareils domestiques.

En 2008, la **consommation intérieure brute d'énergie** primaire dans l'UE-27 s'élevait à 1 799 millions de **tonnes-équivalent pétrole** (tep).

Entre 1998 et 2008, on a observé un déclin progressif de la part du pétrole brut et des produits pétroliers, des combustibles solides et de l'énergie nucléaire dans la consommation intérieure brute totale, parallèlement à une augmentation de la consommation de gaz naturel et de sources d'énergie renouvelables dans l'UE-27.

Les plus faibles niveaux d'**intensité énergétique** – mesure de l'efficacité énergétique d'une économie – ont été enregistrés au Danemark et en Irlande en 2008, tandis que les États membres les plus consommateurs d'énergie étaient la Bulgarie et la Roumanie. Il convient de noter que la structure économique joue un rôle important pour déterminer l'intensité énergétique. En effet, les économies postindustrielles, qui présentent un secteur des services très développé, devraient a priori afficher une consommation d'énergie plus faible que les économies caractérisées par des industries lourdes traditionnelles.

Graphique 12.2 : Consommation intérieure brute, UE-27 (en % de la consommation totale)



Source : Eurostat (nrg_102a, nrg_103a, nrg_101a, nrg_104a et nrg_1071a)

Tableau 12.2 : Consommation intérieure brute d'énergie primaire et intensité énergétique

	Consommation intérieure brute d'énergie primaire (en millions de tep)		Intensité énergétique (en kg-équivalent pétrole par millier d'euros de PIB)	
	1998	2008	1998	2008
UE-27	1 723	1 799	200,4	167,1
ZE-16 (¹)	1 177	1 260	183,5	160,5
BE	60,1	58,3	255,8	199,8
BG	20,2	20,0	1 586,8	944,2
CZ	41,2	45,1	703,7	525,3
DK	20,8	19,9	127,0	103,1
DE	346,7	343,7	177,0	151,1
EE	5,4	5,9	956,0	570,5
IE	13,0	15,8	149,8	106,5
EL	27,0	31,9	211,4	170,0
ES	112,6	141,9	196,7	176,4
FR	255,2	273,7	190,0	166,7
IT	169,9	181,4	150,1	142,6
CY	2,2	2,9	242,6	213,4
LV	4,3	4,6	562,8	308,7
LT	9,3	9,2	769,9	417,5
LU	3,3	4,6	175,4	154,6
HU	25,6	26,8	545,0	401,4
MT	0,8	0,9	243,2	194,9
NL	76,6	83,7	199,4	171,6
AT	29,2	33,9	150,5	138,1
PL	96,2	98,8	564,6	383,5
PT	23,2	24,9	197,3	181,5
RO	41,5	40,6	1 039,1	614,6
SI	6,4	7,7	330,2	257,5
SK	17,5	18,5	804,8	519,7
FI	33,4	36,3	276,9	217,8
SE	50,6	50,0	206,3	152,1
UK	230,6	218,5	154,7	113,7
IS (²)	2,7	:	310,0	357,7
NO	25,5	29,8	147,4	136,9
CH	26,1	28,0	101,2	88,5
HR	8,1	9,1	353,3	279,0
TR	72,5	100,3	258,2	245,3

(¹) Intensité énergétique, ZE-15.

(²) Intensité énergétique, 2006 au lieu de 2008.

Source : Eurostat ([ten00086](#) et [tsien020](#))

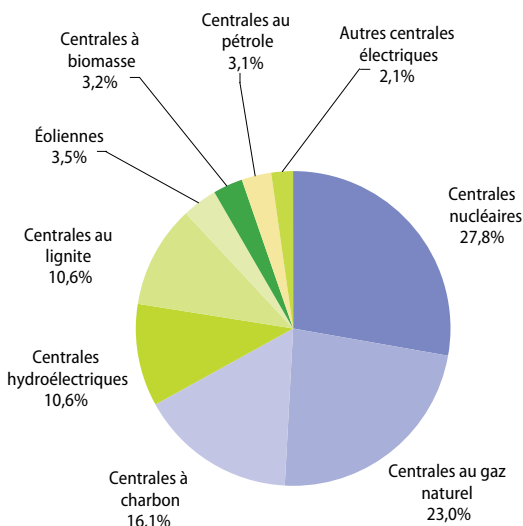
12.3 La production d'électricité

La **production brute d'électricité** dans l'UE-27 s'élevait au total à 3,4 millions de **gigawatts-heure** (GWh) en 2008, ce qui constitue une augmentation de 0,2 % par rapport à l'année précédente, mais une progression de 15,9 % par rapport au volume d'électricité produit en 1998.

Environ un quart de l'électricité totale produite dans l'UE-27 en 2008 provenait de centrales nucléaires (27,8 %) et de centrales au gaz naturel (23,0 %), tandis que les centrales au charbon, au lignite et au pétrole représentaient respectivement 16,1 %, 10,6 % et 3,1 % du total de l'électricité produite.

Au cours de la période de dix ans entre 1998 et 2008, la consommation d'électricité des ménages a augmenté de 17,2 % au total dans l'UE-27 (voir graphique 12.3). La croissance a été beaucoup plus rapide dans certains États membres, en particulier les pays du Sud de la Méditerranée comme Chypre, l'Espagne et la Grèce, ainsi que le Portugal, les trois **États membres baltes** et l'Irlande.

Graphique 12.3 : Production d'électricité, par combustible utilisé dans les centrales électriques, UE-27, 2008 (en % du total, sur la base des GWh)



Source : Eurostat (nrg_105a)

Les chiffres de la consommation totale d'électricité des ménages tendent à être influencés, entre autres, par le nombre moyen de personnes qui vivent dans chaque ménage et par le nombre total de ménages, qui sont tous deux liés à la démographie.

Tableau 12.3 : Électricité

	Production brute d'électricité (en milliers de GWh)		Part de marché du plus grand producteur, 2008 (en %)	Consommation électrique des ménages, 2008 (1998=100) (1)
	2003	2008		
UE-27	3 216	3 374	:	117,2
ZE-16	2 234	2 379	:	:
BE	85	85	80,0	85,4
BG	43	45	:	95,1
CZ	83	84	72,9	101,4
DK	46	36	56,0	100,7
DE	599	637	30,0	106,6
EE	10	11	96,5	137,1
IE	25	30	45,6	154,6
EL	58	64	91,6	141,9
ES	263	314	22,2	175,3
FR	567	576	87,3	126,4
IT	294	319	31,3	115,4
CY	4	5	100,0	185,9
LV	4	5	87,0	182,3
LT	19	14	71,5	155,3
LU	4	4	:	114,0
HU	34	40	42,0	114,8
MT	2	2	100,0	132,6
NL	97	108	:	119,2
AT	60	67	:	127,9
PL	152	156	18,9	133,4
PT	47	46	48,5	153,1
RO	57	65	28,3	131,3
SI	14	16	53,0	118,6
SK	31	29	71,9	81,1
FI	84	77	24,0	116,7
SE	135	150	45,2	91,6
UK	398	389	15,3	107,7
IS	9	:	:	143,8
NO	107	143	27,4	98,4
CH	67	69	85,0	118,4
HR	13	12	:	127,4
TR	141	198	:	197,6

(1) Islande, 2006.

Source : Eurostat (ten00087, tsier060 et tsdpc310)

12.4 Les énergies renouvelables

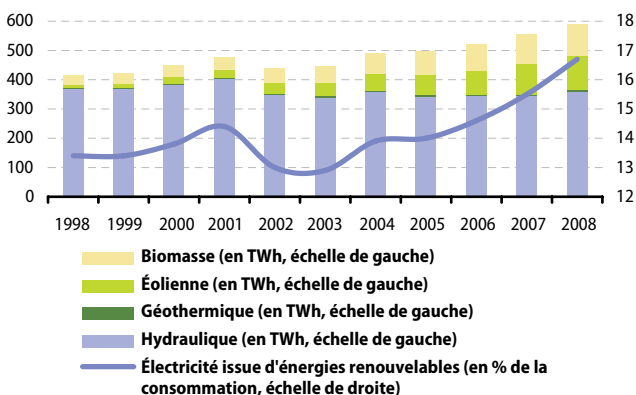
En 2008, la **production primaire** d'énergies renouvelables dans l'UE s'élevait à 148,1 millions de **tonnes-équivalent pétrole (tep)**, soit 17,6 % de la production d'énergie primaire totale. On observe des différences considérables dans le bouquet d'énergies renouvelables des États membres, qui reflètent dans une large mesure les ressources naturelles et les conditions climatiques.

Le tableau 12.4 présente les dernières données disponibles concernant la proportion d'énergies renouvelables dans la **consommation énergétique finale** brute et les objectifs indicatifs qui ont été fixés pour chaque pays pour 2020. En 2008, la proportion d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale brute était de 10,3 % dans l'UE, soit près de la moitié de l'objectif fixé pour 2020.

Les dernières informations disponibles pour 2008 montrent que l'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables représentait 16,7 % de la **consommation brute d'électricité** de l'UE-27.

L'augmentation de la quantité d'électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables entre 1998 et 2008 reflète en grande partie le développement de deux sources d'énergie renouvelables : les éoliennes et la biomasse. Bien qu'en 2008, l'énergie hydraulique soit restée la première source d'électricité renouvelable de l'UE, la quantité d'électricité produite a été quelque peu inférieure à ce qu'elle était une décennie auparavant (-2,6 %).

Graphique 12.4 : Électricité produite à partir de sources d'énergie renouvelables dans l'UE-27



Source : Eurostat ([nrg_105a](#) et [tsdcc330](#))

Tableau 12.4 : Production et consommation d'énergies renouvelables

	Production primaire (en milliers de tep)		Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (en %)	
	1998	2008	2008	2020 (!)
UE-27	94 343	148 134	10,3	20
ZE-16	62 824	104 788	:	:
BE	678	1 806	3,3	13
BG	678	997	9,4	16
CZ	650	2 456	7,2	13
DK	1 814	3 159	18,8	30
DE	8 337	29 743	9,1	18
EE	512	755	19,1	25
IE	231	521	3,8	16
EL	1 329	1 594	8,0	18
ES	6 875	10 717	10,7	20
FR	16 783	19 825	11,0	23
IT	8 813	13 491	6,8	17
CY	43	74	4,1	13
LV	1 756	1 782	29,9	40
LT	612	883	15,3	23
LU	50	84	2,1	11
HU	483	1 656	6,6	13
MT	:	:	0,2	10
NL	1 691	3 135	3,2	14
AT	6 030	8 292	28,5	34
PL	3 883	5 457	7,9	15
PT	3 734	4 441	23,2	31
RO	4 640	5 418	20,4	24
SI	528	835	15,1	25
SK	444	1 056	8,4	14
FI	7 257	9 172	30,5	38
SE	14 206	16 051	44,4	49
UK	2 286	4 733	2,2	15
IS (!)	1 814	3 259	:	:
NO	11 202	13 384	:	:
CH	3 969	5 190	:	:
HR	845	864	:	:
TR	11 481	9 360	:	:

(!) 2006 au lieu de 2008.

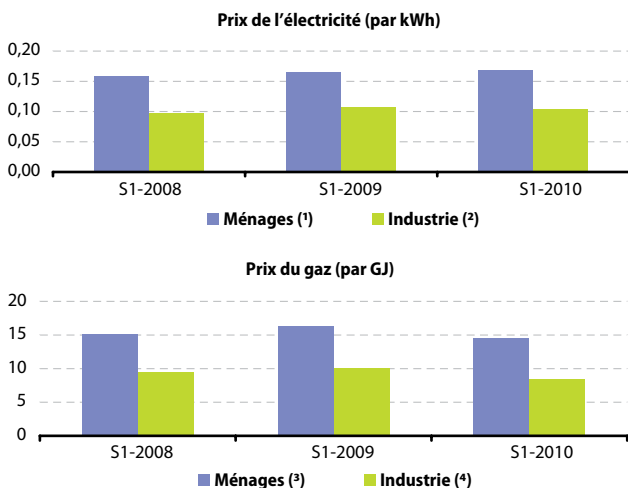
Source : Eurostat ([ten00081](#) et [tsdcc110](#))

12.5 Les prix de l'énergie

La tarification ou les barèmes de l'électricité et du gaz varient d'un fournisseur à l'autre. Les prix peuvent résulter de contrats négociés, en particulier pour les grands consommateurs industriels. Pour les plus petits consommateurs, les prix sont généralement fixés en fonction des volumes d'électricité ou de gaz consommés et d'un certain nombre d'autres caractéristiques ; la plupart des tarifications comprennent également certaines formes de redevance fixe. Ainsi, il n'y a pas de prix unique pour l'électricité ou le gaz. Afin de comparer les prix dans le temps et entre les pays, cette section présente des informations pour les tranches de consommation du secteur des ménages et pour les consommateurs industriels/commerciaux.

Les prix incluent le prix de base de l'électricité ou du gaz, les frais de transport et de distribution, la location du compteur et d'autres services. Les prix de l'électricité pour les ménages indiqués dans cette section comprennent la [taxe sur la valeur ajoutée \(TVA\)](#) et les autres taxes, puisqu'il s'agit généralement des prix finaux payés par les

Graphique 12.5 : Prix semestriels de l'électricité et du gaz, UE-27 (en euros)



(¹) Consommation annuelle : 2 500 kWh < consommation < 5 000 kWh.

(²) Consommation annuelle : 500 MWh < consommation < 2 000 MWh.

(³) Consommation annuelle : 20 GJ < consommation < 200 GJ.

(⁴) Consommation annuelle : 10 000 GJ < consommation < 100 000 GJ.

Source : Eurostat ([nrg_pc_204](#), [nrg_pc_205](#), [nrg_pc_202](#) et [nrg_pc_203](#))

consommateurs domestiques. Étant donné que les consommateurs industriels/commerciaux peuvent récupérer la TVA et certaines autres taxes, les prix pour ces entreprises sont indiqués hors TVA.

Tableau 12.5 : Prix semestriels de l'électricité et du gaz, premier semestre 2010 (en euros)

	Prix de l'électricité (par kWh)		Prix du gaz (par GJ)	
	Ménages ⁽¹⁾	Industrie ⁽²⁾	Ménages ⁽³⁾	Industrie ⁽⁴⁾
UE-27	0,17	0,10	14,54	8,44
ZE-16	0,18	0,11	15,98	8,90
BE	0,20	0,11	14,70	7,93
BG	0,08	0,06	10,21	6,66
CZ	0,13	0,10	13,04	8,56
DK	0,27	0,09	29,70	15,81
DE	0,24	0,11	15,70	10,10
EE	0,10	0,07	10,07	8,00
IE	0,18	0,11	13,79	7,83
EL	0,12	0,09	:	:
ES	0,17	0,12	14,83	7,70
FR	0,13	0,07	14,46	9,19
IT	0,20	0,14	17,15	8,24
CY	0,19	0,15	:	:
LV	0,10	0,09	8,73	7,17
LT	0,12	0,10	10,43	8,91
LU	0,17	0,10	12,07	10,26
HU	0,15	0,12	13,38	10,31
MT	0,17	0,15	:	:
NL	0,17	0,10	19,46	8,96
AT	0,20	0,11	17,29	:
PL	0,13	0,10	11,81	8,40
PT	0,16	0,09	16,49	7,62
RO	0,10	0,09	7,64	6,19
SI	0,14	0,10	16,00	10,53
SK	0,15	0,12	12,11	9,11
FI	0,13	0,07	:	8,40
SE	0,18	0,08	28,71	12,26
UK	0,14	0,10	11,26	5,94
NO	0,20	0,10	:	:
HR	0,12	0,09	10,63	9,45
TR	0,13	0,09	8,98	6,66

(1) Consommation annuelle : 2 500 kWh < consommation < 5 000 kWh ; Hongrie et Malte, 1^{er} semestre 2009.

(2) Consommation annuelle : 500 MWh < consommation < 2 000 MWh ; Hongrie et Malte, 1^{er} semestre 2009 ; Autriche, 1^{er} semestre 2008.

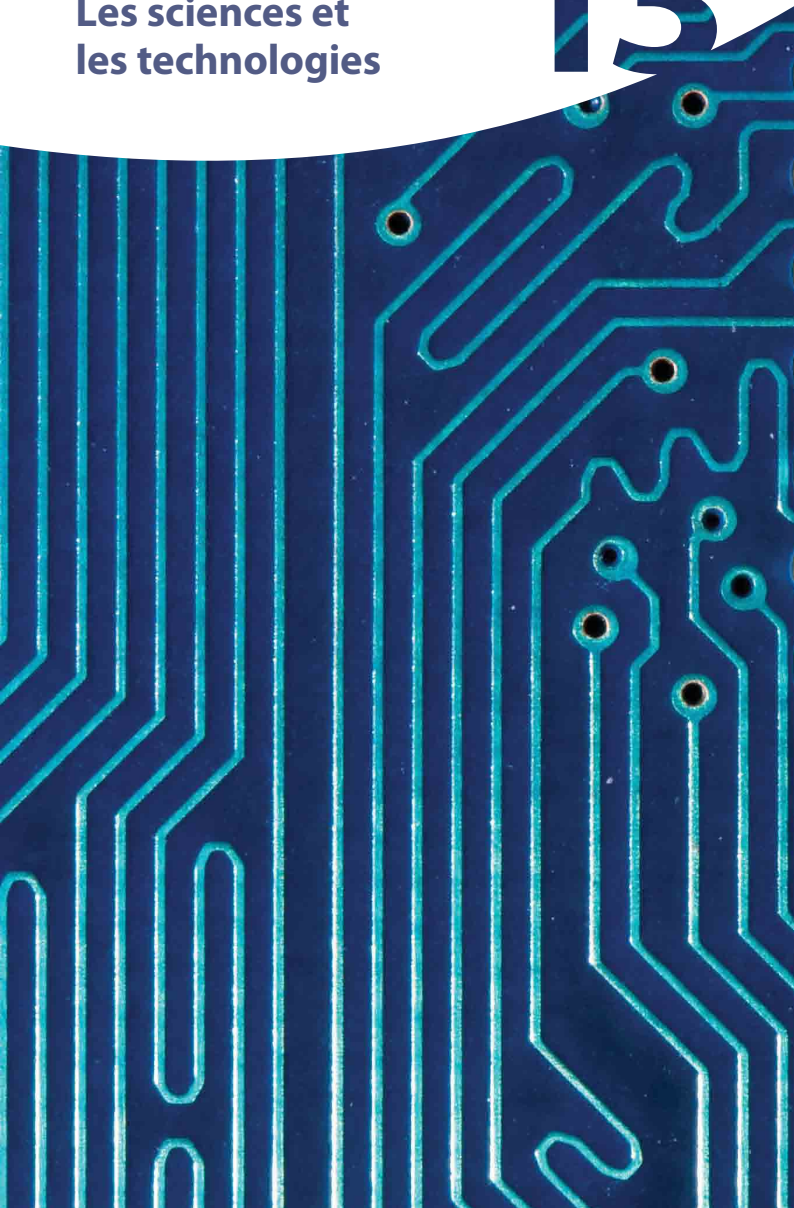
(3) Consommation annuelle : 20 GJ < consommation < 200 GJ ; Hongrie, 1^{er} semestre 2009.

(4) Consommation annuelle : 10 000 GJ < consommation < 100 000 GJ ; Hongrie, 1^{er} semestre 2009.

Source : Eurostat ([nrg_pc_204](#), [nrg_pc_205](#), [nrg_pc_202](#) et [nrg_pc_203](#))

**Les sciences et
les technologies**

13



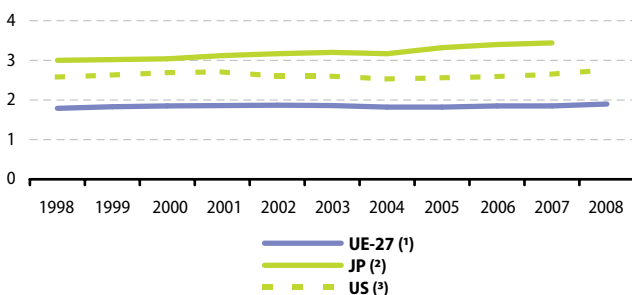
13.1 Les dépenses de R & D

En 2008, les **dépenses intérieures brutes de R & D (DIRD)** se sont élevées à 237 001 millions d'euros dans l'UE-27, soit une augmentation de 3,5 % par rapport au niveau des DIRD en 2007.

Lors du **Conseil de Barcelone** en 2002, l'UE avait convenu de consacrer, à l'horizon 2010, au moins 3 % de son produit intérieur brut (PIB) à la recherche, dont les deux tiers devaient être financés par les entreprises. La plupart des États membres ont précisé leurs propres objectifs dans leurs programmes de réforme nationaux. Sur cette base, la plus forte **intensité de R & D** a été enregistrée en Suède (3,75 % en 2008) et en Finlande (3,73 %).

À travers son initiative phare intitulée l'« **Union de l'innovation** », qui s'inscrit dans le cadre de la stratégie Europe 2020, la Commission européenne a réaffirmé la priorité donnée à la conversion de l'expertise scientifique européenne en produits et services commercialisables, en tentant d'utiliser l'intervention du secteur public pour stimuler le secteur privé et d'éliminer les obstacles qui empêchent ces idées d'atteindre le marché. En outre, la dernière version des lignes directrices intégrées pour l'économie et l'emploi (révisées dans le cadre de la **stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive**) comprend une ligne directrice qui vise à optimiser le soutien à la R & D et à l'innovation, à renforcer le triangle de la connaissance et à libérer le potentiel de l'économie numérique. De plus amples informations concernant la stratégie Europe 2020 figurent sur le [site web « Europe 2020 »](#).

Graphique 13.1 : Dépenses intérieures brutes de R & D au sein de la Triade (en % du PIB)



(1) Estimations.

(2) Données non disponibles, 2008.

(3) À l'exclusion de la majorité ou de la totalité des dépenses en capital.

Source : Eurostat (tsc00001), OCDE

Tableau 13.1 : Dépenses intérieures brutes de R & D, 2008

	Part du PIB (en %) ⁽¹⁾	Ventilation par source de financement (en % des dépenses intérieures brutes de R & D) ⁽²⁾		
		Secteur des entreprises	Secteur des adm. publiques	Étranger
UE-27	1,90	55,0	33,5	8,9
ZE-16	1,91	56,3	34,7	7,2
BE	1,92	61,4	22,2	13,0
BG	0,49	34,2	56,7	7,6
CZ	1,47	52,2	41,3	5,3
DK	2,72	61,1	25,3	9,7
DE	2,63	67,9	27,7	4,0
EE	1,29	33,6	50,0	15,5
IE	1,43	49,6	32,2	15,9
EL	0,58	:	:	:
ES	1,35	45,5	43,7	7,0
FR	2,02	50,5	39,4	8,0
IT	1,18	42,0	44,3	9,5
CY	0,46	16,4	64,6	14,5
LV	0,61	27,0	47,3	23,1
LT	0,80	21,4	55,6	15,5
LU	1,62	76,0	18,2	5,7
HU	1,00	48,3	41,8	9,3
MT	0,54	50,8	28,1	21,0
NL	1,63	:	:	:
AT	2,67	46,3	37,2	16,1
PL	0,61	30,5	59,8	5,4
PT	1,51	47,0	44,6	5,4
RO	0,58	23,3	70,1	4,0
SI	1,66	62,8	31,3	5,6
SK	0,47	34,7	52,3	12,3
FI	3,73	70,3	21,8	6,6
SE	3,75	64,0	22,2	9,3
UK	1,88	47,2	29,5	17,6
IS	2,65	50,4	38,8	10,0
NO	1,62	45,3	44,9	8,3
CH	:			
HR	0,90	40,8	49,3	7,9
TR	0,72	48,4	47,1	0,5
JP	3,44	77,7	15,6	0,3
US	2,76	67,3	27,0	:

(1) Grèce, Turquie et Japon, 2007.

(2) Belgique, Bulgarie, Allemagne, Espagne, Italie, Chypre, Luxembourg, Portugal, Suède, Norvège, Turquie et Japon, 2007.

Source : Eurostat (tsiir020 et tsiir030), OCDE

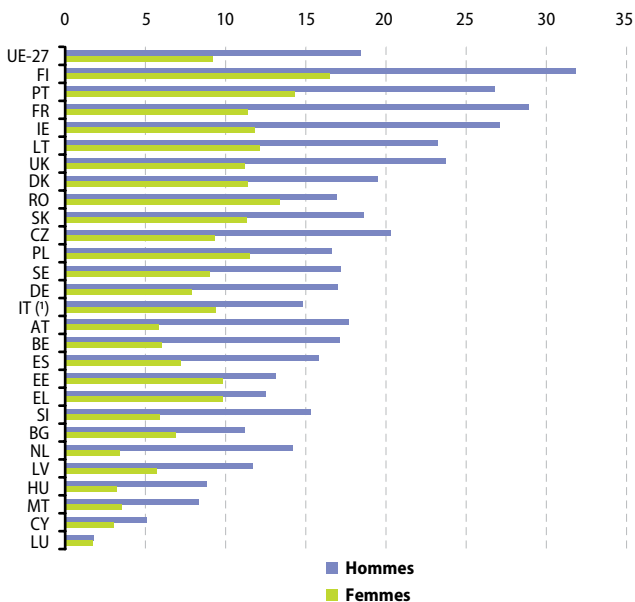
13.2 Le personnel de R & D

En 2008, 1,5 million de chercheurs [équivalents temps plein (ETP)] étaient employés dans l'UE-27 (voir tableau 13.2), soit une augmentation de près de 386 000 unités (ou 34,5 %) par rapport à 2000.

Une ventilation du personnel de R & D de l'UE-27 par **secteur institutionnel** en 2008 montre que près de la moitié (46 %) était concentrée dans le secteur des entreprises, tandis que deux cinquièmes (40 %) se trouvaient dans l'enseignement supérieur et 13 % dans le **secteur des administrations publiques**.

Dans l'UE-27, il y avait 13,9 diplômés en mathématiques, sciences et technologies pour 1 000 personnes âgées de 20 à 29 ans en 2008, avec des taux particulièrement élevés en Finlande, au Portugal, en France et en Irlande. Ce taux doit être interprété avec prudence, car certains diplômés peuvent être des étrangers qui rentrent chez eux après leurs études et font donc grimper le taux dans le pays où ils étudient et chuter le taux dans leur pays d'origine. Cela explique

Graphique 13.2 : Diplômés en sciences et technologies, 2008 (diplômés d'études supérieures en sciences et technologies pour 1 000 personnes âgées de 20 à 29 ans)



(*) 2007.

Source : Eurostat (tsiir050)

dans une large mesure les taux très bas enregistrés dans les trois plus petits États membres.

Tableau 13.2 : Chercheurs, 2008

	Chercheurs (en milliers d'ETP) ⁽¹⁾					
	Total	Entre- prises	Adm. publiques	Ens. supérieur	Hommes (en %) ⁽²⁾	Femmes (en %) ⁽²⁾
UE-27	1 504,6	689,9	188,4	608,6	71	29
ZE-16	1 006,3	501,8	137,2	354,4	73	27
BE	36,4	17,8	2,7	15,6	69	31
BG	11,4	1,5	6,0	3,8	52	48
CZ	29,8	13,3	7,1	9,4	75	25
DK	30,9	19,6	1,2	9,9	71	29
DE	299,0	178,0	44,0	77,0	81	19
EE	4,0	1,2	0,5	2,1	59	41
IE	13,7	7,4	0,6	5,7	70	30
EL	20,8	6,1	2,2	12,4	68	32
ES	131,0	46,4	22,6	61,7	62	38
FR	215,8	118,6	26,5	67,4	:	:
IT	96,3	36,1	16,3	39,8	67	33
CY	0,9	0,2	0,1	0,5	66	34
LV	4,4	0,5	0,9	3,0	51	49
LT	8,5	1,2	1,7	5,6	52	48
LU	2,3	1,5	0,6	0,2	77	23
HU	18,5	7,9	4,7	5,9	68	32
MT	0,5	0,2	0,0	0,3	74	26
NL	51,1	26,6	6,9	17,5	:	:
AT	34,4	21,8	1,5	11,0	79	21
PL	61,8	8,9	12,9	39,9	61	39
PT	40,6	10,6	3,3	22,5	56	44
RO	19,4	6,3	6,2	6,8	56	44
SI	7,0	3,1	2,2	1,8	66	34
SK	12,6	1,6	2,9	8,1	59	41
FI	40,9	24,1	4,5	11,8	:	:
SE	48,2	33,4	1,8	12,9	71	29
UK	261,4	94,3	8,2	154,9	:	:
IS	2,3	1,1	0,5	0,6	64	36
NO	24,8	12,4	3,9	8,5	:	:
CH	:	:	0,5	:	:	:
HR	6,7	1,1	1,9	3,7	53	47
TR	49,7	15,3	4,8	29,5	66	34
JP	710,0	483,7	32,7	185,2	:	:
US	1 430,0	1 140,0	:	:	:	:

(¹) Grèce, France, Norvège, Turquie et Japon, 2007 ; États-Unis, 2006.

(²) Tous les pays, 2007, à l'exception de la Grèce, 2005 et de l'Italie, 2006.

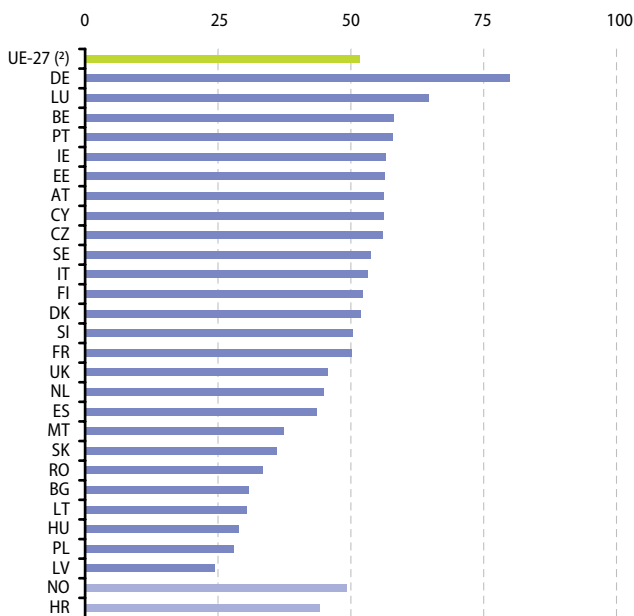
Source : Eurostat (tsc00004 et tsc00006), OCDE

13.3 L'innovation

Parmi les États membres, la plus forte propension à innover en 2008 (voir graphique 13.3) a été enregistrée en Allemagne (79,9 %), suivie par le Luxembourg (64,7 %), qui étaient les seuls États membres où plus de 60 % de l'ensemble des entreprises étaient innovantes. La moyenne de l'UE-27 (à l'exclusion de la Grèce) était de 51,6 %. Il est à noter que les **grandes entreprises** ont tendance à innover davantage que les **petites et moyennes entreprises (PME)** et que ces chiffres peuvent donc, du moins dans une certaine mesure, refléter la structure des entreprises de chaque économie nationale.

Les grandes entreprises (250 salariés ou plus) étaient plus susceptibles d'avoir introduit des innovations sur le marché en 2008 que les **moyennes entreprises** (50 à 249 salariés) ou les **petites entreprises** (10 à 49 salariés). Ce schéma est valable pour tous les États membres pour lesquels des données sont disponibles (voir tableau 13.3).

Graphique 13.3 : Proportion d'entreprises innovantes, 2008 ⁽¹⁾
(en % du total des entreprises)



⁽¹⁾ Grèce, données non disponibles.

⁽²⁾ À l'exclusion de la Grèce.

Source : Eurostat (inn_cis6_type)

Les innovations reposent sur les résultats de nouveaux développements technologiques, de nouvelles combinaisons de technologies existantes ou sur l'utilisation d'autres savoirs acquis (par les entreprises).

Tableau 13.3 : Proportion d'entreprises innovantes ayant commercialisé des produits inédits, 2008 (en %)

	Total	10 à 49 salariés	50 à 249 salariés	≥ 250 salariés
BE	47,5	47,1	45,5	59,3
BG	25,9	23,3	30,8	30,8
CZ	39,1	34,0	47,0	54,1
DK	44,4	44,1	42,3	54,1
DE	26,0	23,2	29,5	43,7
EE	25,8	24,2	28,0	36,1
IE	:	:	:	:
EL	:	:	:	:
ES	21,5	18,0	28,1	43,6
FR	43,2	39,9	46,3	60,0
IT	47,7	45,5	55,5	61,4
CY	26,8	24,0	33,6	40,9
LV	23,4	22,7	21,5	35,6
LT	37,2	40,2	28,8	47,1
LU	40,6	35,3	47,6	55,8
HU	33,1	31,2	32,0	45,2
MT	39,1	38,3	32,7	60,0
NL	49,2	48,1	51,3	53,6
AT	49,5	46,3	52,1	66,4
PL	41,5	40,1	41,6	47,5
PT	35,6	33,1	41,7	53,7
RO	24,8	23,0	26,8	31,4
SI	51,3	51,3	48,1	59,5
SK	35,7	34,2	33,4	48,0
FI	37,3	35,5	35,9	57,7
SE	50,4	48,3	53,6	62,8
UK	:	:	:	:
NO	34,5	36,8	28,5	34,6
HR	37,4	36,7	38,5	39,1

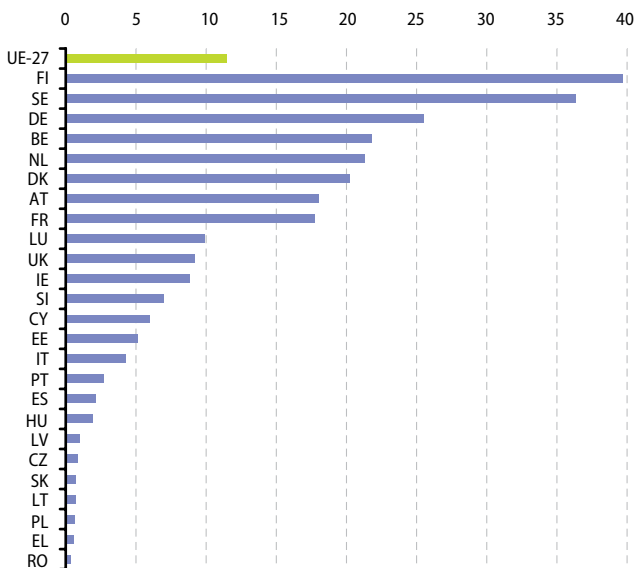
Source : Eurostat ([inn_cis6_prod](#))

13.4 Les brevets

Les **droits de propriété intellectuelle** et, en particulier les **brevets**, constituent un lien entre l'**innovation**, les **inventions** et le marché. Introduire une demande de brevet rend une invention publique tout en la protégeant.

À l'exception des années 2000 à 2002, le nombre de demandes de brevets auprès de l'**Office européen des brevets (OEB)** pour l'UE-27 a augmenté à un rythme relativement rapide entre 1997 et la dernière période pour laquelle des données sont disponibles (2007), avec une croissance annuelle moyenne de 8,2 % par an entre 1997 et 2000 et de 2,7 % entre 2002 et 2007. Au cours de toute la période considérée, le nombre de brevets est passé de 40 576 à 57 725. En termes relatifs, la Suède a affiché le nombre le plus élevé de **demandes de brevets** par million d'habitants (298,4), suivie par l'Allemagne (290,7), la Finlande (250,8) et le Luxembourg (230,2).

Graphique 13.4 : Demandes de brevets de haute technologie déposées à l'Office européen des brevets (OEB), 2007 ⁽¹⁾ (par million d'habitants)



⁽¹⁾ Estimations ; Bulgarie et Malte, données non disponibles.

Source : Eurostat ([pat_ep_ntec](#))

La Finlande et la Suède ont enregistré le nombre le plus élevé de demandes de brevets de haute technologie par million d'habitants en 2007, avec des chiffres supérieurs à 35 pour ces deux pays, tandis que la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et l'Autriche étaient les seuls autres États membres à enregistrer des taux à deux chiffres.

Tableau 13.4 : Brevets

	Demandes de brevets déposées à l'OEB (en unités)		Demandes de brevets déposées à l'OEB, 2007 (par million d'habitants)	Brevets délivrés par l'USPTO, 2004 (par million d'habitants)
	2002	2007		
UE-27	50 462	57 725	116,5	32,3
BE	1 287	1 472	139,0	38,0
BG	15	29	3,8	6,2
CZ	88	162	15,8	4,8
DK	935	1 057	194,1	45,5
DE	21 503	23 929	290,7	83,3
EE	6	23	17,4	2,8
IE	224	288	66,8	38,8
EL	74	109	9,8	1,8
ES	938	1 451	32,6	5,0
FR	7 321	8 421	132,4	37,6
IT	4 168	5 107	86,4	18,1
CY	7	9	11,5	1,6
LV	6	19	8,4	0,9
LT	3	8	2,4	5,5
LU	61	110	230,2	83,5
HU	120	173	17,2	3,9
MT	4	8	20,5	:
NL	3 442	3 656	223,5	57,7
AT	1 269	1 797	217,0	44,9
PL	81	146	3,8	1,0
PT	41	121	11,4	1,4
RO	11	21	1,0	0,6
SI	76	103	51,5	4,2
SK	24	42	7,8	1,1
FI	1 257	1 323	250,8	104,3
SE	2 002	2 719	298,4	56,8
UK	5 500	5 422	89,2	32,4
IS	35	28	90,6	85,2
LI	26	31	895,4	377,2
NO	377	515	110,0	32,7
CH	2 641	3 224	429,3	103,5
HR	37	32	7,2	2,3
TR	60	220	3,2	0,1
JP	20 218	20 657	161,7	228,1
US	31 171	31 908	105,8	273,8

Source : Eurostat (tsc00009, tsiir060, pat_us_ntot et tsiir070)

Commission européenne

Chiffres clés de l'Europe

Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne

2011 — 173 p. — 10.5 x 21 cm

Thème : Statistiques générales et régionales

Collection : Pocketbooks

ISBN 978-92-79-18440-6

ISSN 1831-323X

doi:10.2785/61619

N° de cat. : KS-El-11-001-FR-C

Comment vous procurer les publications de l'Union européenne ?

Publications gratuites :

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>) ;
- auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne. Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu> ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

Publications payantes :

- sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du *Journal officiel de l'Union européenne*, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne) :

- auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne (http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm).



Chiffres clés de l'Europe

Les *Chiffres clés de l'Europe* présentent une sélection de données statistiques sur l'Europe. La plupart des données couvrent l'Union européenne et ses États membres, mais certains indicateurs sont fournis pour d'autres pays, notamment les pays de l'AELE, les pays candidats à l'Union européenne, le Japon ou les États-Unis. La publication traite des domaines suivants : l'économie et la finance ; la population ; la santé ; l'éducation et la formation ; le marché du travail ; les conditions de vie et la protection sociale ; l'industrie, le commerce et les services ; l'agriculture, la sylviculture et la pêche ; le commerce international ; les transports ; l'environnement ; l'énergie ; les sciences et les technologies.

Ce pocketbook, qui présente un sous-ensemble des principales données figurant dans *Europe in figures – Eurostat yearbook 2011* (*L'Europe en chiffres – L'annuaire d'Eurostat 2011*), peut être considéré comme une introduction aux statistiques européennes et constitue un point de départ pour ceux qui souhaitent explorer la large palette de données accessibles gratuitement sur le site web d'Eurostat : <http://ec.europa.eu/eurostat>

